

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Vol. 07 | HIVER 2020 | 6.00 €



DOSSIER SPÉCIAL BENELUX

Au cœur de l'Europe,
le nouvel eldorado
de l'emploi !

DOSSIER PVT

Programme Vacances Travail

Les clés de la liberté



SUPPLÉMENT ÉDUCATION

Les grandes
ambitions du réseau
d'enseignement
français à l'étranger

BRETONS DU MONDE

La success story
Michel Salaün

HÔTELLERIE

Glion, l'excellence
suisse

M 02525 - 7 - F: 6,00 € - RD





CRYSTAL FINANCE

Conseil patrimonial international

Clientèle privée & non-résidente

www.crystal-finance.com



Contactez-nous directement au :



+33 4 67 04 66 36

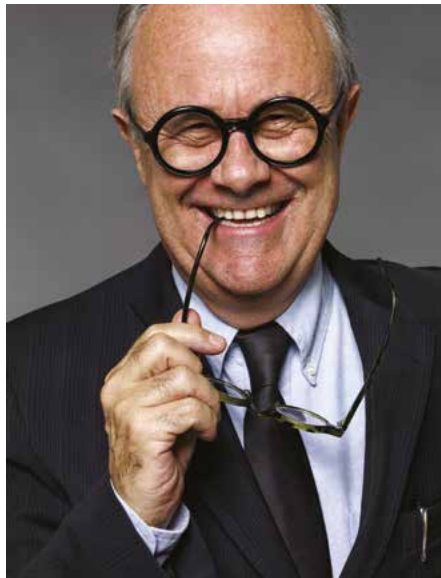
contact@groupe-crystal.com

ÉDITO

Chers voisins

Élargir son regard, attiser sa curiosité, forger sa bienveillance au contact d'autres cultures... Autant de raisons qui plaident toujours en faveur de la découverte du vaste monde. Plus pragmatique, la démarche peut aussi être centrée sur un point crucial, celui de l'emploi. Or, si des pépites restent à dénicher aux quatre coins de la planète, il convient de s'arrêter sur les opportunités qui existent aux portes de nos frontières. Raison pour laquelle nous avons ouvert pour vous celles

du Benelux, cœur de l'Europe des institutions, mais aussi véritable poumon de son activité économique. Quelles sont les associations françaises présentes sur place pour appréhender la vie au quotidien et s'insérer dans un réseau ? Quels sont les relais pour en savoir plus sur le marché de l'emploi, pour créer son entreprise ? Qu'en est-il des relations de la France avec ces pays ? Un voyage chez nos proches voisins belges, luxembourgeois et, à peine plus éloignés, néerlandais, avec les conseils et les témoignages des acteurs locaux, pour comprendre le potentiel que recèlent ces destinations, dans un environnement sécurisant et le plus souvent francophone.



© Stéphane de Bourgies

Autre enquête avec ce dossier spécial sur l'éducation française à l'étranger, à l'aune des objectifs assignés par le chef de l'État qui souhaite un doublement des effectifs accueillis à l'horizon 2030. Une ambition de taille, notamment pour l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) qui aura la charge de piloter ce nouveau dispositif. Là aussi, nous avons donné la parole aux différents opérateurs engagés dans cette mission pour mesurer ce qui relève du possible... et du très ambitieux. Et

puisque la quête des grands horizons continue de faire rêver, particulièrement les plus jeunes d'entre nous, nous avons passé en revue quinze destinations accessibles via le permis vacances-travail (PVT), la solution idoine pour voyager comme on le souhaite tout en finançant son séjour sur place.

Rappelons-le, qu'elle soit très proche ou très lointaine, la vie à l'étranger concerne plus de trois millions de nos compatriotes. Leur place en tant que citoyen français et leur rôle dans le rayonnement de notre pays à l'international sont trop souvent passés sous silence. Que cette année, avec notre humble concours, puisse participer à inverser cette tendance.

Jean-Pierre Pont

Retrouvez-nous sur notre site et abonnez-vous à notre newsletter gratuite :
www.francaisaletranger.fr

**Le journal
DES FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER**

Français à l'étranger est édité par TDME, 18, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris.

SAS au capital de 1.000 €. RCS Paris 798 269 726.

Numéro de commission paritaire : 0520 I 93671.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Pont
jeanpierrepont@gmail.com
Tél. : 07.71.70.78.54.

Rédacteurs : Didier Bras, Hélène Degryse, Emmanuel Langlois, Frédéric Lassaingne, Emmanuel Langlois, Bastien Lespert, Nathalie Laville, Caroline Moisson, Jean-Pierre Pont.

Secrétariat de rédaction :
Didier Bras.

Direction artistique et maquette :
Grand National Studio.

Graphiste web :
Chine Benoît.

Responsable réseaux sociaux :
Prune Pont-Benoît.

Photo de couverture :
© Roman Samborskyi / Shutterstock.com
Impression : CEE.

Retrouvez-nous sur internet :
www.francaisaletranger.fr

 **FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR**



19

© Millenius



10

© Belozersky



68

© DR

03 Édito

06 Événement

Grand prix de l'association de la presse étrangère

08 Tête d'affiche

Michel Salaün, le Breton bâtisseur

10 Éducation

L'école à la maison, la clé d'une expatriation réussie

12 Hôtellerie

Glion, l'excellence suisse

14 Formation

L'école d'actuariat Euria de Brest

16 Français du monde

La chronique de France Info

19 Dossier spécial Benelux

P. 21 : Belgique, un voisin si proche
P. 35 : Luxembourg, un destin européen
P. 55 : Pays-Bas, la fibre libérale

68 Programme Vacances Travail

Les clés de la liberté

SUPPLÉMENT ÉDUCATION

De nouvelles ambitions pour le réseau d'enseignement français à l'étranger





International SOS protège vos collaborateurs dans le monde entier grâce à des solutions personnalisées de **gestion des risques santé et sécurité, des programmes de bien-être au travail** dans le but d'accompagner votre croissance et optimiser votre productivité.

PROTÉGER VOS COLLABORATEURS À L'INTERNATIONAL EST NOTRE PRIORITÉ

ÉVÈNEMENT

Le Journal des Français couronné !

Le Journal des Français à l'étranger a reçu le 9 décembre dernier à la mairie du quatrième arrondissement de Paris le prix du meilleur site internet 2019. Une récompense décernée par l'Association de la presse étrangère en France. Retour sur cet événement.



▲ De g. à dr. : Paola Sandoval (présidente de l'APE), Christophe Decroix (RTL), J.-P. Pont, Franck Genauzeau (France Télévisions), Guillaume Perrier (Le Point), Romain Gubert (Le Point), Gideon Kouts (président d'honneur de l'APE). Assis : Frédéric Gerschel (Le Parisien).



▲ Mathieu Clément, responsable du digital, Jean-Pierre Pont, directeur de la publication et Pénélope, journaliste au JFAE.



▲ Jean-Pierre Pont et Amalia Lakrafi, députée de la 10^e circonscription des Français établis hors de France.

Jean-Pierre Pont, directeur de la publication, et Mathieu Clément, responsable du digital, se sont vu décerner ce prix des mains de l'ex-président de l'association, Gideon Kouts. En distinguant le Journal des Français à l'étranger, l'APE a souhaité « couronner l'oeuvre d'une vie professionnelle consacrée à la collecte et la présentation de toutes les informations et analyses indispensables aux expatriés français ». Étienne Gernelle,

Romain Gubert et Guillaume Perrier, respectivement directeur, rédacteur en chef international et envoyé spécial de l'hebdomadaire *Le Point*, ont également été primés dans la catégorie « presse écrite » pour leur couverture de l'invasion turque en Syrie. Franck Genauzeau, rédacteur en chef adjoint du 19/20 de France 3, et Christophe Decroix, chef du service international de RTL, ont quant à eux été primés dans les catégories

« télévision » et « radio ». Pour clôturer la cérémonie, l'APE a remis un prix spécial à Frédéric Gerschel, journaliste du quotidien *Le Parisien*, pour l'ensemble de sa carrière et sa « couverture courageuse de conflits armés ». Chaque année, les Grands Prix de la Presse internationale récompensent des médias et des hommes des médias français qui se sont distingués par l'excellence de leur travail. ♦



**FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR**



**Le media leader
sur la mobilité
internationale**



SORTIE DE LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Le site *Français à l'étranger* est désormais parfaitement adapté à votre téléphone mobile ou votre tablette grâce à sa nouvelle application.

Le site *Français à l'étranger* a lancé le 18 janvier 2020 une nouvelle application mobile. Disponible hors connexion et compatible avec tous mobiles et tablettes, celle-ci reprend l'intégralité des articles du site. Toutes nos rubriques - actualités internationales, économiques, politiques, juridiques, vie pratique, étudier et travailler, évènements, portraits et destinations au banc d'essai - seront ainsi actualisées au quotidien. Une notification hebdomadaire vous sera également envoyée à la publication de l'alerte sécurité International SOS.

À TÉLÉCHARGER SUR





▲ Michel Salaün. © DR

TÊTE D'AFFICHE

Michel Salaün, le Breton bâtisseur

Après avoir développé l'affaire créée par son grand-père autocariste, Michel Salaün annonçait fin 2019 la reprise de 58 agences Thomas Cook. Le Groupe Salaün dispose donc désormais de près de 200 agences de voyages dans son réseau de distribution, dont 183 en France et 13 en Belgique. Une vraie success story qui a vu le jour dans le petit village de Pont-de-Buis, au fin fond du Finistère, où se trouvent toujours ses locaux. Depuis la reprise de Fram par Karavel Promovacances, le Groupe Salaün est aujourd'hui la seule grande entreprise familiale indépendante dans le tour-operating.

Tout dans cette histoire fleure bon le kouign amann et la galette de sarrasin ! Michel Salaün raconte que son grand-père, jeune ouvrier agricole du Centre-Bretagne, débarqué en 1927 dans le New Jersey après un passage par Ellis Island, en face de Manhattan, « a travaillé pendant cinq ans dans une briqueterie avant de rentrer en France en 1932. Il a acheté son premier autocar. C'est ainsi qu'est née l'entreprise. Mon grand-père était commis de ferme, d'une situation très modeste ». Et c'est à bord de son premier autocar, fruit de

son labeur à New York, que l'aïeul entame le premier chapitre de la saga familiale dans sa Bretagne natale.

À ses débuts, l'entreprise employait une seule personne, elle en compte aujourd'hui plus de 850 et fait partie des cinq plus gros tour-opérateurs français. Michel Salaün a parcouru plus de 140 pays. En bon globe-trotter, il n'oublie pas ses compatriotes installés à l'étranger : « Nous offrons 5% de réduction aux Français expatriés. Ils ont accès à l'ensemble de la production sur notre site www.salaun-holidays.com. Ils peuvent

réserver en ligne ou contacter l'un de nos points de vente comme des clients lambda. » Ses premières découvertes furent la Russie et l'Europe de l'Est, encore sous le joug soviétique, au volant d'un autocar. « Je me suis rendu compte qu'il y avait des compagnies de car qui proposaient des circuits clés en main. Plutôt que de louer un car avec chauffeur à une association, il y avait plus de valeur ajoutée et d'intérêt à proposer un circuit complet. Je me suis mis à faire des catalogues de voyages. Comme j'avais déjà pas mal voyagé, ça me passionnait... »

Un personnage truculent

On aurait pu croire que la déferlante des voyages vendus sur Internet allait mettre à genoux le modèle de Salaün. Mais au contraire, le Groupe a encore affiché une croissance de plus de 5% l'an dernier. Il faut dire que ses clients sont essentiellement des voyageurs de plus de 50 ans qui recherchent le conseil en agence de voyages et apprécient d'être pris en charge de A à Z. Le plus de la griffe Salaün, c'est d'ailleurs de récupérer la plupart de ses clients à domicile pour les conduire directement à Orly, Roissy ou dans des aéroports en région.

Il y a quinze ans, le Groupe ouvrait aussi plusieurs agences en Belgique: « Il s'agissait de développer une activité similaire à ce qui se fait, avec succès, en France. Le marché francophone belge ne comptait à cette époque aucun opérateur exerçant uniquement en français pour des circuits accompagnés sur les cinq continents. Les clients devaient opter pour un choix de circuits multilingues (néerlandais, français). Comme les clients francophones sont minoritaires, le service multilingue est nettement moins confortable. Nous avons dès lors proposé à la clientèle francophone de Belgique de se joindre à ses cousins français pour n'avoir qu'une seule langue guidée dans tous les circuits proposés. » Cela a ouvert un marché de plus de 4 millions de clients potentiels. Outre-Quévrain, la

façon de travailler est la même, assure Michel Salaün: « Nous proposons des produits de qualité et de typologie similaires (communs avec Salaün Holidays pour une grande partie mais il y a aussi des exclusivités propres à BT Holidays). Même nos points de vente sont très proches de ceux que nous avons en France. » La différence se situe principalement sur le fait que certains départs se font bien sûr des aéroports belges.

Environnement

« Nous avons commencé l'aérien en 1991 seulement, explique Michel Salaün. Nous sommes l'un des tout premiers

DES PROJETS DE REFORESTATION ET L'ENGAGEMENT D'ABSORBER LA TOTALITÉ DE SON EMPREINTE CARBONE AVANT 2025.

clients loisirs du groupe Air France, à hauteur d'environ 60 000 sièges par an, essentiellement en long-courrier. » Aujourd'hui le Groupe fait voyager 215 000 clients dans 110 pays. Côté destinations, la Russie est toujours en tête en chiffre d'affaires, suivie de l'Italie, des États-Unis, de la Norvège et du Portugal. Le Groupe emploie

850 collaborateurs répartis dans toute la France, dont 130 à Pont-de-Buis – dans la maison-mère où l'entreprise a toujours son siège – et à Châteaulin, à quelques kilomètres de là où le site accueille le service production et réservations.

À partir de 2008 et jusqu'en 2017, Michel Salaün cède son activité autocar pour se concentrer sur son cœur de métier: la création et la distribution de voyages. Acteur engagé au quotidien, le Groupe a obtenu en 2018 la labellisation ATR (Agir pour un Tourisme Responsable). Le voyageur participe notamment à plusieurs projets de reforestation en Bretagne et à Madagascar (57 500 arbres plantés, en partenariat avec Air France) et s'est engagé à absorber la totalité de son empreinte carbone avant 2025. En Ouzbékistan, au Vietnam, en Afrique du Sud, à Madagascar, au Pérou, en Inde et désormais aussi au Sri Lanka, Salaün Holidays soutient par ailleurs divers projets solidaires présentés à ses clients lors de leurs circuits. Fan de voitures de course, il en possède une belle collection. Il propose régulièrement à quelques clients et partenaires choisis, de venir effectuer avec lui quelques tours sur le circuit automobile du Mans, au cours de journées baptisées « Adrénaline ». ♦

En savoir plus : www.salaun-holidays.com



BRETONS DU MONDE, UNISSEZ-VOUS !

Cours de danse bretonne à Tokyo, cours de breton à Londres, des dizaines d'associations permettent à cette véritable diaspora de garder le lien à travers le monde. De New York au Brésil, de l'Asie à l'Afrique. Tour d'horizon.

À l'étranger, deux réseaux sont réellement utiles pour se retrouver entre Bretons.

« Bzh Network » est principalement axé sur les relations économiques. Il existe depuis dix ans et rassemble sur les réseaux sociaux. Un autre réseau, « Bretons du monde », propose lui un annuaire en ligne des Bretons expatriés sur son site pour échanger des conseils, ou simplement pouvoir parler Bretagne

avec un compatriote même dans le plus lointain des pays. « J'ai vu des Bretons apprendre la langue bretonne une fois à l'étranger alors qu'ils s'en désintéressaient en Bretagne », témoigne Erwan, originaire de Plouguerneau et expatrié au Japon. Le web a permis à la culture bretonne de s'exporter. Depuis 1999, l'association « An Tour Tan » organise régulièrement des « cyber Fest-noz » retransmis par internet à travers le monde. Sur un autre registre, il existe aussi des cours de breton en ligne avec Edu Breizh, qui propose des MOOC (Massive Open Online Course, cours en ligne à plusieurs) accessibles par internet depuis n'importe quel endroit du globe.

Les Vieilles Charrues à New York

Et les sites web ne manquent pas pour commander des produits bretons, découvrir l'histoire de Bretagne, ou simplement lire des actualités sur la Bretagne. Aux États-Unis, BZH New York a ainsi réussi son pari de faire venir le concert des Vieilles Charrues directement de Carhaix (Finistère) à Central

Park (en partenariat avec Salaün Holidays). De même, l'association reçoit régulièrement des chanteurs et musiciens bretons comme Nolwenn Leroy ou Yann Tiersen. C'est aussi BZH New York qui a coorganisé en 2016 l'arrivée de la Transat à la voile à Brooklyn, et accueilli la frégate L'Hermione à son arrivée aux États-Unis. D'après les chiffres du consulat (lui-même dirigé par une... Bretonne : Anne-Claire Legendre), la communauté bretonne de New York représente 9 000 personnes. Au Brésil, l'association des Bretons de São Paulo a proposé pour la première fois l'an dernier en avril la Fête de la Bretagne-Gouel Breizh, grand événement multiculturel organisé chaque année en France et dans plusieurs pays. Au programme : soirées, concerts, danses et animations autour de la culture bretonne et celtique, accompagnés de cidre breton, de galettes et de crêpes.

Contacts :

www.facebook.com/groups/BZHNetwork
www.bretonsdumonde-obe.bzh



© Belozersky

ÉDUCATION

L'école à la maison... la clé d'une expatriation réussie

Des changements fréquents d'école, une langue d'apprentissage différente de sa langue natale, ou tout simplement un lycée trop éloigné, autant de raisons qui peuvent rendre l'enseignement difficile pour les enfants expatriés. Le « homeschooling », l'école à la maison, est une alternative séduisante. Plusieurs formules existent, pour les langues étrangères ou les matières plus classiques, à plein-temps ou en complément, en fonction des besoins et des attentes de chaque famille. Tour d'horizon.



HATTEMER

L'école des savoirs

C'est l'école française à distance par excellence depuis 1930, fréquentée en leur temps par Élisabeth Badinter, Jacques Chirac, Jean d'Ormesson, Françoise Dorin ou Jean-Paul Sartre. À la fin du XIX^e siècle, Rose Hattemer, institutrice venue d'Alsace, enseigne à Paris le français aux jeunes enfants qui lui sont confiés. Préceptrice dans plusieurs familles, mademoiselle Hattemer est tout naturellement amenée à enseigner chez elle à des groupes d'enfants avant de développer le premier cours par correspondance en France. Sa pédagogie : établir un programme pour chaque enfant et faire travailler son intelligence. La méthode Hattemer était née, innovatrice et traditionnelle à la fois.

Et parce que les situations peuvent revêtir des formes très diverses, Hattemer propose des solutions sur mesure

pour garantir aux enfants expatriés un excellent niveau scolaire et une réintégration optimisée lors de leur retour en France. S'il n'y a pas d'établissement pouvant l'accueillir en expatriation, choisissez le programme de scolarité complète trois à quatre heures de travail par jour sur cinq jours – 30 modules. Pour un programme de français « comme en France », optez pour la discipline complète de français une heure de travail/jour sur cinq jours – 30 modules. Enfin, si vous avez besoin d'un programme pour simplement compléter la scolarité de votre enfant et lui garantir une facilité d'intégration lors de votre retour en France, préférez le programme primaire expatrié dix modules à étudier, dix devoirs à réaliser. L'offre permet la délivrance d'un avis de passage et d'un relevé de notes détaillé. Chaque formule comprend la mise à disposition du programme en ligne, de devoirs téléchargeables, une correction sous dix jours, et un accès par internet (les grands cours en ligne ne concernant que la formule Expat), aux relevés de notes, bulletins et avis de passage.



LEGENDRE

Entre tradition et innovation

Les Cours Legendre à distance ont été fondés en 1957 par une équipe d'enseignants réunis autour de Constant Legendre, professeur et docteur ès sciences. Depuis lors, l'enseignement à distance a prouvé son efficacité grâce à un corps professoral expérimenté, des cours alliant tradition et innovation, et une équipe pédagogique toujours à l'écoute. Les Cours Legendre à distance accompagnent l'enfant via des programmes qui suivent ceux de l'Éducation nationale en les complétant pour permettre à ceux qui le souhaitent d'approfondir les notions. L'école est ouverte toute l'année, et on peut s'inscrire à n'importe quel moment ! L'exigence de sérieux et le soin apporté à la qualité pédagogique ont permis aux Cours Legendre à distance d'être unanimement appréciés et recommandés. De nombreuses familles se déplacent chaque année à l'étranger pour des raisons professionnelles ou per-

sonnelles. Les établissements scolaires locaux ne proposent pas toujours aux enfants le niveau d'enseignement requis ou ne répondent pas exactement aux attentes éducatives des parents. Les Cours Legendre à distance s'adaptent au rythme de la vie de famille et le niveau de leur enseignement permet une réintégration aisée dans un établissement scolaire en France, après une scolarité complète ou partielle. Grâce à l'espace en ligne, parents et enfants ont accès partout dans le monde et à tout instant à des ressources numériques et au suivi des notes obtenues. Ils gardent ainsi un lien permanent avec l'équipe pédagogique. Les échanges se font alors par mail et les devoirs à envoyer à la correction peuvent être scannés et téléchargés directement en ligne.



LEARNISSIMO

Apprendre une langue à distance

La méthode permet aux enfants comme aux adultes d'apprendre ou d'améliorer une langue étrangère pour s'expatrier partout dans le monde 150 professeurs natifs proposent des cours en visioconférence dans plus de quinze langues pour s'adapter au pays d'accueil et au vocabulaire de tous les secteurs d'activité : espagnol, portugais, japonais, chinois, russe, italien, allemand, néerlandais... Learnissimo est le spécialiste de l'apprentissage des langues étrangères en visioconférence. 50 000 cours ont déjà été donnés sur la plateforme pour 3 000 élèves actifs. 96% de clients satisfaits. Le site propose également un coaching pédagogique à travers un apprentissage et un accompagnement de la progression pour atteindre les objectifs de l'élève. Un suivi pédagogique est prévu avec un outil d'entraînement, un test d'évaluation au début et à la fin, un plan de développement des compétences et un bilan des acquis linguistiques (sur demande). Il offre une progression rapide et l'aisance à l'oral pour devenir rapidement opérationnel, s'adaptant au niveau de chacun (débutant à avancé, enfants et adultes) et autorisant flexibilité et souplesse : on prend ses cours quand on le souhaite au travers d'un calendrier intuitif. On réserve ses séances « à la carte » avec le professeur de son choix. Les tarifs vont de 165€ pour cinq heures à 900€ pour trente heures. Les cours sont valables jusqu'à un an selon les formules. ♦



NACE SCHOOLS DEVIENT GLOBEDUCATE

L'histoire commence en 1972 avec l'ouverture d'une petite école maternelle, Agora Patufet, près de Barcelone, en Espagne. Depuis lors, le groupe se développe. Partenaire de la banque publique d'investissement Bpifrance, NACE Schools compte aujourd'hui 51 écoles dans dix pays et sur trois continents – soit 25.000 élèves – dont 10 en France : l'EIB (Paris, 6 écoles), le Cours Hattemer (Paris, 2 écoles), l'EBICA (Valbonne) et l'ISN (Nice), ainsi que 4 écoles à distance : Hattemer Academy, Cours Legendre, Cours Sainte-Anne et Learnissimo, avec à la clé de nouvelles opportunités d'échanges et d'événements pour les enfants au sein du réseau des écoles du groupe. « Ensemble, nous partageons un savoir-faire qui permet d'offrir un apprentissage d'excellence à notre communauté d'élèves, et ceci à une échelle mondiale, explique Line Vissot-Weil, la présidente pour la France. Notre nouveau nom, Globeducate, reflète cette envergure internationale et notre mission de préparer chaque élève à devenir un acteur global du monde de demain. L'impact de ce projet sera important sur l'avenir de nos écoles et au rôle qui leur incombera pour construire notre futur. » Le groupe bénéficie du savoir-faire reconnu du groupe

en matière d'enseignement international, mais aussi de ses contacts privilégiés avec les grandes entreprises et les institutions européennes et internationales, dont il scolarise nombre d'enfants de collaborateurs. Ses piliers : l'apprentissage des langues étrangères dès la maternelle et l'ouverture à l'international. Les élèves pourront poursuivre leur cursus partout dans le monde, avec pour objectif ultime l'IB – International Baccalaureate –, un sésame qui donne accès aux meilleures universités.

Développement durable

L'un des éléments clés du nouveau projet est l'agenda d'initiatives, qui souscrit aux objectifs mondiaux de développement durable de l'ONU pour 2030. Ce programme réunira chaque élève et sa famille, ainsi que les membres de l'équipe pédagogique, en donnant à chacun l'occasion de s'impliquer. Dans un premier temps, un partenariat officiel a été conclu avec deux organisations reconnues au niveau international : WWF et Eco Schools. Les initiatives ont commencé en janvier et, pour les deux prochaines années scolaires, les écoles Globeducate se concentreront sur quatre des 13 objectifs de développement durable définis par les Nations unies, à savoir : la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique, la vie terrestre et l'eau propre et enfin l'assainissement. L'idée est de jeter les bases qui permettront à chaque élève et aux générations futures de trouver leur propre voie pour transformer le monde de demain.

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

magazine • newsletter 7/7 • réseaux sociaux • emarketing

**Leader sur l'information pour la
mobilité internationale des Français :
actualités et services**

Abonnez-vous à notre
newsletter gratuite : en cadeau,
recevez un numéro gratuit du
Journal des Français à l'étranger



**FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR**





Photos © David Zuber, Deutchesse Photography

FORMATION

Glion, l'excellence suisse

Les métiers de l'hôtellerie font partie des secteurs les plus porteurs pour les Français qui souhaitent travailler à l'étranger. Pour réussir, il est important d'avoir suivi une formation de qualité, reconnue dans le monde entier. Glion, école hôtelière internationale, propose des formations en master pour devenir un manager hors pair dans les secteurs du luxe, de l'investissement immobilier et de l'hôtellerie.

L'expérience Glion, c'est un apprentissage hors norme dispensé par une école hôtelière suisse d'exception. Les jeunes sont accueillis sur les campus britanniques ou suisses de l'Institut et bénéficient d'un enseignement haut de gamme qui les forme au management hôtelier. Cela fait plus de cinquante-cinq ans que Glion est à l'avant-garde de l'excellence en matière de formation hôtelière.

Aujourd'hui, les campus proposent de nombreuses formations internationalement reconnues, où des jeunes passionnés apprennent le métier avec les meilleurs, qu'ils soient propriétaires d'établissements étoilés, dirigent des entreprises internationales, ou encore enseignent dans des universités réputées. Les formations à bac+5 permettent aux étudiants de se spécialiser, d'approfondir leurs acquis

tout en leur promettant un véritable avenir professionnel. Le master est un débouché quasi garanti vers la vie professionnelle, raison pour laquelle Glion a choisi de développer plusieurs formations à bac+5 accessibles aux élèves titulaires d'une licence, d'un bachelor ou d'un master.

Le master en hôtellerie, entrepreneuriat et innovation

Ce master se déroule sur le campus de Glion et a été spécifiquement conçu pour celles et ceux qui ont une fibre entrepreneuriale, qu'il s'agisse d'entrepreneurs établis ou de professionnels possédant une affaire familiale. Ce master convient également aux personnes en reconversion professionnelle. En effet, ce programme vous permettra de développer vos compétences, la stra-

tégie et l'esprit d'entreprise à travers l'étude des modèles de gestion et des technologies les plus avant-gardistes. Il est préférable d'avoir déjà suivi des études dans le domaine de la gestion et de l'hôtellerie, mais il s'adresse à des profils très différents: reconversion professionnelle, jeune diplômé, expérimenté... Il faut noter que les étudiants n'ayant aucune expérience dans le secteur pourront bénéficier de quatre semaines d'immersion en hôtellerie pour acquérir les connaissances indispensables à la réussite de ce diplôme. Au cours du programme, vous aurez l'opportunité de concevoir et de créer de nouveaux processus pour les hôtels de demain et d'imaginer de nouvelles expériences clients. Ce master sera l'occasion d'aborder ou d'approfondir le marketing et les Big Data dans l'hôtellerie, les technologies digitales et la gestion du



Big Data, le marketing digital et le *Growth Hacking*, les stratégies financières et de levée de fonds, les fusions, acquisitions et restructurations ou encore le développement durable et l'entrepreneuriat social... le tout couronné par un voyage d'études à Berlin puis dans la Silicon Valley et la Napa Valley en Californie, et un stage de six mois. La prochaine rentrée s'effectuera en février 2020.

Le master en gestion du luxe et l'expérience client

Les produits de luxe, de la mode et de l'hôtellerie étoilée sont des secteurs attractifs mais qu'il faut bien maîtriser pour savoir bien les appréhender. Si vous êtes un jeune diplômé, en reconversion professionnelle ou encore en formation diplômante, ce master est fait pour vous ! En alliant un programme intensif, un apprentissage immersif et des stages pratiques vous aurez la possibilité de faire décoller votre carrière.

Pour Nicoletta Giusti, professeur et directrice de ce master, « ce programme offre aux futurs managers d'entreprises de luxe les compétences indispensables pour devenir un expert du service-client. Vous serez capable de concevoir, d'organiser et de délivrer la meilleure expérience client qui soit pour une clientèle de luxe. Ces compé-

tences vous permettront d'accélérer votre carrière dans la vente ou dans le secteur du luxe. Entre voyages d'études, cas pratiques, journées de recrutement, projets spéciaux et stage en entreprise, ce master vous ouvrira les portes des marques du luxe. »

Pour ce faire, il est possible de participer à une formation initiale intensive en ligne, et suivre des cours en économie et sociologie du luxe, mais aussi les nouvelles tendances dans les hôtels, complexes hôteliers et événements de luxe, étudier l'économie expérientielle, la transformation digitale et l'analyse de données, le luxe et le design durable, la gestion de la vente au détail, la finance d'entreprise et la création de valeur... Ancré dans le marché du luxe, ce master explore les secteurs de la mode, du design et de la vente et leur synergie avec le secteur de l'hôtellerie. Ce diplôme vous dotera de tous les outils et techniques nécessaires pour réussir dans cette industrie.

Master en finance, immobilier et développement hôtelier

Ce master est une exception : il est le seul à donner une vue d'ensemble de l'immobilier, des marchés de capitaux et du développement hôtelier international. Ce programme s'adresse aux personnes sou-

haitant travailler dans le développement hôtelier international, ou pour une société de placement immobilier, un fonds d'investissement, une banque ou une équipe de gestion de patrimoine.

Pour Andri Rabetanety, professeur et responsable de programme, « c'est une incroyable opportunité pour moi de transférer mon expérience en investissements et analyses financières dans ce programme. Il y a tellement d'options à considérer dans cette industrie : travailler en tant qu'analyste ou courtier pour une des "grosses enseignes", démarrer votre entreprise, travailler dans une classe d'actif dans laquelle vous souhaitez vous spécialiser. » Ce sera l'occasion d'étudier les concepts et techniques de l'immobilier les plus avant-gardistes. Plusieurs maîtres de conférence renommés interviendront, vous irez en voyage d'études à Dubai et Amsterdam, et vous pourrez visiter des sièges sociaux de grandes entreprises. À l'issue du programme, vous aurez obtenu des certifications reconnues à l'échelle mondiale tels que STR, HVS, Bloomberg et Argus. ♦

• Pour plus de précisions, contacter Mme Claire Dupain, responsable des admissions Glion & Les Roches : claire.dupain@sommet-education.com (+33 6 35 04 08 57).



FORMATION

L'école d'actuariat Euria de Brest fête ses trente ans

L'actuariat, kesako ? Cette discipline scientifique forme à des carrières internationales de tout premier plan dans l'assurance ou la finance. Avec un chômage inexistant pour les diplômés, elle est pourtant encore trop peu connue, regrette Fabrice Hamon. Ancien de l'Euria, le Français vit aujourd'hui à Londres après un passage par Hong Kong.

Après une maîtrise en ingénierie mathématique, Fabrice Hamon a choisi l'école de Brest, d'où il est sorti en 2000. « Je souhaitais travailler dans la finance de marché, se souvient le Français. J'ai été recruté à Londres avant même d'être diplômé, par la tristement célèbre banque d'affaires américaine Lehman Brothers, directement après mon stage de fin d'études comme analyste en salle de marchés. » L'Euria est un institut public, rattaché à l'Université de Bretagne. L'école forme ses étudiants en trois ans, avec un taux d'insertion de 100% et un salaire moyen d'embauche de 40 000 euros par an, ce qui la positionne au niveau des meilleures écoles d'ingénieurs. « Les diplômés sont des spécialistes de la quantification des risques financiers, argumente le Français. C'est une formation scientifique très orientée statistique et probabilité, analyse de données et programmation. » On y entre en général après deux ans de prépa maths sup/maths spé., et 35 à 40 diplômés en sortent chaque année.

Société de conseil

Après Londres et un nouveau passage par Brest au Crédit Agricole de Bretagne, « une salle de marché avec vue sur mer ! », Fabrice Hamon se retrouve quasiment en chômage technique avec la crise de 2008. Il prend alors pour quelques mois la direction de l'Euria : « Mon travail consistait à accompagner le virage stratégique de l'école qui était trop centrée sur elle-même. » On retrouve les actuaires traditionnellement dans l'assurance, où ils sont les architectes des contrats, mais une petite minorité choisit le secteur banque-finance. En 2010, le Français, ses deux enfants et son épouse (envoyée là-bas par un cabinet d'affaires parisien) s'envolent pour Hong Kong. Fabrice Hamon trouve un



▲ Fabrice Hamon.

« LES DIPLÔMÉS SONT DES SPÉCIALISTES DE LA QUANTIFICATION DES RISQUES FINANCIER. »

FABRICE HAMON

poste à la Société générale. Trois ans plus tard, pour cause de nouvelle opportunité d'emploi de madame, la famille quitte à regret l'Asie pour revenir à Londres. Le Français y monte sa société de conseil : « Avec ces déménagements et changements de postes, travailler en tant qu'indépendant me semblait la meilleure façon d'opérer, dit-il. Cela me permettait de garder de la flexibilité et de ne pas avoir à me préoccuper des contraintes de la vie de salarié de banque. »

Banque japonaise

Au début, Fabrice Hamon est envoyé en mission chez Royal Bank of Scotland, la plus importante banque du monde avant la crise de 2008 et sa nationali-

sation par l'État anglais pour éviter sa faillite. Décision a été prise de lui faire subir une cure d'amaigrissement et de se séparer des activités non stratégiques. « Mon rôle a été de donner un prix à tous les actifs que la banque voulait céder : prêts hypothécaires, produits financiers, hôtels, terres, avions, porte-conteneurs... explique le Français. Il y en avait pour plus de 55 milliards d'euros ! » Toujours en free lance, Fabrice Hamon travaille depuis deux ans pour une banque d'investissement japonaise : « Il y a là-bas une grosse activité de réassureur des risques financiers et actuariels des compagnies d'assurance-vie. Je m'assure que les modèles utilisés sont adaptés et valorisent correctement les risques pris. » En attendant les suites et les conséquences du Brexit, « un sketch permanent avec des rebondissements tous les mois », la famille a gardé sa maison dans le Finistère qui lui sert de camp de base lors des vacances d'été. ♦

Lui écrire :

fabrice.hamon@quantitativesolutions.co.uk



SIMPLIFIEZ VOTRE **IMPLANTATION** À **L'INTERNATIONAL**

Les CCI Françaises à l'International (CCI FI) vous proposent une offre complète de services pratiques pour vous accompagner dans votre projet d'implantation : domiciliation, recrutement, gestion et portage salarial, développement commercial, création de filiale...

www.ccifrance-international.org


LeBooster

FRANÇAIS DU MONDE, LA CHRONIQUE DE FRANCE INFO

Parfums d'aventure

Ils ont franchi le pas, animés par une soif de découverte, des idées originales, une motivation sans faille... Ils rencontrent parfois quelques écueils, mais la réussite est souvent au bout du chemin.

L'ahurissant business des courses de chevaux au Japon

C'est le deuxième sport le plus populaire dans l'archipel après le baseball. Chaque année, les Japonais dépensent l'équivalent de plus de 18 milliards d'euros en paris hippiques, plus du double qu'en France. Autant dire que les jockeys sont là-bas de véritables rock stars. Au Japon, la notoriété de Christophe Lemaire dépasse à coup sûr celle d'un Johnny Hallyday ou d'un Alain Delon. Avec deux « Cravaches d'or » et plus de 215 courses remportées l'an dernier, le Français a laissé sur place la concurrence. Chaque week-end, les grandes courses de chevaux rassemblent jusqu'à 100 000 spectateurs dans le grand hippodrome de Tokyo. « Les jockeys sont des personnages publics, reconnaît le Français, ils sont considérés comme de grands sportifs. Beaucoup de gens me reconnaissent dans la rue ou au restaurant et viennent



▲ Almond Eye (meilleur cheval japonais) sur l'hippodrome de Tokyo après sa victoire dans la Japan Cup et la Coupe de l'Empereur.

demandeur une photo ou un autographe. Ici, le public est bon enfant. » Né dans l'Oise, tout près de Chantilly, « La Mecque des courses hippiques » où il a fait ses classes, Christophe Lemaire a été sacré l'an dernier meilleur jockey du Japon, du jamais vu pour un *gaijin* – un étranger. Il a surtout réussi l'exploit de détrôner la légende vivante japonaise, Yutaka Take. « Je pourrais me la jouer tranquille, mais dans notre métier



▲ Christophe Lemaire avec Kisenosato (sumo Yokozuna).

on monte toujours de nouveaux chevaux. J'ai aussi la chance d'avoir le soutien de très bons propriétaires et entraîneurs. Je suis le numéro 1, il faut essayer de le rester le plus longtemps possible ! » À 40 ans, le Français vit en famille à Kyoto avec son épouse et leurs deux enfants de 12 et 14 ans, à qui il regrettera toujours de ne pas avoir su transmettre le virus de l'équitation.

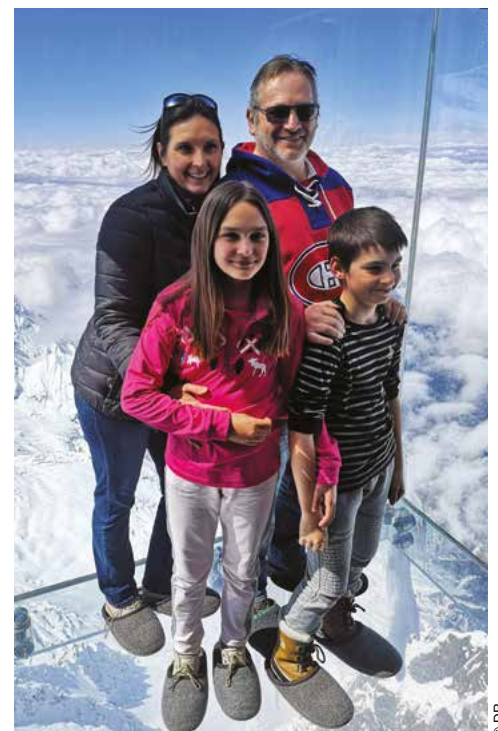
Lui écrire : christophelemaire@me.com

Suisse : des chômeurs moins bien lotis qu'en France

Alors que la réforme de l'assurance-chômage a été actée en France, qu'en est-il chez nos voisins ? En Suisse, la priorité, c'est aussi le retour à l'emploi. Stéphane Auckenthaler a créé et dirige depuis cinq ans à Genève la filiale d'une société française spécialisée dans les services informatiques. Elle emploie aujourd'hui 42 personnes. Pour lui, on a beau n'être qu'à quelques kilomètres de la frontière, la culture au travail est bien différente de ce côté-ci du lac Léman. La Suisse fonctionne à l'anglo-saxonne avec des contrats moins protecteurs qu'un CDI français pour le salarié, pas de RTT et une assurance-chômage bien plus limitée : « L'objectif principal est de remettre les gens au travail. La priorité, c'est de les

former pour qu'il retrouvent vite un emploi. » On pense d'emblée à la finance, mais c'est bien dans les services informatiques que les embauches d'étrangers sont les plus nombreuses aujourd'hui en Suisse : « Il y a vraiment un déficit de ressources. La filière royale ici, c'est la banque, c'est celle qui rémunère le mieux. Pour l'informatique, le niveau d'études, c'est le BTS et après des écoles polytechniques, qui correspondent aux grandes écoles en France. On a les techniciens et les élites, mais rien entre les deux, alors que ce sont ceux qui font le gros du travail. » Du coup, ils viennent les chercher dans les pays limitrophes comme la France.

Lui écrire : stephane.auckenthaler@apside.ch



Séjours linguistiques et de découverte Scolarité à l'étranger pour lycéens Séjours sur mesure, Summer camps

USA, Canada, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande,
Japon, Argentine, Espagne, Grande-Bretagne, Malte...



ouvrir les jeunes au monde

01 43 29 60 20

www.cei-sejour-linguistique.fr



Le petit ingénieur devenu nabab en Albanie

Débarqué il y a 35 ans dans un pays communiste verrouillé à double tour, le Français est aujourd'hui le premier employeur étranger d'Albanie. Récit d'une incroyable ascension, partie d'une cargaison de feuilles de sauge. À l'époque c'est un tout jeune ingénieur. Julien Roche a 25 ans. Il débarque à Tirana en 1982, en pleine dictature stalinienne. Le régime veut en effet lui acheter le système de télécommunication qu'il vient de mettre au point. Problème : il n'y a pas un sou dans les caisses et on lui propose du troc, pour un million et demi de dollars. Julien Roche choisit de se payer alors avec 900 tonnes de sauge albanaise. Il sait que les Américains raffolent de cette herbe pour farcir leur dinde de *Thanksgiving*. C'est le début de la fortune du Français, qui créée au fil des ans une quarantaine de sociétés, dans l'informatique, la télévision, la construction et même un journal et une compagnie aérienne. « *J'aime bien créer des boîtes mais après, les gérer, ça m'embête. Au bout d'un certain temps, je les revends.* » Président de la chambre



de commerce franco-albanaise, Julien Roche, 55 ans, né à Bourg-en-Bresse, explique sans détour qu'il joue aujourd'hui les intermédiaires entre les marchands d'armes français et l'armée albanaise, qui doit se moderniser après son entrée dans l'Otan en 2009 : « *L'armée albanaise doit encore se mettre à niveau. Nous avons vendu des hélicoptères militaires et les*

armements des bateaux. Commercer avec la France est une façon pour l'Albanie de renforcer son indépendance par rapport à des pays plus puissants comme la Russie. » En face de l'Italie, au nord de la Grèce, le petit pays des Balkans rêve d'ailleurs d'intégrer un jour l'Union européenne.

Lui écrire : j@roche.al

Le PVT, une aubaine pour les jeunes français

Le permis vacances travail a aidé l'an dernier près de 50 000 jeunes à passer un an ou plus à l'étranger. Il y a ceux qui les enchaînent comme Justine Guillon au Canada. Le nom déjà, « Balzac Café », sonnait bien français au milieu du Canada anglophone de l'Ontario. Justine Guillon y a trouvé son job en trois jours. Après la Nouvelle-Zélande et l'Australie, la jeune femme débarquait à Toronto pour un troisième PVT. « *Les démarches sont vraiment accessibles, témoigne-t-elle. Mais au Canada, il y a des quotas, c'est plus compliqué, il faut envoyer un dossier et être tiré au sort.* » Une quinzaine de pays permettent ainsi aux jeunes Français d'alterner, pendant un an ou plus, travail et vacances. À Toronto, la jeune Française, âgée de trente ans, est superviseuse du « Balzac Café » et de ses neuf employés. Ce n'est pas un job alimentaire et son projet est à terme d'ouvrir son propre établissement. Contrairement à ce qu'on pense, partir en PVT ne vous limite donc pas aux *farm works*, les travaux des champs. « *En Nouvelle-Zélande, j'étais barmaid dans un super restaurant très réputé, plaide-t-elle, en Australie aussi, j'ai fait des crêpes, j'étais serveuse, j'ai des amis qui étaient ingénieurs. On peut vraiment faire toutes sortes de boulots !* » Au Canada, Justine Guillon a déposé une demande de résidence permanente pour rester au moins cinq années de plus, travailler et... voir du pays.

Lui écrire : justine.guillon@live.fr





FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Union Benelux Cœur de l'Europe

BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS

Au carrefour des échanges
économiques et humains

INVESTISSEMENT

Le réseau CCI FI,
partenaire incontournable

SUCCESS STORY

Ces entreprises qui réussissent

LES INSTITUTIONS

La vie diplomatique
et consulaire

LES ACCUEILS FRANÇAIS

La solidarité en action



DEPUIS 135 ANS, AU SERVICE DES ENTREPRISES

1^{er} cercle d'affaires de la communauté franco-belge
de Belgique

CLUB AFFAIRES

320
entreprises
membres

1300 m²
de bureaux

CENTRE D'AFFAIRES

40
entreprises hébergées

+2500
participants
chaque année

SERVICE D'APPUI AUX ENTREPRISES

1400
sociétés conseillées

Depuis le 1^{er} janvier **2019**, guichet
unique d'aide à l'export français

BELGIQUE

Un voisin si proche

Pour des raisons de proximité historique, géographique et linguistique, la Belgique occupe une place de choix dans le cœur des Français. Ce lien se confirme au niveau économique avec des échanges soutenus entre les deux pays. Au-delà des clichés, notre voisin d'outre-Quévrain reste à découvrir, notamment en termes d'emploi, d'investissement et de qualité de vie.



▲ Bruxelles.

« Bruxelles ma belle, je te rejoins bientôt, aussitôt que Paris me trahit... » C'est ainsi que le chanteur Dick Annegarn (certes néerlandais !) déclarait ait sa flamme pour la capitale belge dans sa jolie chanson éponyme. Au-delà de la dimension poétique, Bruxelles occupe une place névralgique au cœur de l'Union européenne, avec Strasbourg et Luxembourg (auxquelles on peut associer Francfort où siège la Banque centrale européenne). La capitale belge accueille en effet bon nombre d'institutions clés telles que le siège permanent de la Commission européenne, le Parlement européen (en alternance avec Strasbourg), mais aussi le Comité économique et social européen, le Comité des Régions de l'UE, ou encore le service européen pour l'action extérieure. Membre fondateur de l'Union européenne – alors appelée Communauté économique européenne (CEE) – lors du traité de Rome de 1957 avec la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, la Belgique a pris une part active dans toutes les étapes de la construction européenne.

Un État fédéral

Si la Belgique est une monarchie, le roi n'y exerce aucun pouvoir à titre personnel. Le pouvoir exécutif fédéral est assuré par la Première ministre (Sophie Wilmès a succédé à Charles Michel en

octobre 2019). L'État fédéral est compétent dans les domaines régaliens des affaires étrangères, de la défense nationale, de la justice ou encore des finances. Les trois Régions du pays (Flandre, Wallonie, Bruxelles-Capitale), qui ont aussi des organes législatif et exécutif (le Parlement régional et le Gouvernement régional), sont compétentes dans les domaines économique et territorial. Enfin, les trois Communautés (flamande, française et germanophone) sont responsables de la culture, de l'enseignement et de la langue.

La position de la Belgique au cœur de l'Europe se retrouve aussi dans ses échanges économiques puisque 80% d'entre eux sont réalisés avec les partenaires de l'UE, au premier rang desquels la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Autrefois prédominante dans l'économie locale, la Wallonie a souffert du déclin de son industrie lourde et de son secteur minier, alors que la partie flamande est aujourd'hui plus prospère, grâce notamment aux performances du port d'Anvers (seconde place portuaire européenne mais aussi capitale mondiale du commerce de diamants), de l'essor des services, de l'industrie pharmaceutique et des hautes technologies. Délimité au nord par les Pays-Bas et la mer du Nord, à l'est par l'Allemagne et

au sud par la France et le Luxembourg, la Belgique partage avec ses voisins du Benelux une forte densité de population (330 hab./km²). L'intérieur du territoire est formé de régions fertiles, de landes et de forêts. Enfin, confirmant son appellation légendaire de plat pays, on notera que le signal de Botrange, sur le plateau des Hautes Fagnes, dans le massif ardennais, en province de Liège, est à 694 m le point culminant de ce territoire. ♦

* Sources Eurostat, UE (toute l'europe.eu)

LA BELGIQUE À LA LOUPE

Monarchie constitutionnelle fédérale

Chef de l'État : S. M. le Roi Philippe

Premier ministre : Sophie Wilmès

Capitale : Bruxelles

Superficie : 30 528 km²

Population : 11,47 M hab.

Langues officielles : français, néerlandais, allemand.

Fête nationale : 21 juillet

Villes principales : Bruxelles, Anvers, Liège, Charleroi, Bruges.

Adhésion à l'UE : 1957 (membre fondateur)

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB volume (1) : 459,8 Mds €

Croissance PIB (2) : 1,2 %

Dettes publiques (2) : 104,7 %

Déficit public (2) : 1,9 %

Inflation (1) : 2,3 %

Taux de chômage (2) : 5,5 %

* Source Eurostat 2018 – 2 : 2019.

UFE BELGIQUE

L'Union fait la force

Depuis quelques mois, l'Union des Français de l'étranger (UFE) de Belgique a repris de l'envergure. Désormais, elle organise des dizaines d'événements tous les ans, l'équipe dirigeante est très dynamique sous l'impulsion de son président, Michel Cottray, un expat' dans l'âme qui connaît bien le réseau de l'UFE.

Michel Cottray est un professionnel expérimenté de l'hôtellerie de luxe qui a créé des liens étroits avec l'UFE depuis plusieurs années. Toujours expatrié, c'est un réseau auquel il tient. « *J'ai une carrière internationale, explique le président de l'UFE Belgique. J'ai travaillé dans douze pays différents, de Bali à l'Australie en passant par la Grèce, et j'étais très investi auprès de l'UFE d'Arabie Saoudite. Quand je suis arrivé en Belgique, une fois bien installé, j'ai eu envie de m'investir dans la représentation UFE de ce pays qui connaissait de réelles difficultés. Il faut savoir qu'en Belgique la communauté française est très vaste, avec 300 000 à 400 000 Français. C'est un noyau dense. Fin 2018, nous avons relancé un bureau en travaillant main dans la main avec le consulat. À cette époque, il n'y avait plus que 20 membres enregistrés. Nous sommes quelque 120 membres actifs aujourd'hui et prévoyons d'ouvrir une antenne à Liège.* »

Curieusement, il est parfois plus compliqué de développer une représentation UFE dans un pays comme la Belgique qu'à l'autre bout du monde: ici, les Français sont proches de la France, ils ressentent moins la nécessité de ce lien si particulier qu'offre l'UFE. En outre, les associations de Français sont très nombreuses, la concurrence est donc rude !

Des membres très actifs

« *Notre équipe est très soudée et nous organisons beaucoup d'événements, poursuit Michel Cottray. Des conférences avec des intervenants experts sur des sujets plutôt institutionnels comme la retraite, la protection sociale, les successions, l'investissement immobilier, l'obtention des crédits... qui sont également ouvertes aux non-adhérents. Nous organisons aussi des réunions plus festives, comme la fête du beaujolais nouveau, des visites de musées privés, des conférences avec les écrivains... Nous travaillons aussi avec le consulat, les conseillers consulaires... À ce propos, nous renseignons les Français installés en Belgique sur les prochaines élections, en*



▲ Michel Cottray.

© Lætitia Bazzoni

insistant sur le fait qu'ils doivent s'inscrire sur les listes car le vote sera électronique. Tout cela fonctionne bien, il y a une vraie dynamique. Nous envisageons d'agrandir notre bureau dès l'an prochain. »

Ici, l'UFE est attendue pour donner des informations sur les réseaux, la programmation culturelle... « *Nous sommes aussi sollicités pour trouver des solutions aux problèmes des Français, détaille Michel Cottray. Par exemple, les Belges ne délivrent plus de certificat de naissance papier et leur code QR n'est pas compatible avec les services français... Dans ces cas-là, nous sommes utiles en aidant à trouver des solutions.* »

L'UFE de Bruxelles s'adresse plutôt à des Français installés depuis plusieurs années en Belgique, les nouveaux arri-

vants se dirigeant vers des associations spécifiques. Ce sont plutôt des profils de cadres supérieurs, professions libérales, avec des jeunes créateurs ou entrepreneurs qui s'appuient sur le réseau de l'UFE pour se faire connaître. « *Nos membres sont pour la plupart des actifs, et ici, nous n'avons pas d'évadés fiscaux !* », s'amuse Michel Cottray. Pour lui qui a connu de nombreuses destinations plus « exotiques », travailler en Belgique permet un retour en douceur de l'expatriation. C'est un pays qui ressemble à la France, qui fonctionne comme la France, qui brille par sa diversité (Bruxelles est la deuxième ville la plus cosmopolite au monde après Dubaï), et qui reste tout de même une belle expérience à l'expatriation ! ♦



STEIGENBERGER
WILTCHER'S
BRUSSELS

BELGIQUE

À la recherche d'un pied-à-terre à Bruxelles ?



S'installer dans une nouvelle ville est un défi de taille ! Il faut du temps pour se familiariser à un nouvel environnement et définir le quartier dans lequel on souhaite élire domicile. Avant de trouver le cocon de vos rêves à Bruxelles, un séjour à l'hôtel peut s'avérer une étape confortable. À ce titre, l'hôtel Steigenberger Wiltcher's semble être une solution à envisager

Il s'agit du plus bel hôtel de la ville doté de 5 étoiles, il est luxueux mais accessible ! Son point fort est sans aucun doute la taille de ses chambres, les plus grandes de la ville qui vous permettront de vous installer confortablement même si votre séjour se prolonge. Il est idéalement situé sur l'Avenue Louise, le quartier le plus chic de Bruxelles mais bien plus abordable que l'Avenue Montaigne à Paris.

L'hôtel est proche de nombreux transports en commun et est doté d'un parking de 600 places, vous n'aurez donc aucun mal à vous déplacer. En plus, vous avez la chance de pouvoir vous faire servir en chambre si vous n'avez pas envie de vous rendre au restaurant, un coup de fil et le tour est joué ! Après une journée fatigante, vous pouvez prendre du temps pour vous et vous relaxer au Spa Aspria qui est directement accessible depuis les ascenseurs de l'hôtel. Piscine, sauna ou hamam ? Décidément séjourner à l'hôtel peut offrir bien des avantages en attendant de trouver le logement idéal !



Steigenberger Wiltcher's Hotel

71, Avenue Louise | 1050 Bruxelles, Belgique

T+32 2 542 42 42 | E brussels@steigenberger.com

www.wiltchers.com

ACCUEIL FRANÇAIS DE BRUXELLES

Un lien précieux entre les Français de Bruxelles

Créé en 1957 par des femmes expatriées, l'Accueil français de Bruxelles s'est fixé pour but d'aider les familles françaises à s'intégrer dans leur nouvel environnement et à nouer des contacts amicaux au travers d'activités diverses.

L'Accueil compte aujourd'hui près de 700 familles adhérentes, dont une centaine de bénévoles, et propose une cinquantaine d'activités dans les domaines artistiques, culturels et sportifs, comme le yoga, le tennis, le vélo ou des sorties avec le club «happiness», des rencontres pros avec le club «business», des conférences, des ateliers de cuisine, des activités manuelles et artistiques, et des nouveautés cette année : un atelier photo, des séances de sophrologie autour de techniques de relaxation dynamique qui passent par la respiration, le corps et la pensée, et des cours de cuisine pour les enfants. Ces activités varient en fonction des personnes qui s'y engagent et sont gérées par des membres bénévoles de l'association. L'Accueil organise également des conférences et des événements business. Elle fait partie du réseau Fiafe (Fédération internationale des accueils français et francophones d'expatriés) qui fédère les nombreux Accueils français de l'étranger.

L'association a ses bureaux à Uccle, dans une grande maison de maître, où l'équipe des permanences accueille et informe les adhérents ou futurs membres. L'association aide les expatriés à se rencontrer, à découvrir la ville et à s'ouvrir aux différents réseaux existants. « *Les activités proposées aux membres nous ouvrent forcément sur ce pays surprenant où le savoir-rire et le savoir-vivre sont de rigueur* », assure Marion Pasquier, responsable des partenariats de l'Accueil français de Bruxelles. En devenant membre, pour une cotisation annuelle de 55 euros, vous bénéficiez aussi de l'annuaire recensant tous les membres de l'association, de « cafés de quartiers » mensuels, de soirées, déjeuners, de la liste des baby-sitters membres de l'association, ou encore de la parution gratuite de vos petites annonces de particuliers sur le site in-



▲ La joyeuse équipe de l'Accueil français de Bruxelles.

ternet et de tarifs préférentiels pour les autres supports de communication. Les membres et leurs familles peuvent participer aux activités. Seul le membre inscrit a le droit de vote et peut avoir des responsabilités au sein de l'Accueil.

Profils multiples

L'association communique avec ses membres par différents moyens. « Le Mag' » est un bimestriel de 60 pages, vitrine de ses partenaires et des événements des mois à venir. Le site internet est un outil incontournable pour partager toutes les informations sur la vie de l'association et pour s'inscrire aux différentes activités et événements. Sans oublier les réseaux sociaux: Facebook, Instagram et LinkedIn. Signe des temps, en 2018, l'Accueil ouvrait ses portes aux hommes en tant que membres à part entière. « *L'adhésion à notre association compte pour toute la famille*, précise Marion Pasquier, *où les hommes ont toujours été les bienvenus. Le changement de statuts a été voté pour permettre aux hommes une plus grande implication et prendre la*

responsabilité d'activités. Aujourd'hui les conjoints qui suivent ne sont pas uniquement des femmes. »

Les personnes qui s'engagent et s'inscrivent dans l'association ont des profils multiples. Certains membres ont fait le choix de suivre leur conjoint pour des entreprises internationales, pour les institutions européennes, pour l'Otan..., d'autres ont privilégié la qualité de vie bruxelloise. Certains y sont venus pour y suivre leurs études et sont restés, d'autres pour travailler et certains encore pour y faire des affaires. C'est une population variée en âge et en expérience qui fait la richesse de l'association. L'Accueil français de Bruxelles a été élu meilleur réseau d'intégration féminin en Belgique par le magazine « Juliette & Victor » en 2015. Un an plus tard, il recevait le trophée du Cercle Montaigne, catégorie « association ». ♦

Contact : info@accueil-bruxelles.be

Un test à l'export pour les PME françaises

La Belgique est le troisième client à l'export de la France, qui est elle-même son deuxième client international. Les entreprises françaises regardent donc en priorité vers la Belgique pour se lancer. Elles sont aidées en cela par Étienne Rousseau, président du comité des conseillers économiques extérieur de la France (CCEF).

« Ce qui me plaît, c'est de servir les intérêts de la France bénévolement et d'animer en Belgique un réseau de 34 chefs d'entreprises par des actions concrètes », témoigne d'emblée Étienne Rousseau. Né à Beauvais, diplômé d'un master en management de l'innovation à l'université de Paris-Dauphine, ce Français entame sa carrière dans le groupe BNP-Paribas. Arrivé en Belgique il y a neuf ans, il y a ouvert la filiale d'une société française de conseil: « L'expérience a été captivante, il a fallu trouver les locaux, recruter les employés, s'entourer des bons organismes locaux. » Étienne Rousseau vit en famille à Forest, commune verdoyante au sud-ouest de Bruxelles. Un an après son arrivée en Belgique, il devient conseiller économique extérieur de la France, cette activité qui occupe près de 4 000 expatriés dans le monde. En 2015, Étienne Rousseau sera élu président de la « section » belge.

Nommés par le Premier ministre et dépendant directement du conseiller économique de l'ambassade de France, ces CCEF ont quatre missions principales: informer les services publics (service économique de l'ambassade) d'opportunités d'affaires pour des sociétés françaises désireuses d'exporter; parrainer des dirigeants de PME exportatrices; former les jeunes par des actions concrètes (stages, conférences, forum emplois au lycée français de Bruxelles); et enfin évoquer au réseau des investisseurs en Belgique l'attractivité de la France, mais aussi favoriser le développement du savoir-faire français en matière d'innovation notamment grâce au réseau French Tech, dont Bruxelles vient d'obtenir le



▲ Étienne Rousseau.

LES OPPORTUNITÉS SONT NOMBREUSES POUR LES SOCIÉTÉS INNOVANTES.

label. Ils assurent enfin la promotion des VIE (volontariat international en entreprise). C'est d'ailleurs en Belgique qu'ils sont le plus nombreux: 1 350.

La Belgique, cousin de la France

La Belgique est l'un des pays où la France a mis en place une concession de service public dans le cadre de la Team France Export à laquelle appartiennent les CCEF. Dès début 2019, le comité national des CCEF à Paris a décidé de formaliser une offre de « mentoring » permettant à la CCI France Belgique de compter sur les ser-

vices de CCEF pour rencontrer les dirigeants de PME et leur donner un retour d'expérience d'installation ou des particularités économiques fiscales et sociales de la Belgique. « La Belgique dispose d'une situation géographique idéale en Europe et d'une stabilité économique, malgré un gouvernement d'affaires courantes, reconnaît Étienne Rousseau, père de quatre enfants, dont deux encore au lycée français de Bruxelles. Le royaume a beaucoup d'atouts. Il sert souvent de pays de première exportation pour une PME souhaitant s'internationaliser. »

Aéronautique, pharmaceutique, ferroviaire, automobile, portuaires, construction, tourisme ou agroalimentaire, les opportunités sont donc nombreuses pour des sociétés innovantes. Le royaume dispose aussi d'un secteur financier fort et de nombreuses entreprises dans le secteur du conseil. Il attire les Français, notamment grâce à la proximité géographique, Bruxelles n'étant qu'à 1h25 de Paris. « Cependant, la Belgique n'est pas la France malgré un vrai cousinage, prévient M. Rousseau. Ici, pas de semaine de 35 heures, pas plus de 20 jours de congés payés par an et des salaires versés sur 13,92 mois par an. Le revenu du travail est très taxé, ce qui explique la mise à disposition par les entreprises d'avantages en nature comme un véhicule ou une participation à des abonnements téléphoniques ou internet... » Les CCEF aident aussi les dirigeants de PME intéressés par leur développement en Belgique à s'entourer des bons organismes pour faciliter leur intégration. ♦

Lui écrire : rousseau@corelya.com

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Le fer de lance de la diplomatie économique

Le service économique régional (SER) est à la fois un service à part entière de l'ambassade, placé sous l'autorité de l'ambassadrice, et un département extérieur de la direction générale du Trésor. Il est compétent pour les pays du Benelux, avec un service économique également présent aux Pays-Bas. Cette zone géographique constitue en effet une entité économique cohérente : l'Union Benelux dispose d'une structure administrative spécifique dont le siège est basé à Bruxelles.

En Belgique, le service économique est composé de quatre personnes et exerce ses missions pour la Belgique et le Luxembourg. Sa première mission est régalienne : il analyse la situation macro-économique et financière et les politiques économiques et sectorielles des deux pays. Pour mener à bien cette tâche, il s'appuie sur ses contacts institutionnels, mais aussi sur ses relations avec des ONG, des *think tanks*, des chefs d'entreprise, des économistes ou des académiques... avec deux particularités en Belgique : la première est l'importance des relations économiques transfrontalières (valable aussi pour le Luxembourg); la deuxième est celle de sa spécificité institutionnelle (les compétences sont souvent partagées entre les régions et l'échelon fédéral) en lien avec une divergence grandissante entre les régions, à la fois sur un plan politique et économique. Le service économique prépare également les grandes échéances bilatérales et assure la promotion et la défense des intérêts économiques et financiers de la France; il constitue un relais naturel pour faciliter la bonne compréhension des positions respectives de la France et du pays d'accueil sur les dossiers économiques européens (ex: union économique et monétaire, politique énergétique, Brexit) et les dossiers bilatéraux (ex: transports transfrontaliers).

Attractivité de la France

Le SER contribue à la préparation des séquences économiques des déplacements ministériels ainsi qu'à l'identification des domaines de convergence et de coopérations. Le service économique anime aussi « l'équipe de France de l'export » : il assure la coordination des différents acteurs et partenaires du soutien à l'internationalisation des en-



treprises que sont la Chambre de commerce et d'industrie franco-belge (pour l'accompagnement des entreprises à l'export), Business France (pour les VIE) et les conseillers du commerce extérieur de la France (parrainage d'entreprises, conseil aux pouvoirs publics, formation des jeunes à l'international). Le service économique œuvre à ce que leurs actions soient complémentaires, crée une dynamique favorable à l'internationalisation de nos entreprises

en Belgique, et répond aux enjeux économiques de demain (par exemple la transition écologique); il appuie et aide les entreprises dans leur contact avec les administrations et les acteurs locaux. Le service économique contribue également à promouvoir l'attractivité de la France auprès des investisseurs belges, en lien avec Business France, dans un contexte de flux d'investissements croisés très dynamiques entre la France et la Belgique. ♦

LE MOT DE LA CHEFFE DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (SER), CLAIRE MONNÉ

« Malgré des liens très forts, 630 km de frontière commune, une langue partagée, une communauté française et d'entreprises très forte (250 000 Français/2 100 filiales françaises implantées), le marché belge est un marché spécifique, trop souvent considéré comme similaire au marché français par les entreprises, qui le vivent plus comme une extension de leur marché d'affaires national. Or il n'en est rien : la Belgique comporte des spécificités de marché et il ne faut pas oublier le dynamisme du marché flamand, très éloigné du marché francophone, avec des habitudes et une langue propre. Il faut donc éviter l'erreur qui consiste à ne pas préparer suffisamment la conquête du marché belge, afin d'en récolter un maximum de succès, et ne pas se priver de viser le marché flamand. »
Lui écrire : claire.monne@dgtresor.gouv.fr

ENTRETIEN AVEC HÉLÈNE FARNAUD-DEFROMONT, AMBASSADRICE DE FRANCE EN BELGIQUE

« La Belgique, c'est le laboratoire de l'Europe »

Rencontre avec la nouvelle ambassadrice de France. Nommée à Bruxelles en juillet dernier après un début de carrière au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et à l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), Hélène Farnaud-Defromont, mariée, trois enfants, originaire du département voisin du Nord, savoure ce poste d'observation unique de la relation entre les deux pays.

C'est votre premier poste comme ambassadrice, pouviez-vous rêver mieux que Bruxelles ?

La Belgique était mon vœu numéro 1 et je suis ravie d'avoir été nommée à Bruxelles car je souhaitais être en poste dans un pays de l'Union européenne sans pour autant être dans « la bulle » européenne. L'ambassade bilatérale est un formidable point

d'appui pour suivre de près les évolutions de la Belgique, que l'on qualifie souvent de « laboratoire de l'Europe ». La relation franco-belge est très dense dans tous les secteurs : politique, économique, culturelle, en matière de défense et de sécurité... À titre personnel, je suis également très contente d'être en poste en Belgique car cela me rapproche de mes racines

familiales nordistes et j'éprouve un grand attachement pour ce pays.

Dans quels domaines les relations entre la Belgique et la France ont-elles le plus de réalité ?

Nos deux pays sont traditionnellement très proches. La France et la Belgique sont tous deux membres fondateurs de l'Union européenne, alliés au



ACTE 9

Lutter ACTIVEMENT contre le plastique

La suppression de nos sacs de caisse en plastique permet une réduction de 700 tonnes de plastique par an. Carrefour Belgique a développé une gamme d'alternatives durables parmi lesquelles les sacs en coton bio et l'Océan bag fabriqué à 100% à base de déchets récupérés en mer.



On a tous droit au meilleur
[carrefour.eu](https://www.carrefour.eu)

sein de l'Otan. Nous partageons de longue date une vision commune sur les questions européennes et internationales. Nous partageons par ailleurs une frontière longue de 620 kilomètres et les interactions sont permanentes et quotidiennes. La coopération transfrontalière est très riche, ce sont des sujets très concrets qui touchent la vie des gens dans les domaines de l'emploi, des transports, de la santé ou de l'environnement. Dans le domaine économique aussi, nos deux pays sont des partenaires commerciaux de premier plan, les investissements croisés sont élevés. Enfin, la francophonie nous unit. La France et la Belgique ont en partage la langue française et travaillent conjointement à promouvoir notre langue en Belgique et au sein des institutions internationales.

La Belgique est un pays à part, d'abord parce que c'est un royaume divisé en trois parties, ensuite parce qu'il abrite une des capitales de l'Europe. Cela se ressent-il ?

Bien que nous soyons très proches historiquement et géographiquement, la Belgique reste un pays étranger pour un Français(e) parce que l'organisation institutionnelle et administrative, la déconcentration des compétences et les débats internes sur les questions linguistiques ou de modèle de société sont différents de la France. Mais la Belgique est un pays profondément européen et les Belges ne remettent pas en question ce que l'Europe leur apporte, d'autant plus que Bruxelles, la capitale fédérale, est le siège de nombreuses institutions européennes et internationales. C'est une ville très cosmopolite. Elle est, après Washington, la deuxième ville d'accueil en nombre de diplomates et de fonctionnaires internationaux du monde entier. Deux mille Français travaillent au sein des institutions européennes à Bruxelles.

Comme ancienne directrice de l'AEFE, aurez-vous un regard particulier sur le volet enseignement dans la collaboration France-Belgique ?

Oui, absolument ! Nous avons deux lycées français en Belgique. Le lycée Jean-Monnet à Uccle est l'une des têtes de pont du réseau de l'enseignement français à l'étranger.



▲ Hélène Farnaud-Defromont.

© Cyril Bruneau

**« LA RELATION
FRANCO-BELGE EST
TRÈS DENSE, DANS
TOUS LES SECTEURS. »
HÉLÈNE FARNAUD-
DEFROMONT**

Il accueille près de 3 000 élèves et obtient d'excellents résultats aux examens. Nous avons également un lycée français international à Anvers qui est un établissement en pleine dynamique de croissance, parfaitement implanté dans le paysage anversoïse. Sur les questions éducatives, la Belgique a son histoire, ses enjeux, mais nous partageons des réflexions communes, sur l'âge de la scolarité obligatoire ou sur les moyens de lutter contre le décrochage scolaire par exemple. La question de la scolarisation des enfants de migrants est également un point d'attention en France comme en Belgique car elle est un puissant facteur d'accueil et d'intégration des enfants et de leurs familles.

L'été dernier, un tiers des ambassades a changé de locataire, mais cette vague de nominations se fait encore largement aux dépens des femmes. Vous faites figure d'exception. Qu'en pensez-vous ?

Je n'ai pas du tout le sentiment d'être une intruse ou une exception ! Le nombre d'ambassadrices n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Depuis 2010, il y a eu autant de femmes nommées ambassadrices que durant les quarante années précédentes. Nous sommes actuellement 54 femmes ambassadrices de France à travers le monde. Ce chiffre est largement supérieur à la moyenne observée dans les autres grandes diplomaties. Dans le cadre de mes fonctions précédentes de directrice générale de l'administration du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, j'ai contribué à la mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines qui avait pour ambition de promouvoir l'égalité femmes-hommes et de favoriser l'accession des femmes aux plus hautes fonctions au ministère. C'est un processus de longue haleine, mais il est pleinement engagé. ♦

Entretien avec Hugues Thibaut

Hugues Thibaut est International Affairs Manager chez Group S. Il accompagne et conseille les entreprises étrangères à s'installer et à engager en Belgique.



▲ Hugues Thibaut.

Pourquoi les entreprises françaises souhaitent-elles s'implanter en Belgique ?

Il y a énormément d'entreprises françaises qui lancent leurs activités en Belgique sous différentes formes : bureau de représentation, succursale, filiale... Ceci s'explique par le fait que les formalités ont été revues et fortement allégées. À titre d'exemple, il n'est plus nécessaire d'avoir un capital minimum pour créer une SRL (SARL). De même, une entreprise s'engageant pour la première fois en Belgique bénéficiera d'une réduction importante de ses cotisations patronales sur ses 6 premiers salariés. Par exemple, les cotisations sociales ne seront que de 2% au lieu de 25% pour le 1^{er} salarié. C'est pourquoi on observe une arrivée massive d'entreprises françaises en Belgique.

Y-a-t-il des différences importantes en termes de Droit du travail entre la France et la Belgique ?

Très bonne question ! En Belgique, le recours au CDD est beaucoup plus fréquent qu'en France, car il n'est pas limité à un certain nombre de postes. Le droit belge est plus flexible vis-à-vis du renouvellement des CDD que le droit français. De plus, lorsqu'un CDD arrive à son terme en Belgique, l'employeur n'a aucune indemnité à payer. A l'inverse, en France, l'employeur devra verser une prime de précarité au salarié en fin de CDD.

Un inconvénient en Belgique est la suppression de la période d'essai depuis 2014. Si l'employeur a prévu une période d'essai dans le contrat de travail, celle-ci sera automatiquement nulle. Cette interdiction d'une période d'essai est cependant atténuée par la facilité avec laquelle l'employeur peut mettre fin au contrat durant les 6 premiers mois, sans aucune justification.

Et concernant les délais de préavis ?

En Belgique, les délais de préavis sont fixés par la loi et dépendent uniquement de l'ancienneté acquise par le salarié dans l'entreprise. Lorsque l'employeur met fin au contrat, il a le choix entre faire effectuer le préavis par le salarié ou lui payer l'indemnité compensatoire égale à la rémunération qu'il aurait perçue pendant la durée du préavis.

Quel est le rôle d'un secrétariat social en Belgique et en tant que partenaire de la CCI France-Belgique ?

Un secrétariat social est un bureau d'externalisation de paye, qui va calculer, percevoir les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu pour le compte de l'état belge. Le secrétariat social éditera également les fiches de paye mensuelles et prodiguera des conseils en droit social, tels que la rédaction des contrats.

Le Group S est devenu au fil des années le secrétariat social de référence pour les entreprises françaises ayant des salariés en Belgique. En tant que partenaire, nous nous assurons que les entreprises clientes de la CCI France-Belgique respectent bien leurs obligations en matière sociale et fiscale.

Contact : hugues.thibaut@groups.be

PARLEZ-VOUS DROIT SOCIAL BELGE ?	
En Belgique...	En France...
Effectuer un préavis	Prester un préavis
Assurance-groupe	Assurance retraite complémentaire
Mutuelle	Prévoyance
Double pécule de vacances	Prime de vacances
13 ^{ème} mois	Prime de fin d'année

**« LE GROUP S EST DEvenu AU FIL DES ANNÉES
LE SECRÉTARIAT SOCIAL DE RÉFÉRENCE POUR LES ENTREPRISES
FRANÇAISES AYANT DES SALARIÉS EN BELGIQUE. »**
HUGUES THIBAUT

CCI FRANCE-BELGIQUE

L'économie belge fait de la résistance

Dans un contexte international incertain, l'économie belge a fait légèrement mieux au troisième trimestre 2019 qu'au précédent. Au carrefour des principaux marchés européens avec des infrastructures de qualité, notamment en matière de transport, logistique et télécommunications, la Belgique attire les entrepreneurs étrangers, en particulier les Français, proximité géographique et linguistique oblige.

Plus de 4 000 sociétés ou filiales françaises sont présentes en Belgique, en particulier dans les secteurs du commerce, de l'automobile, de l'assurance et de l'industrie manufacturière. Plusieurs voyants sont au vert : selon l'Institut des comptes nationaux (ICN), l'activité économique a augmenté de 0,4% au troisième trimestre de 2019, soit +1,6% sur un an, soit encore le rythme le plus soutenu depuis le quatrième trimestre 2017. Le taux d'emploi évolue lui positivement dans les trois régions, mais les écarts entre les régions restent grands. Au deuxième trimestre 2019, le taux d'emploi s'élève à 76% en Flandre, 65,2% en Wallonie et 61,7% à Bruxelles (source : StatBel, octobre 2019). Le spectre d'une récession s'éloigne ! « Elle n'est pas très élevée, mais la croissance est là, avance Bruno Wattenbergh, directeur opérationnel de « Impulse Brussels », l'organisme de référence pour l'entrepreneuriat. Les sociétés ont d'abord absorbé cette croissance en comptant sur leur personnel via des heures supplémentaires. Ensuite, elles ont recouru à l'intérim et aujourd'hui ça se traduit mécaniquement par des créations d'emploi à partir du moment où les perspectives sont meilleures. »

Vraie opportunité

En tant qu'Européen, s'installer et ouvrir sa société à Bruxelles, Namur ou Charleroi n'est qu'une formalité. Les aides accordées aux créateurs d'entreprises dépendent de la société, du secteur et de la région choisie. Malgré des fluctuations importantes, les projets d'investissement franco-belges sont nombreux. Du côté français, ils se tournent à 70% vers les activités tertiaires comprenant le commerce, le transport, la communication et les activités financières. On en compte également dans la chimie, la pharmacie ainsi que l'énergie. « La Bel-

gique est une vraie opportunité car c'est un pays très ouvert avec une forte capacité de collaboration dans la mesure où on la respecte, s'enthousiasme François Pernot, président de la CCI France-Belgique depuis juillet 2019 (lire p. ci-contre). C'est donc un excellent laboratoire pour apprendre à exporter et travailler à l'étranger, car beaucoup plus abordable que d'autres pays pour une entreprise française. »

En Belgique, on peut en effet imaginer s'implanter sur le marché sans déployer des moyens énormes, exigés par des pays

EN TANT QU'EUROPÉEN, S'INSTALLER ET OUVRIR SA SOCIÉTÉ EN BELGIQUE N'EST QU'UNE FORMALITÉ.

plus lointains ou plus importants. C'est une terre d'accueil suffisamment grande pour constituer un véritable test pour des produits ou des services, mais suffisamment restreinte pour ne pas engager l'entreprise de manière dangereuse, et ce même si c'est un pays avec de fortes singularités, notamment du fait de son bilinguisme qui le rend complexe.

Exigence qualitative

La France reste le deuxième pays (derrière les États-Unis), en volume d'investissements directs vers la Belgique avec 147,1 Mds €, soit 14,9% du stock. La CCI France Belgique a été créée en 1885. Elle compte aujourd'hui 317 membres, dont 55% d'entreprises françaises, et joue la carte du réseau : lors des rencontres d'affaires, les « French Tech Days » le 24 et 25 septembre dernier, vingt start-up ont été sélectionnées pour être accompagnées. Le but est que ces sociétés puissent rencontrer de futurs clients ou investisseurs dans les meilleures conditions et qu'elles

valident leur potentiel de développement en Belgique et aux Pays-Bas. Côté qualité de vie, la Belgique figure parmi les pays mieux notés pour la sécurité de l'emploi, les perspectives de carrière, la qualité de la vie de famille ou encore la qualité de l'éducation. Le patrimoine financier des ménages est l'un des plus élevés de la zone euro. « Ce qui nous a attirés, témoigne Jean-Louis Dubrule, ancien président de l'UFE Belgique (Union des Français de l'étranger), c'est la façon de vivre des Belges, d'habiter dans une capitale européenne de la taille d'une grosse ville de province française avec une façon de voir les choses différente, peut-être plus optimiste. »

Entretenir leurs relations

Organisme privé de droit belge, juridiquement et financièrement autonome, la CCIFB a trois missions principales : tout d'abord aider les entreprises françaises à tirer le meilleur parti des opportunités offertes par le marché belge et, plus récemment, accompagner les sociétés belges pour le développement de leurs activités en France, grâce à un centre d'affaires qui propose 40 bureaux de différentes tailles, de salles de réunions, et des bureaux de passage. Deuxième point : héberger les entreprises et VIE dans un centre d'affaires. Enfin, l'objectif est d'animer et renforcer la première communauté d'affaires franco-belge de Belgique à travers un club d'affaires qui permet à ses membres de créer et d'entretenir leurs relations, de bénéficier d'un accès privilégié aux prestations et services proposés par la CCIFB, de rencontrer des personnalités de premiers plan du monde des affaires, de la politique, de la pensée, et de la culture (Alain Juppé, Clara Gaynard, Stéphane Richard ou Geoffroy Roux de Bézieux), et d'être tenu informés de l'actualité commerciale, juridique et fiscale grâce à son site internet. ♦

**FRANÇOIS PERNOT,
CCI FRANCE-BELGIQUE**

« Regarder plus loin que les frontières »

Entretien avec le président de la Chambre de commerce et d'industrie France-Belgique (CCI FB).

Quel est votre parcours ?

Après mes études à HEC, j'ai notamment travaillé à Madagascar dans la grande distribution puis dans la confection. Je suis arrivé en Belgique à la faveur de mon entrée dans le groupe de presse Média-Participations. Je m'occupais du marketing, puis je suis progressivement devenu le patron du « Pôle Image », qui regroupe la bande dessinée, la production de dessins animés, la production de jeux vidéo et la gestion des licences et de nos personnages. J'accompagne aussi aujourd'hui une start-up dans le domaine créatif et culturel en Belgique.

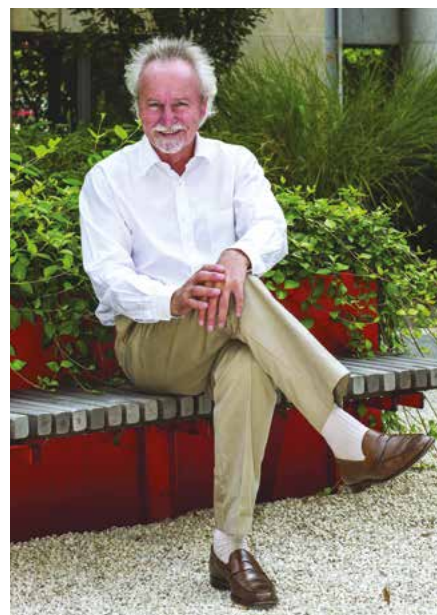
Quelles sont les actions de la CCI France-Belgique ?

Nous proposons aux entrepreneurs français et belges des rencontres et des partages dans des cadres stimulants. Nous organisons environ vingt événements par an, notamment des dîners conférences autour d'un grand patron ou

d'une personnalité politique qui fait un exposé sur son secteur et/ou son entreprise. Nous proposons aussi à nos adhérents des séminaires autour de thèmes divers : fiscaux, sociaux, ressources humaines, et des visites d'entreprises.

Quels sont vos objectifs pour la CCIFB ?


Depuis le 1^{er} janvier 2019, nous sommes le point d'entrée principal du commerce extérieur de la France vers la Belgique et le correspondant unique de la « Team France Export » en Belgique suite à l'appel d'offres de concession de service public lancé par Business France. L'objectif est de faire en sorte que ces responsabilités soient, d'une part, bien assumées et, d'autre part, rentables. Enfin, que la Chambre conserve cette image de convivialité intelligente qu'a su si bien développer mon prédécesseur, avec des entreprises adhérentes qui soient toujours plus nombreuses et toujours plus satisfaites.



▲ François Pernot.

Quel conseil donner à un entrepreneur français qui souhaiterait s'installer en Belgique ?

Ne pas oublier qu'il est bien à l'étranger ! Un Français qui arrive ici aura tendance à penser qu'il est toujours en France. Or la Belgique a une histoire et une culture qui sont les siennes, et donc une manière d'aborder le monde différente. Par exemple, un entrepreneur belge sait qu'il n'a pas la capacité de beaucoup se développer s'il se contente du marché belge et ne s'exporte pas : regarder plus loin que les frontières de son pays est donc un réflexe. C'est beaucoup moins fréquent chez les entrepreneurs français.




**FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR**


L'application mobile le Journal des français à l'étranger.

Retrouvez toutes nos actualités directement dans votre téléphone, disponible hors connexion partout dans le monde.


À télécharger sur :



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play



Bangkok défendue de la montée des eaux par un parc anti-inondation

Bangkok, ville de plus de 10 millions d'habitants a été bâtie sur des terres marécageuses et s'enfonça inexorablement, ce processus étant accéléré par les pluies diluviennes de la mousson, l'érosion, la montée des eaux, l'urbanisation et le fait que la métropole soit traversée par un fleuve qui déborde régulièrement. Après l'inondation catastrophique de 2011, des [...]

Cette publication est éditée par TDME, 18, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris. SAS au capital de 1.000 €. RCS Paris 798 269 726. Numéro de commission paritaire : 0520 I 93671. **Directeur de la publication** : Jean-Pierre Pont (jeanpierrepont@gmail.com). Tél. : 07.71.70.78.54. **Rédacteurs** : Didier Bras, Hélène Degryse, Emmanuel Langlois, Frédéric Lassaingne, Emmanuel Langlois, Bastien Lespert, Nathalie Laville, Caroline Moisson, Jean-Pierre Pont. **Secrétariat de rédaction** : Didier Bras. **Direction artistique et maquette** : Grand National Studio. **Graphiste web** : Chine Benoît. **Responsable réseaux sociaux** : Prune Pont-Benoît. Retrouvez-nous sur internet : www.francaisletranger.fr

CERCLE MONTAIGNE

Un souffle d'excellence

C'est un réseau discret et étroit de décideurs, au format volontairement restreint pour plus d'efficacité. Le Cercle Montaigne a été créé il y a cinq ans pour fédérer les dirigeants français au plus haut niveau, leur permettre de construire un réseau homogène et faciliter leur intégration en Belgique. Il vise aussi à soutenir l'insertion des jeunes en difficulté.

Son ADN est construit sur trois piliers : homogénéité (seuls des cadres supérieurs français résidant en Belgique en sont membres) ; confidentialité (le Cercle Montaigne n'a pas vocation à dépasser 35 à 40 membres ; bienveillance (parce qu'il place les valeurs humaines au-dessus de tout). Mais derrière cela, il y a aussi la vocation à travailler ensemble dans l'intérêt de leurs entreprises respectives, mais aussi de la France. En parallèle a été créée la fondation Charles qui permet à ces patrons français de laisser une trace autre que celle de la performance de l'« Ebitda » (*résultat d'exploitation avant impôts, ndlr*). Les membres du Cercle en sont administrateurs de fait. En collaboration avec les écoles, elle a pour objectif de permettre à des jeunes issus de milieux défavorisés d'être reçus par les dirigeants français pour se faire expliquer le fonctionnement d'entreprises évoluant dans des secteurs aussi différents que les télécoms ou la banque... Au fil des ans, le jeune aura l'occasion, pris en charge par un cadre de l'entreprise, de découvrir différents départements (logistique, finance, marketing, etc.) Par la suite, en fonction de ses intérêts ou de sa sensibilité, il pourra plus facilement intégrer un métier, toujours par des visites pédagogiques dans les différents univers qui forment une entreprise. Ce parcours durera plusieurs années. Après cela, en fonction des aspirations du jeune, ses études supérieures, universitaires ou non, seront prises en charge financièrement, avec comme parrain un cadre d'une entreprise dans le secteur choisi.

Le temps de la réflexion

Le Cercle Montaigne lancera fin 2020 en collaboration avec le monde académique universitaire un *think tank* (groupe de réflexion) dont, là encore, les membres seront administrateurs de fait, autour d'une thématique qui doit encore être validée. La vocation du Cercle Montaigne est clairement définie. « Dans un pays où



▲ Stéphane Baudry, président du Cercle Montaigne.

les Français sont la plus grande communauté étrangère, où le kilomètre de frontière est le plus important, où la langue est à 40% la même, et enfin dans un pays qui est profondément divisé – avec pour le nord de la Belgique un nationalisme identitaire fort qui n'est pas obligatoirement pro-francophile – comment pouvons-nous réconcilier en profondeur l'image de la francophonie ? », détaille Stéphane Baudry, le président du Cercle Montaigne.

Venir travailler en Belgique est une véritable expatriation, les Français expatriés n'ont plus le moindre doute à ce sujet aujourd'hui. « Une dynamique telle que celle que nous impulsions permet de contribuer à l'image positive des Français et de la France en Belgique », ajoute M. Baudry. *En quelques dizaines d'années de vie en Belgique, j'ai assisté à la désagrégation de l'unité nationale belge. Les raisons appartiennent au peuple belge, mais nous, Français, de par les proximités qui nous lient au royaume, avons un faible pour une Belgique unie. »*

En plus du Cercle Montaigne et de son futur *think tank* existe également aujourd'hui « avenue-montaigne.be », qui valorise le savoir-faire français en Belgique. Chaque année, en décembre, les membres du Cercle distribuent les



▲ Les Trophées Montaigne 2019 avec leurs lauréats. De g. à dr. : M. Manou Milon, de Bruxelles ma Belle (trophée Culture) ; Mme Ségolène Martin, de Kantify (trophée Entreprise) ; Mme Charlène Crespel, de BE Central (trophée Innovation digitale) ; M. Norbert Hardy, de l'Association des Français de Gand (trophée Associatif).

« trophées Montaigne », mettant en avant la France à travers sa présence en Belgique et bien entendu ses représentants, de tous horizons, dans leur diversité. Ces « Dargaa d'Or » (du nom de l'artiste Belge Anis Dargaa qui réalise les œuvres d'art dont sont faits les trophées) récompensent les meilleures initiatives dans la culture, l'associatif, l'entreprise et l'innovation digitale. ♦

Contact :
administration@cercle-montaigne.be

NAUTADUTILH

Le cabinet d'avocats de référence au Benelux

Avec plus de 400 avocats, notaires et conseillers fiscaux, NautaDutilh est l'un des plus grands cabinets d'avocats au Benelux. Il fut fondé en 1724 et est particulièrement reconnu comme l'un des pionniers en matière de culture inclusive et de diversité. Le conseil d'administration est notamment présidé par une femme, Me. Petra Zijp.

Pour établir sa société en Belgique, il est souvent primordial de faire appel à un cabinet d'avocats dès la phase de conception du projet d'établissement. Il est régulièrement constaté, que le manque de planification perturbe le lancement des activités dans les trois premières années d'investissement. Cela concerne d'ailleurs aussi bien les PME que les grands groupes français. « Nous possédons une équipe d'avocats spécialisés, détaille Me. Thierry Duquesne, avocat associé à NautaDutilh, dont quelques-uns étaient impliqués de près dans la préparation du nouveau code des sociétés qui simplifiera et modernisera profondément l'ensemble de la législation applicable aux entreprises. » Cette réforme rend la Belgique plus attirante et donc plus compétitive comme pays d'établissement des entreprises.

D'un point de vue fiscal, la Belgique comporte plusieurs atouts. Le pays dispose en effet d'un des plus larges réseaux de conventions préventives de double imposition au monde. Ceci permet notamment aux entreprises établies en Belgique (qui sont considérées comme résidents fiscaux belges au sens des différentes conventions) de bénéficier de ces nombreuses conventions, qui ont souvent pour effet de réduire la charge fiscale notamment sur les investissements des sociétés belges dans les différents pays avec lesquelles une convention a été conclue. La Belgique connaît également un régime fiscal particulièrement avantageux en matière de recherche et développement. Il n'est, dès lors, par rare que des groupes d'entreprises établissent leur centre de recherche en Belgique.

Un pays d'investissement pour les PME françaises

Lorsqu'une société française s'établit en Belgique, elle peut le faire de diverses façons. Celles-ci vont de la création



Photos © DF

d'une filiale de droit belge à l'envoi, sur le territoire belge, d'un chargé de vente (indépendant ou non). Cependant, quelle que soit la manière choisie par la société française, il convient de ne pas perdre de vue les éventuelles conséquences fiscales que celle-ci peut entraîner. En effet, l'activité en Belgique d'une société française peut donner lieu à la création d'un établissement stable (au sens de la convention de double imposition entre la Belgique et la France) de ladite société. Si tel devait être le cas, les profits qui sont attribuables à cet établissement stable seront en principe imposés en Belgique. La présence d'un établissement stable est particulièrement factuelle et dépend de nombre de facteurs. Ainsi, la simple présence d'un employé d'une société française en Belgique peut parfois donner lieu à la création d'un établissement stable. Le cabinet NautaDutilh conseille donc fortement à toute société française souhaitant exercer une quelconque activité

en Belgique de consulter un fiscaliste préalablement à cette activité, de sorte à déterminer *a priori* le traitement fiscal de la société en Belgique.

En matière de droit social, afin d'accompagner l'arrivée d'un nouvel acteur en Belgique, le cabinet propose la rédaction des documents indispensables pour engager des employés ou des indépendants (contrat de travail, convention de prestation de services, règlement de travail, définition du package salarial, etc.), l'analyse du droit applicable en matière de droit du travail et en ce qui concerne la sécurité sociale, *split payroll*, etc.

L'État fédéral et les différentes régions disposent de plusieurs programmes d'incitation pour attirer les investisseurs étrangers. Chaque région met également l'accent sur certaines industries (par exemple, la logistique, l'énergie propre, la biotechnologie). ♦

En savoir plus : www.nautadutilh.com

FRENCH-CONNECT

L'explorateur urbain

Créé il y a tout juste dix ans, ce média web singulier se revendique comme le trait d'union entre Français et Belges, en termes de réseau, d'entreprise, d'emploi mais également de vie quotidienne et de sorties. Il propose notamment un guide d'installation pour la Belgique, des bonnes adresses pour bien y vivre et y faire du business. Ce guide est d'une très grande utilité pour tous les Français qui s'installent.

French-Connect, ce sont des facilitateurs de contacts entre les Belges et les Français, organisant des événements (réseautage, découverte d'ateliers d'artistes, expositions, concerts, conférences) ainsi que des « lunch-connect ». Une occasion pour les Français et les Belges de découvrir une nouvelle table, et pour les membres de faire connaissance. « *La Belgique n'est pas un pays "facile", prévient Stéphanie Sellier, la fondatrice, ce n'est pas parce que la moitié du pays parle français que tout est simple. Justement sa complexité linguistique, politique et économique est à décrypter auprès de nos compatriotes.* »

La Française a donc eu l'idée de French-Connect en 2010, à son arrivée à Bruxelles: « *Je me suis aperçue qu'il y avait beaucoup de Français installés en Belgique mais qu'il y avait peu de ponts entre les Français et les Belges. Les Français restaient souvent entre eux soit via le Lycée français, soit via des associations, alors qu'il est important de côtoyer les Belges pour pouvoir se créer un réseau et trouver un travail.* » C'est ainsi qu'est né French-Connect, en collectant de l'information pour s'installer, et en organisant des événements qui permettent aux Français de se « connecter » aux Belges. À ce jour, le site affiche 13000 membres et se flatte d'avoir aidé de nombreux Français à trouver un emploi ou à créer leur entreprise. « *Je suis habituée à créer des ponts entre des structures bien différentes, ajoute Mme Sellier. Mon expérience de "femme de réseau" a été un atout pour créer mon propre réseau dans ce pays. "Madame Contacts" est mon surnom !* »

French-Connect propose chaque semaine des « carnets pour les bons vivants », du contenu *lifestyle* (style de vie) avec des bonnes adresses, en France (Paris) et en Belgique, que les rédacteurs du site sélectionnent : des conseils pour que les familles puissent partager de bons moments ensemble mais aussi du contenu business, économique, juridique et social pour que les entrepreneurs puissent également



▲
Stéphanie
Sellier
et Muriel
Chapelle.



Photos © Laurent De Broca

à trouver l'information nécessaire pour évoluer dans ce pays.

La dernière nouveauté est une newsletter « vadrouille », avec une adresse voyage qu'on se partage entre amis. « *De la même façon qu'un média, nous proposons aux entreprises des formules de communication et de leur mise en avant dans nos publications, argumente Stéphanie Sellier. Puis, nous avons lancé une agence web créative qui permet de répondre aux besoins des TPE et PME locales, comme des vidéos, leur présence sur les réseaux sociaux ou la création de sites internet.* »

Emploi, entrepreneuriat et circuits courts

Depuis quatre ans, un espace « emploi » a été lancé sur le site, où l'on retrouve des offres d'emploi, sans la nécessité de connaître le néerlandais, de façon à ce que le marché du travail soit facilement et rapidement accessible aux Français

qui arrivent en Belgique. Une boutique en ligne a aussi vu le jour, où sont présentés des talents français et belges dénichés par le site. French-Connect propose ainsi aux marques un outil numérique tout prêt, leur permettant de créer leur e-boutique en quelques clics, avec la possibilité pour ses lecteurs d'acheter des produits français et belges. L'objectif est de promouvoir les circuits courts, l'économie locale, l'emploi et l'accès au numérique, et de mettre en avant les acteurs locaux pour donner du sens à leurs achats...

En 2016, en parallèle de son activité, Stéphanie Sellier a lancé l'association French Tech Brussels avec huit chefs d'entreprise. En 2018, cette association a reçu la labellisation française et organise, depuis toujours, des événements dans le but de faire pousser et de promouvoir la « tech » sur le territoire belge.

Contact : www.french-connect.com

LUXEMBOURG

Un destin européen

Le deuxième plus petit État de l'UE (après Malte) n'en occupe pas moins une place essentielle dans l'Union européenne. Place forte économique, financière et institutionnelle, il est aussi le siège de la Cour de justice, de la Cour des comptes, de la Banque européenne d'investissement et du Secrétariat général du Parlement européen.



© Pocholo Calapre

▲ Luxembourg

Comme un organe vital au centre du corps européen, les termes de cœur ou de poumon sont tentants pour qualifier le Luxembourg, ce pays sans accès à la mer, entouré par ses voisins français, allemand, belge, et véritable emblème de l'attractivité économique du continent. Cet intérêt à l'endroit du Grand-Duché est d'ailleurs renforcé depuis la décision britannique de sortie de l'Union, comme en témoignent l'installation récente de compagnies d'assurance, de sociétés financières ou encore de grands noms du commerce international dans la capitale, Luxembourg. Une ville où la majeure partie de ses habitants sont étrangers (dont près de 20% de Français), attirés par des salaires prometteurs et une bonne qualité de vie.

Coalition gouvernementale

Le Luxembourg est également au centre de la Grande Région (*lire p. 53*), le premier Groupement européen de coopération territoriale (GECT), partagé avec des divisions territoriales allemandes, belges et françaises. En interne, la Constitution luxembourgeoise prévoit que le pouvoir exécutif relève du Grand-Duc, chargé de l'exécution des lois en prenant les règlements nécessaires. Dans

les faits, ce rôle est dévolu au gouvernement, dirigé par un Premier ministre (Xavier Bettel, du Parti démocratique, depuis décembre 2013). Actuellement, le gouvernement issu des dernières élections législatives (octobre 2018) découle d'une coalition entre le Parti démocratique (DP), le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) et Les Verts.

Les performances économiques du pays reposent essentiellement sur le tertiaire, à hauteur de près de 84% du PIB. Assurances, technologies de l'information et de la communication, logistique en sont des fleurons, aux côtés des incontournables secteurs bancaire et financier. Ce dernier, avec l'immobilier, participe à la moitié de cette richesse nationale. L'économie luxembourgeoise repose sur une fiscalité très avantageuse, avec des charges patronales qui s'élèvent à 14% et une TVA de 17%, mais qui descend progressivement jusqu'à un taux super réduit de 3% pour des produits considérés de première nécessité comme l'alimentation (hors alcool), les transports, les produits pharmaceutiques, ou encore les articles pour enfants...

En termes d'échanges économiques, là aussi le lien avec l'Europe prédomine puisque les principaux partenaires

commerciaux du Luxembourg sont l'Allemagne, la Belgique et la France. Au niveau géographique, le pays se divise en deux espaces naturels : l'Oesling, région boisée au nord du pays, et le Gutland, parsemé de campagnes et forêts, ces dernières couvrant le tiers de l'ensemble du territoire luxembourgeois. ♦

* Sources gouvernement luxembourgeois, Eurostat, UE (toute.l'urope.eu)

LE LUXEMBOURG À LA LOUPE

Monarchie constitutionnelle
 Chef de l'État : S. A. R. le Grand-Duc Henri
 Chef du gouvernement : Xavier Bettel
 Capitale : Luxembourg
 Superficie : 2 586 km²
 Population : 610 000 hab.
 Langues officielles : luxembourgeois, français, allemand.
 Fête nationale : 23 juin
 Villes principales : Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Dudelange, Differdange.
 Adhésion à l'UE : 1957 (membre fondateur)

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB volume (1) : 55,3 Mds €
 Croissance PIB (1) : 2,3 %
 Dette publique (2) : 22 %
 Déficit public (2) : -2,3 %
 Inflation (2) : 2,5 %
 Taux de chômage (3) : 5,5 %
 * Source Eurostat 2017 - 2 : 2018 - 3 : 2019.

UFE LUXEMBOURG

Une oasis de convivialité

Pour s'échapper de l'ambiance sérieuse et appliquée des banques, cabinets d'assurance et institutions financières du Grand-Duché, que diriez-vous de faire un petit tour à l'UFE (Union des Français de l'étranger) pour un moment de détente ? L'association permet aussi à ses membres de développer leur réseau et de faire le plein d'informations et de connaissances grâce au cycle de conférences qu'elle propose.

Eric Krebs a découvert l'UFE adolescent, un jour où son père, membre depuis des années, l'a envoyé à sa place assister à une réunion : « Je suis tout de suite tombé dans la marmite ! » De fil en aiguille, le Français est devenu président de l'UFE Luxembourg en 2012. Sa grande fierté est d'avoir, avec son équipe, permis de tripler le nombre de membres en cinq ans. Ils sont désormais une petite centaine. L'association propose à ses membres chaque année cinq à sept activités pour se rencontrer, échanger, dont les incontournables galettes des rois (gratuite pour les membres de l'UFE), et la sortie commune avec l'Union des Français de Sarre. D'autres événements sont proposés conjointement avec l'Institut français ou par d'éminents membres de l'association tenant des conférences, ou encore coorganisés avec d'autres associations. « Nous organisons au moins une fois par mois un événement : dîner-conférence ou visite de musée. L'UFE s'est ouverte à d'autres associations de la Grande Région. L'association est aussi le lien entre nos compatriotes expatriés, l'ambassade et le consulat de France. Nous n'oublions pas notre pays d'accueil lors de visites culturelles ou cérémonies officielles auxquelles l'UFE participe également. »

La scolarité, un sujet majeur

Le sens de son engagement est avant tout social : « L'association soutient les Français(es) en graves difficultés au travers de la société de bienfaisance. Je souhaite que nos actions permettent aux adhérents de se sentir bien, d'être contents de se retrouver, de découvrir de nouvelles choses et de se rencontrer dans la convivialité. » L'UFE dispose d'ailleurs d'un siège au comité consulaire et d'action sociale (CCAS). L'un des sujets de discussion majeurs de la communauté française au Luxembourg est la scolarité, notamment en raison de la pénurie de place en primaire dans les écoles en français. « De plus en plus commencent leur cycle en luxembourgeois avant d'obtenir une place dans l'enseignement français, ce qui



▲ Eric Krebs.



est finalement une bonne chose pour l'apprentissage des langues», commente Eric Krebs. L'UFE siège d'ailleurs à la commission locale d'attribution des bourses scolaires pour les ménages français en difficulté. Aujourd'hui, la mission de l'association est surtout d'aider les nouveaux arrivants. Cela va des étudiants fraîchement diplômés à la recherche d'un emploi aux résidents en quête d'une école pour leur(s) enfant(s). Ingénieur en informatique, officier de réserve, Eric Krebs reçoit de nombreuses demandes émanant de compatriotes désireux de s'installer au Luxembourg, souvent éblouis par des salaires qui semblent très attractifs, mais qui sont (plus ou moins) en proportion avec des tarifs croissant de l'immobilier. L'association doit aussi être, selon Eric Krebs, un espace de réseautage. « Il faut que les Français rencontrent d'autres expatriés et des Luxembourgeois (qui peuvent ad-

hérier à l'association, ndlr), avance-t-il, qu'ils discutent entre eux, s'échangent et obtiennent des informations. » Son grand projet est aujourd'hui de créer une section jeunes à l'UFE Luxembourg, qui a célébré ses quarante ans d'existence en 2017. Mais par manque de dynamique et de volontaires, il reste pour l'instant dans les cartons. « Des couples nous rejoignent parfois, précise M. Krebs, mais à cause de difficultés de temps et de famille, ils nous suivent de plus ou moins loin. » L'association est composée d'une petite centaine de membres, des Français comme des amis Luxembourgeois francophiles. Largement présente sur les réseaux sociaux, chacun peut y trouver des informations importantes qui concernent aussi bien les prochains événements que le déroulement de prochaines élections. ♦

Contact : krebse57z-ufe@yahoo.fr

TRANSPORTS

Les frontaliers au bord de la crise de nerf

Les bons salaires au Luxembourg attirent toujours plus de travailleurs étrangers, mais les infrastructures routières et ferroviaires ne suivent plus. La population du Grand-Duché augmente de près de 50% la journée, provoquant des embouteillages monstres sur les routes et des trains bondés.

On les appelle les «navetteurs». Des Français, mais aussi des Belges et des Allemands. L'an dernier, les employeurs du Luxembourg ont versé 11 milliards d'euros de salaires aux travailleurs frontaliers, ce qui fait du Grand-Duché le troisième pays de destination en Europe, selon Eurostat, juste derrière l'Allemagne et la Suisse. Le Luxembourg est un pays atypique. Près de la moitié de la population active est frontalière, soit 20 000 personnes (la barre symbolique a été franchie au mois d'avril dernier), dont 52% viennent de France (le cap des 100 000 frontaliers français a lui été atteint en septembre 2018), un quart de Belgique et un autre quart d'Allemagne, selon les données du Statec (Institut national de la statistique et des études économiques). Les scénarios explorés confirment l'accroissement du nombre d'habitants au Luxembourg, fortement corrélé à l'immigration internationale

(travailleurs et regroupement familial compris). La tendance s'observe d'ailleurs depuis les années 1960 puisque les trois quarts des gains de population résultent à la fois de l'immigration et des perspectives économiques favorables au pays, lesquelles seraient prolongées au moins jusqu'en 2030.

PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION ACTIVE AU LUXEMBOURG EST FRONTALIÈRE.

La France à la rescousse

À titre de comparaison, la Suisse, qui elle aussi carbure à l'essence étrangère, compte un habitant sur quatre non natifs, contre presque un sur deux au Grand-Duché, un peu plus d'un sur dix en Belgique (en hausse

également) et 7% dans l'Hexagone. Plus localement, la population en Moselle et Meurthe-et-Moselle stagnerait tandis qu'elle diminuerait dans la Meuse et les Vosges. Les deux départements frontaliers allemands la Sarre et la Rhénanie-Palatinat perdraient eux aussi en effectifs.

Somme toute, tractée par le Luxembourg, la croissance démographique de la Grande Région augmenterait trois fois plus que celle du Rhin supérieur (Palatinat du Sud, pays de Bade, Suisse du Nord-Ouest, départements alsaciens). L'an passé, un rapport de l'Agence d'urbanisme et de développement durable de Lorraine nord (Agape) prévoyait que 70% de la force de travail frontalière supplémentaire attendue d'ici 2035 serait originaire de l'Hexagone. Entre 72 000 et 132 000 nouveaux arrivants devraient venir soutenir la croissance du Grand-Duché d'ici quinze ans selon les prévisions de l'Agape. ♦

ARLETTE ZEOLI, SALARIÉE FRANÇAISE
DES ÉDITIONS MEDIAWEB À ESCH-SUR-ALZETTE

« En vingt ans, mon temps de trajet a doublé ! »

Quelle est votre situation ?

Cela fait vingt ans que je travaille à Luxembourg. Je vis près de Thionville, à 20 km de la frontière et à 40 km de mon bureau. L'autoroute principale qui vient de France (A31, Nancy-Metz-Luxembourg) est de plus en plus saturée. En vingt ans, mon temps de trajet pour me rendre à Luxembourg a doublé. Ceux qui viennent de Belgique (E411, autoroute Arlon-Luxembourg) ont les mêmes soucis de saturation du trafic. Les trains sont bondés. En 2000, nous étions 46 500 Français à traverser la frontière chaque jour. Aujourd'hui, nous sommes plus de 106 000 ! Il y a 438 000 travailleurs au Luxembourg et

les frontaliers représentent 46%. Ce sont 201 000 au total (52% français, 24% de Belges et 24% d'Allemands).

Pourquoi les étrangers, en particulier les Français, sont-ils attirés par le Luxembourg ?

Les raisons sont nombreuses. Souvent, l'évolution vers des postes différents est plus facile qu'en France ou en Belgique. Les frontaliers sont très bien intégrés et acceptés par l'ensemble des Luxembourgeois. Ils ont besoin de cette main-d'œuvre qui apporte des qualifications différentes de celles des résidents. De plus les Luxembourgeois parlent quatre langues (luxembourgeois, français, anglais et allemand).



▲ Arlette Zeoli.

© DR

ADEM

Tête chercheuse au service de l'emploi

Avec une économie au beau fixe grâce à un taux de chômage autour de 5 %, le Luxembourg fait face à plusieurs enjeux liés au manque de profils dans certains métiers. L'ADEM (Agence pour le développement de l'emploi), l'équivalent de Pôle Emploi en France, aide les recruteurs à trouver les talents qui leur manquent, en particulier dans la banque et l'assurance.

LES DIX MÉTIERS LES PLUS EN TENSION

(SOURCE SEPTEMBRE 2019)

1. Études et développement informatique (120 postes)
2. Maçonnerie (120)
3. Comptabilité (116)
4. Secrétariat (99)
5. Service en restauration (94)
6. Personnel de cuisine (78)
7. Front office marchés financiers (76)
8. Installation d'équipements sanitaires et thermiques (61)
9. Conseil en organisation et management d'entreprise (57)
10. Mécanique automobile (54)

Ces jobs correspondent à un peu plus de 25% des postes déclarés par les entreprises luxembourgeoises en septembre 2019. Les missions administratives et informatiques sont notamment très demandées, de même que les emplois dans le secteur de la restauration, ainsi que certaines activités techniques. En septembre 2019, 3 407 postes n'ont pas trouvé preneur au sein d'entreprises du Grand-Duché, dont 2 639 étaient à durée déterminée ou indéterminée. Le nombre de postes restés vacants est en augmentation constante depuis plusieurs années au Luxembourg. Même si la baisse du chômage est incontestable, cela ne peut occulter une certaine inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Il existe dans ce pays un déphasage entre les qualifications et compétences disponibles et les besoins des entreprises. L'adaptation aux nouvelles tendances se fait à travers la formation continue. Le développement des entreprises est conditionné à la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée. « Nous devons donc connaître les besoins de nos entreprises, explique Mme Ransquin, chargée de la communication à l'ADEM, œuvrer en faveur d'un système d'enseignement initial et de formation continue qui tienne rigoureusement compte de ces exigences, former des profils en fonction de ces dernières, guider et aiguiller les individus vers ces profils, et anticiper les tendances futures. »



Le Luxembourg ne connaît pas la crise. Avec deux fois plus de postes de travail que d'habitants actifs au niveau national, environ 73% de la main-d'œuvre du pays est composée de travailleurs immigrés ou frontaliers. La part des travailleurs frontaliers est passée de 3% en 1961 à 44% en 2019 ; près d'un sur deux est originaire de France. Sur les quelque 465 114 travailleurs au Luxembourg, 94% ont un statut de salarié. Environ un salarié sur dix travaille dans le secteur des banques et des assurances. Pourtant, le Luxembourg est un pays à forte tradition industrielle comme en témoigne la présence des sièges sociaux de grands champions tels qu'Arcelor-Mittal et de nombreuses firmes multinationales (Goodyear, Dupont de Nemours, Delphi). Les industries du Grand-Duché sont en outre diversifiées (industrie sidérurgique et de traitement des métaux, chimique, des matériaux et des plastiques, électrique et électronique...). Le secteur de l'artisanat joue aussi un rôle important.

La structure économique luxembourgeoise est donc aujourd'hui largement dominée par le secteur des services dont l'émergence à partir des années 1970 a résulté du développement remarquable de la place bancaire et financière.

Diversification

Conscient des risques liés à une structure de l'économie trop monolithique, le Luxembourg a adopté une stratégie de diversification de son économie. C'est pourquoi certains secteurs de l'économie sont en pleine expansion, comme celui de la logistique ainsi que la santé, les écotecnologies et les technologies de l'espace ou de l'information et des médias. Plusieurs géants de la communication opèrent à partir du Luxembourg: RTL Group, premier diffuseur européen de télévision et de radio, et SES, premier fournisseur mondial de services de communication et de télédiffusion grâce à une flotte de quarante satellites. Skype, iTunes, PayPal, eBay ou encore Amazon.com sont aussi présentes au Grand-Du-



Photos © DR

ché. En outre, une communauté dynamique de start-up s'est développée ces dernières années. La place financière de Luxembourg joue, elle, un rôle de premier plan au niveau international et de nombreuses institutions européennes se sont installées dans la capitale. De par sa taille modeste, le Luxembourg s'est toujours tourné vers l'extérieur et s'est appuyé, pour son développement, sur les savoir-faire de ses résidents mais aussi de ses frontaliers et des ressortissants étrangers issus du monde entier venus s'installer au Grand-Duché.

Une main-d'œuvre hautement qualifiée

« Cette multiculturalité, ajoutée au système éducatif luxembourgeois qui permet

LE GRAND-DUCHÉ INVESTIT MASSIVEMENT DANS LA RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT.

aux enfants de parler français, allemand, anglais et luxembourgeois, font que la plupart des employés du Luxembourg parlent couramment au moins trois langues, avantage évident par rapport à d'autres pays », ajoute Julie Ransquin, chargée de la communication de l'ADEM. En plus d'être polyglotte, la main-d'œuvre au Luxembourg est aussi qualifiée comme le démontre une étude récente menée par l'Institut national de la statistique (Statec) en 2010,

ou encore le rapport de 2015 sur le capital humain du Forum économique mondial (WEF). Selon cette étude, qui établit un classement de 124 pays en fonction de leur niveau de développement des compétences, le Luxembourg se classe en première position pour la proportion de personnes hautement qualifiées parmi l'ensemble de la population active. Presque 60% des employés au Luxembourg possèdent ainsi des compétences hautement qualifiées. Pour accompagner cette stratégie de diversification, le Grand-Duché investit par ailleurs massivement dans la recherche & développement et dispose, outre l'Université du Luxembourg, de nombreux instituts de recherche de renommée internationale. ♦

L'ADEM, À QUOI ÇA SERT ?

L'Agence est à l'écoute des secteurs qui recrutent et elle propose des formations spécifiques développées conjointement avec les entreprises. Ces formations peuvent soit viser un secteur particulier qui est à la recherche de personnel, soit une augmentation générale de l'employabilité des demandeurs d'emploi. L'ADEM a étoffé son offre de formation et permis à 4 300 demandeurs d'emploi en 2018 de bénéficier d'une des nombreuses actions couvrant des secteurs porteurs tels que la construction, les services administratifs ou l'informatique. Depuis 2018, l'ADEM est également associée de manière étroite au programme pilote Luxembourg Digital Skills Bridge mené par le ministère du Travail. L'objectif est d'anticiper les répercussions des évolutions

technologiques sur l'emploi en proposant des formations sur mesure ainsi qu'un accompagnement individuel personnalisé aux salariés dont les postes sont transformés ou menacés.

L'ADEM propose aussi un service en ligne, le JobBoard, qui vise à augmenter les chances de rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi. Elle donne au demandeur d'emploi un accès direct aux offres d'emploi déclarées à l'ADEM. Il peut y déposer son CV afin d'augmenter ses chances de retour à l'emploi. Le JobBoard permet à l'employeur de rechercher directement parmi les profils de candidats inscrits à l'ADEM.

Au niveau des entreprises, l'ADEM offre également un large éventail de services

tels que la facilitation des déclarations de postes vacants par la mise en place d'échanges électroniques avec des gros employeurs, développement de logiciels RH, mise en place de Jobboards nationaux... ; l'organisation de foires « Meet ADEM » et « Job Day » chaque mois ; la présence de conseillers employeurs à tous les événements majeurs où une présence importante d'employeurs est attendue (Business clubs, foires, conférences...) ; une convention de partenariat avec la fédération des recruteurs, des sociétés intérimaires, de la « space agency », etc. ; ainsi qu'une implication active dans le groupe de travail interministériel « Talent attraction ».

Pour en savoir plus : <https://adem.lu/fr.html>



CFCI LUXEMBOURG

Le lieu de rencontre qui crée du lien

Depuis plus de vingt ans, la Chambre française de commerce et d'industrie (CFCI) accueille tous les dirigeants francophones présents au Luxembourg. Élu en juillet 2018, le président Fabrice Poncé s'est fixé pour mission de développer et favoriser les échanges commerciaux et industriels entre les deux pays.

C'est un pays qui ne cesse de croître démographiquement. Avec un peu plus de 600 000 habitants (dont 400 000 actifs) pour moitié étrangers, le Luxembourg vise le million d'ici 2050. Les Français représentent la deuxième communauté étrangère après les Portugais, sans oublier les 100 000 frontaliers tricolores qui viennent chaque jour travailler au Grand-Duché. L'action de la CFCI s'articule autour de deux missions principales. Tout d'abord, être un espace de rencontre pour les entreprises françaises qui cherchent par exemple à entamer des démarches dans le cadre d'une création de société, communiquer les procédures lors d'appels d'offres, de détachement salarial, renseigner sur les taux de TVA, la facturation, l'environnement socio-économique du pays... et d'une façon plus générale, informer et orienter tout en travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires locaux.

La CFCI compte cette année 252 entreprises membres, représentées à près de 95% par leurs dirigeants. « C'est une chambre de petite taille par son fonctionnement mais importante par le nombre d'entités adhérentes, reconnaît Fabien Poncé. N'étant pas prestataire de services, elle a plus pour objet d'être un point

de contact pour les entreprises françaises qui souhaitent avoir des informations sur le marché luxembourgeois; comment s'y implanter, commercer, actualités sur les pratiques d'affaires, mise en relation avec des partenaires potentiels, accueil personnalisé et orientation des entreprises. »

Salaires élevés

À la CFCI se mêlent décideurs de filiales des entreprises du CAC 40, PME-PMI, TPE et indépendants. Les adhérents sont majoritairement des sociétés de services : compagnies d'assurances, ressources humaines, cabinets d'avo-

FACILITER LES AFFAIRES ET PERMETTRE AUX ADHÉRENTS D'ÉTOFFER LEUR RÉSEAU.

cats spécialisés en droit des affaires, sociétés de gestion de patrimoine, mais aussi sociétés de nettoyage, logistique et bâtiment, issues en particulier du tertiaire. Il y a peu d'industriels. La cotisation annuelle va de 195 euros pour une adhésion à titre individuel, 350 euros et 550 euros selon la taille de l'entreprise et jusqu'à 5 000 euros (pour

un package Gold). Au Luxembourg, les salaires sont plus élevés qu'en France et si le taux de taxation des entreprises est à peu près équivalent, de l'ordre de 30%, il n'y a ni CSG ni CRDS. Le taux de prélèvement de charges sociales est plus attractif que de l'autre côté de la frontière puisqu'il avoisine les 13%. Pour favoriser l'intégration des nouveaux venus, mais également pour entretenir les bonnes relations entre chacun de ses membres, la CFCI mise donc sur des rencontres conviviales : petits-déjeuners autour de questions juridiques ou fiscales, repas sur des sujets divers avec des chefs d'entreprise, des hommes politiques, ou encore des ambassadeurs. Elle organise plus de trente événements chaque année pour rencontrer, échanger... et réaliser des affaires. « L'enjeu est d'arriver à se croiser, à contribuer au réseautage afin d'élargir les opportunités, détaille M. Poncé. Cela est essentiel à la vie de cette sphère communautaire. La Chambre sert aussi de relais et de porte-parole à ses membres, nous facilitons le contact au plus haut niveau ».

Identité propre

La CFCI participe également à la promotion des intérêts mutuels de ses membres et sert de plate-forme pour

ENTRETIEN AVEC FABRICE PONCÉ

« Le marché de l'emploi au Luxembourg est sous tension »

Résident au Grand-Duché depuis 2001, le président de la CFCI (Chambre française de commerce et d'industrie) est aussi directeur général d'Adecco Group Luxembourg.



© Laurent Prevedente

▲ Fabrice Poncé.

Quelles sont les actions de la CFCI Luxembourg ?

La CFCI offre des services à ses membres comme le programme privilégiés (tarifs négociés sur de nom-

breuses prestations au Luxembourg, en France et dans plus de 60 pays) et une offre de formations (masterclass et intra-entreprises sur mesure) en collaboration avec l'ICN Business School. La CFCI au Luxembourg dynamise une communauté d'affaires française et francophone représentée par les dirigeants ou membres du top management au travers d'événements variés (plus de 35 en 2019). Nous développons aussi des solutions digitalisées (web international, pages LinkedIn...).

Quelle est la situation du marché de l'emploi au Luxembourg ?

Il est sous tension, comme ses voisins. Nous avons de plus en plus de difficultés pour attirer les candidats et les problèmes liés à la mobilité n'arrangent rien. De même le Luxembourg demande de plus en plus de profils qualifiés et la Grande Région ne suffit plus en *sourcing*, nous obligeant à trouver plus loin. De nombreux métiers émergent, notamment dans le digital, l'industrie automatisée, l'intelligence artificielle (IT)...

Quels sont les secteurs qui souffrent le plus ?

Actuellement ce sont les banques et assurances (plans sociaux déjà annoncés) et demandes importantes sur les mêmes profils, l'industrie pour les profils qualifiés, difficiles à attirer, et le bâtiment pour lequel nous n'arrivons plus à trouver de candidats désireux de faire carrière.

Quelle est la réponse des autorités luxembourgeoises ?

Le gouvernement Luxembourgeois a bien compris la nécessité de trouver des réponses. Ils ont développé le projet « Skills bridge » qui permet de requalifier des salariés aux compétences en voie de disparition. De même il viennent de voter, entre autres, la gratuité des transports en commun pour faciliter la mobilité intérieure, et des conventions fiscales avec les pays frontaliers dont la France.

Lui écrire :

fabrice.ponce@adecogroup.com

les contacts. Elle participe activement au développement de relations commerciales bilatérales. Elle cultive son image conviviale tout en facilitant les affaires et permettant aux adhérents d'étoffer leur réseau. Quant au Luxembourg, « les frontières sont si étroites qu'il est relativement facile de développer une activité et une clientèle rapidement quel que soit le domaine, assure M. Poncé. En termes d'investissement, plusieurs entreprises ne trouvent pas preneur. »

Quelque 170 nationalités cohabitent sur ce confetti de 2 586 km², soit plus de 200 fois moins que la France métropolitaine ! Si le Luxembourg a été au cœur des convoitises de ses puissants voisins pendant des siècles, le Grand-Duché a farouchement conservé son identité propre. Le marché unique européen

et la liberté de circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux ont bénéficié grandement à ces petites économies ouvertes comme le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas ou encore l'Irlande. La construction européenne a également permis le décollage de la place financière luxembourgeoise qui aujourd'hui représente 49 000 emplois directs et 26 000 emplois indirects, contre... 1 500 en 1960 !

Culture locale

Signée en mars 2018, la nouvelle convention fiscale France-Luxembourg redéfinit la réglementation. Il faut par exemple justifier d'au moins trois ans d'expérience en tant qu'employé au Luxembourg, suivre un cours de mise à niveau géré par le ministère de l'Éco-

nomie et ne pas avoir de condamnation d'aucune sorte. Il s'agit bien sûr d'un contrôle sur l'environnement économique du pays afin d'éviter les dépôts de bilan, les liquidations, les activités sans salariés, etc. Enfin, question naturalisation, le processus est long et soumis à conditions. Vous pouvez demander la nationalité au bout de sept ans de résidence si vous parlez le luxembourgeois ou après vingt ans si vous ne suivez pas de cours de langue. Il est impératif de comprendre et d'intégrer les coutumes et la culture du Luxembourg avant d'approcher ce marché ! La chambre française du Luxembourg est membre de CCI France International qui regroupe et anime 124 Chambres de commerce et d'industrie françaises dans 93 pays. ♦

GRAND ENTRETIEN AVEC BRUNO PERDU, AMBASSADEUR DE FRANCE AU GRAND-DUCHÉ

« *Le Luxembourg est un partenaire économique stratégique pour la France* »

Ancien consul général de France à Rabat puis Genève, conseiller technique du ministre Hubert Védrine, il a fait toute sa carrière au Quai d'Orsay avec deux postes en Allemagne, l'un à Berlin avant la chute du Mur et l'autre à Hambourg après la réunification. À la tête de la direction des Affaires financières du ministère des Affaires étrangères à partir de 2013, Bruno Perdu a été nommé ambassadeur de France au Luxembourg il y a deux ans. Emploi, travailleurs frontaliers, échanges économiques... il répond à nos questions sans tabou ni langue de bois.

Où en sont les relations entre la France et le Luxembourg ?

Le Grand-Duché est un partenaire et allié précieux de la France. Nos relations politiques, économiques et culturelles, intenses et de qualité, tiennent à l'histoire, à la proximité géographique, à la francophonie, mais aussi à nos positions proches sur les dossiers européens et internationaux. C'est un pays attachant, ouvert et audacieux qui a su diversifier son économie dans les secteurs de l'innovation et des nouvelles technologies, qui est pionnier dans de nombreux domaines comme la digitalisation de l'économie, les « fintech », les banques de données, l'intelligence artificielle, le spatial, autant de domaines dans lesquels nos pays peuvent partager leurs talents et développer des synergies. C'est un pays prospère et attractif en raison de sa stabilité politique, juridique et économique, mais aussi de son ouverture multiculturelle et de son plurilinguisme. Pays fondateur des institutions européennes aux côtés de la France, le Grand-Duché joue souvent le rôle de médiateur européen à la croisée des pays francophones, germaniques et anglo-saxon. Le Luxembourg est aussi un partenaire économique stratégique pour la France qui est très présente dans le modèle économique du Grand-Duché. De nombreuses et importantes sociétés y sont implantées, notamment dans



▲ Bruno Perdu. © DR

le secteur bancaire et de l'assurance, mais aussi dans le secteur diversifié des services, des cabinets d'avocats et audit, de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie, des centres de recherche et de formation. La France connaît bien et apprécie la place financière luxembourgeoise puisque seize banques françaises (dont trois dominent par leur importance) et les grands assureurs français y sont implantés. Un tiers des salariés du secteur bancaire sont d'ailleurs français. J'ai organisé en début d'année un événement dédié à la gestion d'actifs, avec l'Association française de la gestion financière et

Business France, afin de mettre en évidence les forces, les complémentarités et les synergies possibles de nos places financières en Europe.

Quelle est la place des entreprises et de la main-d'œuvre française au Grand-Duché ?

On recense plus de 800 filiales de sociétés françaises au Luxembourg employant près de 21 000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 11 milliards d'euros, tandis que le Luxembourg a implanté en France 52 filiales employant 17 200 personnes et réalisant un chiffre d'affaires



© DR ▲ Le Grand-Duc Henri et son épouse, ici accueillis à l'Élysée le 19 mars 2018.

de 8,7 milliards d'euros. La France apporte en outre au Luxembourg une main-d'œuvre qualifiée de 104 000 travailleurs frontaliers qui représentent 23% de l'emploi salarié du Grand-Duché et qui contribuent au développement économique, social et culturel du pays et à sa prospérité. Sur le plan commercial, les échanges bilatéraux qui ont représenté 4,3 Mds € en 2018, en augmentation de 13%, affichent aussi une belle vitalité. La France est le deuxième client et le troisième fournisseur du Grand-Duché. Le commerce bilatéral dégage un excédent en faveur de la France de 1,17 Mds qui a plus que doublé depuis 2017. Les investissements croisés avec la France sont aussi très élevés. Selon le FMI, le stock d'investissements directs (IDE) en France en provenance du Luxembourg représente 161 Mds €, faisant du Luxembourg (incluant les holdings étrangères) le premier investisseur étranger dans l'hexagone. Si les échanges sont satisfaisants, il est de ma mission, avec l'aide des conseillers du commerce extérieur, de la Chambre française de commerce

**« LA FRANCE ET LE
LUXEMBOURG ONT
EXPRIMÉ LEUR VOLONTÉ
CONJOINTE DE REFONDER
LES RELATIONS
TRANSFRONTALIÈRES »
BRUNO PERDU**

et d'industrie, et de Business France, de tout faire pour renforcer notre présence et améliorer encore nos résultats, car notre part de marché au Luxembourg reste inférieure à celle des deux autres pays frontaliers que sont la Belgique et l'Allemagne.

De nombreux projets sont transfrontaliers ? Qu'est-ce que cela change ?

Notre relation transfrontalière est particulièrement importante au regard des migrations pendulaires quotidiennes, et des enjeux d'aménagement de nos territoires valorisant nos complémentarités

économiques. Lors de la visite d'État du Grand-Duc et de la Grande Duchesse à Paris en mars 2018, la France et le Luxembourg ont exprimé leur volonté conjointe de refonder les relations transfrontalières et de créer de meilleures conditions de vie et de travail pour les citoyens de part et d'autre de la frontière. Plusieurs accords ont été signés, notamment dans le domaine des transports, pour faciliter la mobilité de nos travailleurs frontaliers dans un contexte de mobilité douce afin de favoriser les « *park and rail* », l'utilisation des transports en commun et le covoiturage. La Grande Région, espace de coopération transfrontalière entre cinq régions appartenant à quatre pays (France, Allemagne, Belgique et Luxembourg), constitue aujourd'hui un bassin de vie et d'emploi de 11 millions d'habitants dont 230 000 sont des frontaliers. Nous avons ensemble l'ambition de voir la Grande Région devenir le laboratoire d'une Europe des régions. Il s'agit de lever les obstacles juridiques et administratifs à une coopération renforcée dans les secteurs économiques, sociaux et

culturels et de profiter des opportunités dans des domaines de l'innovation, de la numérisation et du développement durable. Cette ambition est aussi au centre d'une déclaration commune signée en décembre dernier entre la France et le Benelux. Ces échanges sont une réalité également en matière énergétique, puisque la France participe à l'approvisionnement de ses voisins selon un programme d'interconnectivité des réseaux d'énergie européens. Le Luxembourg importe 60% de son énergie. Sur le nucléaire, nous comprenons les préoccupations des Luxembourgeois mais sommes très attentifs à la sûreté et à la sécurité des installations. Nous sommes transparents et nos deux pays travaillent ensemble sur ces sujets au travers notamment de la commission mixte créée en 1994 et d'exercices de sécurité conjoints. Dans sa stratégie pour l'énergie bas carbone et le climat, la France a prévu la fermeture très rapide de ses quatre dernières centrales à charbon, un désengagement réaliste et donc progressif de la part d'énergie nucléaire passant de 75% à 50% à l'horizon 2035. La prospérité et la croissance luxembourgeoises sont une chance pour le bassin d'emploi de la Grande Région. Mais l'hyper-attractivité de l'économie luxembourgeoise a transformé le Nord lorrain en réservoir de main-d'œuvre et les villes frontalières en cités-dortoirs dont les charges (formation, logement, services publics, écoles, crèches...) ne sont pas compensées par des recettes professionnelles. En effet, les entreprises lorraines peinent à se

« LA PROSPÉRITÉ ET LA CROISSANCE LUXEMBOURGEOISES SONT UNE CHANCE POUR LE BASSIN D'EMPLOI DE LA GRANDE RÉGION. » BRUNO PERDU

développer côté français car elles ne peuvent lutter contre la concurrence en termes de fiscalité et de charges sociales et ne trouvent pas d'employés qui préfèrent naturellement profiter des salaires plus élevés même s'ils doivent passer plusieurs heures dans les embouteillages. Nous devons donc, ensemble, relever un défi majeur de rééquilibrage économique de nos territoires au sein de la Grande Région, comme dans toutes les régions frontalières connaissant de forts différentiels économiques de part et d'autre de la frontière qui les traversent, avec une meilleure répartition de l'activité et de l'emploi en mutualisant les ressources foncières, la formation et les compétences.

Business France ferme son bureau au Luxembourg alors que les échanges commerciaux avec la France n'ont jamais été aussi riches. Comment expliquer cette décision ?

La fermeture, certes regrettable, de Business France à Luxembourg, ne veut pas dire que cette agence n'est

plus active au Luxembourg puisqu'elle continue à accompagner les entreprises françaises qui souhaitent développer dans le Grand-Duché des courants d'affaires et y sélectionner des partenaires commerciaux agents ou importateurs. Les experts de Business France continuent à mobiliser l'offre française sur les opportunités offertes par le marché luxembourgeois. Ils étaient à Metz le 27 novembre dernier, au Havre le 3 décembre et à Amiens le 4. Ils ont rencontré plus de 45 entreprises intéressées par le marché luxembourgeois. J'ai moi-même reçu fin août, dans le cadre des rendez-vous « Diplomatie-Entreprises », quinze entreprises qui y développent une action de prospection. Business France était par ailleurs présente en novembre dernier aux Internet Days organisés au Luxembourg, et ce en prévision d'une opération de promotion des « FinTech » françaises qui aura lieu fin novembre 2020. À noter aussi une opération de promotion de l'offre française auprès de l'Otan programmée en mars 2020. Ainsi, malgré la contrainte budgétaire qui conduit à limiter les dépenses de fonctionnement des agences publiques, l'accompagnement des entreprises françaises, notamment des PME et des ETI qui souhaitent s'internationaliser, se poursuit et se développe dans le cadre de la Team France Export mise en place par le gouvernement en février 2018. Le bureau de Business France gère plus de 300 VIE (Volontaires internationaux en entreprise) à Luxembourg. ♦

À LA RENCONTRE DES FRANÇAIS DU LUXEMBOURG

La communauté française au Grand-Duché compte 53 325 compatriotes, dont 35 700 Français inscrits au consulat. Elle est devenue la 8^e communauté consulaire du réseau français. Il conviendrait d'ajouter aux résidents, les 104 000 frontaliers français qui travaillent au Luxembourg. Le Luxembourg est le 12^e pays d'expatriation préférée des Français. Notre communauté représente 7,6% de la population totale du Grand-Duché. Elle est la 2^e communauté étrangère dans le pays derrière les Portugais et la 1^{re} à Luxembourg-Ville. Notre communauté est jeune : 40% ont plus de 40 ans. Bénéficiant d'un niveau d'éducation élevé, ils sont essentiellement employés dans le secteur tertiaire (banques, cabinet d'avocat, services, etc.). Une grande proportion s'établit de façon durable dans le pays (80,1% des moins de 20 ans sont nés

au Luxembourg et 50% des résidents sont propriétaires de leur logement). La croissance de notre communauté, entamée durant les années 1990, avec 46% dépasse celle des autres communautés (31%) et s'est traduit par le doublement du nombre d'inscrits au registre sur cette période. La liste électorale compte 25 000 électeurs contre 19 200 en 2012. Parmi les résidents, 30% des inscrits sont en âge de scolarisation, ce qui explique l'importance des établissements scolaires partenaires de l'AEFE : le lycée français Vauban compte 2518 élèves. Les résultats au baccalauréat flirtent toujours avec les 100%. À noter que l'école luxembourgeoise Sainte-Sophie possède une section française avec 620 élèves. La section consulaire de l'ambassade reçoit en moyenne 18 000 usagers par an. Elle traite

9 000 demandes de passeports et de cartes d'identité et près de 900 déclarations de perte ou vol. Elle enregistre les actes d'état civil (naissances, mariages, décès, etc.) et instruit les demandes de nationalité française. Elle recense environ 500 jeunes par an. L'ambassade joue un rôle d'aide sociale, sous forme de bourses scolaires et de subventions à une association de bienfaisance, apportant de l'aide à nos compatriotes qui peuvent rencontrer de grandes difficultés dans un pays où le coût de la vie est très élevé. Elle offre la protection consulaire aux détenus français incarcérés au Grand-Duché, auxquels elle rend régulièrement visite. La section consulaire gère la liste électorale consulaire, reçoit les procurations et organise les bureaux de vote dans la circonscription.



THE ADECCO GROUP LUXEMBOURG

The Adecco Group Luxembourg renforce ses expertises métiers

Le groupe spécialisé dans le recrutement, l'intérim, l'*outsourcing* et le *contracting* emploie un peu plus de 100 salariés au Grand-Duché. Il mise sur la proximité en se rapprochant des candidats frontaliers.

PME, PMI, grands groupes... Toutes les entreprises sont concernées par la mutation des métiers et l'essor de la digitalisation. En découle une difficulté pour les recruteurs à trouver les compétences dont ils ont besoin. Pour pallier cette pénurie de compétences et préparer aux métiers de demain, Adecco renforce son agilité en misant sur la proximité avec ses candidats et ses clients : d'une part avec une expertise renforcée sur l'orientation métier, et d'autre part grâce à une présence géographique plus stratégique, pour se rapprocher des candidats. « *L'intérim au Luxembourg est lié à une convention collective, détaille Fabrice Poncé, directeur général du groupe Adecco Luxembourg. Celle-ci prévoit une durée maximale de contrat d'un an avec deux renouvellements possibles. Le CDI intérimaire n'a pas encore vu le jour, mais nous y travaillons. Le volume est à peu près égal au volume de nos voisins, soit plus ou moins 2% de la masse salariale du pays.* » Déjà leader du recrutement sur le marché luxembourgeois, Adecco continue l'optimisation de son réseau d'agences, amorcée ces dernières années à travers une organisation et une expertise par métier. En 2010, à Luxembourg-Ville ont été créés le pôle tertiaire & finance et le pôle « Horeca » (hôtellerie, restauration, cafés).

Capital humain

Il y a deux ans, une agence dédiée au recrutement permanent ouvrirait ses portes au centre de Luxembourg-Ville ainsi qu'une seconde agence Industrie à Belval, dédiée aux métiers de la sidérurgie, de la mécano-soudure et de la serrurerie-usinage. « *Le secteur du bâtiment est actuellement le plus demandeur en terme d'emploi intérimaire, observe M. Poncé. Viennent ensuite l'Industrie, principalement sur des profils de plus en plus qualifiés, et enfin le secteur tertiaire.* » Au 1^{er} janvier 2019, les consultants Industrie d'Adecco se regroupaient, eux,



▲ Fabrice Poncé. © DR

aux zones frontalières Sud et Est pour renforcer les équipes déjà présentes. « *Nous sommes convaincus que le premier avantage concurrentiel des entreprises est le capital humain, analyse François Dauphin, responsable des opérations commerciales d'Adecco. Avec les nouvelles exigences du marché, les entreprises se transforment et ont besoin de compétences métiers fortes pour pouvoir relever leurs défis. En structurant nos expertises par métiers dans nos agences, nous*

gagnons en efficacité et pouvons mieux répondre aux demandes du marché, aussi bien coté clients que coté candidats. » Le positionnement stratégique aux zones frontalières permet de se rapprocher des candidats et de simplifier leur parcours, tout en assurant une présence forte sur les bassins industriels du pays. Le regroupement des consultants Adecco assure enfin une expertise-métier pour pouvoir proposer plus rapidement davantage de profils expert. ♦

EN TÊTE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Premier fournisseur mondial de services de ressources humaines, The Adecco Group Luxembourg a décroché en 2019 la cinquième place au classement « Great Place to Work » (meilleure entreprise pour la qualité de vie au travail). Pour la septième année consécutive, le groupe figure dans le top 10 du classement. Les résultats 2019 montrent que les employés du groupe Adecco au Luxembourg valorisent le fait travailler pour une entreprise qui leur offre des responsabilités, ainsi que la possibilité de faire une différence en tant qu'individu et de profiter d'un cadre de travail agréable.

LALUX

Cent ans et pas une ride !

1920- 2020 : on célèbre cette année le siècle d'existence de « La Luxembourgeoise » – devenue le groupe LALUX –, première compagnie d'assurance ouverte au Grand-Duché. Avec près de 500 collaborateurs, la société est aujourd'hui un des leaders du marché et s'adresse en particulier aux expatriés français présents au Luxembourg.

Assureur toutes branches, LALUX bénéficie d'un actionnariat stable et familial et profite d'une autonomie décisionnelle à l'abri des turbulences du marché financier. Peu après sa création, en 1920, La Luxembourgeoise installe ses bureaux au coin « boulevard Royal-Grand-Rue ». Très rapidement, l'entreprise commence à développer ses activités dans le domaine des assurances et à diversifier son offre dans le secteur bancaire, bien que la loi l'oblige à abandonner cette orientation en 1970. En vue du marché unique européen, la compagnie scinde en 1989 ses activités d'assurances vie et non-vie en créant deux filiales distinctes. C'est à ce moment que la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE) entre dans le capital de ces deux nouvelles entités. Désormais, l'identité et l'ancrage luxembourgeois sont renforcés au sein des deux entreprises. Actuellement, le groupe emploie près de 500 salariés au Grand-Duché. L'entreprise dispose d'un des réseaux les plus denses du pays avec plus de 1400 agents dont plus de 100 professionnels à travers tout le pays. Selon une étude de KPMG en 2019 sur l'expérience client, LALUX est la quatrième meilleure marque du Luxembourg et est recommandée par 96% de ses clients d'après une autre étude, menée par TNS Ilres en 2019. Enfin, selon une étude interne quotidienne, 98% de ses clients sont satisfaits de la gestion des sinistres.

Des agents experts

Contrairement à la France, l'agent d'assurance a un rôle primordial au Luxembourg. Il travaille à des horaires flexibles afin de toujours être disponible en cas de nouveaux besoins, mais aussi et surtout de sinistre. L'agent est expert de son domaine et connaît l'ensemble des produits. Il conseille les clients sur les assurances à choisir en fonction des attentes et de la situation. En cas de sinistre, les agents LALUX se rendent disponibles pour accompagner leurs clients dans



▲ Jérôme Winiwius, responsable corporate.



▲ Heintz Christiane, chef de service, département commercial.

Photos © DR

L'ENTREPRISE DISPOSE D'UN DES RÉSEAUX LES PLUS DENSES DU PAYS AVEC PLUS DE 1 400 AGENTS.

leurs démarches de déclaration de sinistre et pour les aider à trouver les premières solutions afin de faciliter leur quotidien. Empathie, intégrité et proximité sont des valeurs cardinales du groupe LALUX, véhiculées par son large réseau de plus de 1400 agents agréés, dont le dévouement et le savoir-faire permettent régulièrement de positionner la marque dans les premières positions en ce qui concerne la satisfaction, la loyauté et l'expérience-utilisateur des clients. Contrairement aux assureurs français, LALUX pratique le « sans-franchise ». Lors d'un sinistre, la compagnie essaye de faciliter un maximum la vie de ses clients. Elle prend en charge et rembourse rapidement leurs sinistres. Il n'y a pas de discussion, l'objectif est qu'ils retrouvent rapidement leur sérénité après un sinistre.

Un acteur local

L'avantage n'est peut-être pas visible au premier coup d'œil, mais maîtriser les spécificités locales est un avantage pour une compagnie d'assurances au Luxembourg. L'assureur local connaît les problématiques, l'actualité et les enjeux du pays. Il est par exemple capable d'estimer à sa juste valeur la maison de ses clients ou de les conseiller fiscalement plus efficacement pour choisir les bons placements afin de déduire leurs assurances au maximum lors de leur déclaration fiscale. De son côté, LALUX Assurances-Vie n'est pas seulement le premier assureur vie du Grand-Duché de Luxembourg, mais également la compagnie d'assurance qui couvre un tiers du marché local des régimes complémentaires de pension pour les entreprises. Grâce à sa structure financière solide et un taux de couverture de la marge de solvabilité dépassant largement le minimum légal requis, l'entité Vie du groupe est le partenaire idéal pour vous protéger contre les aléas de la vie, pour vous proposer des solutions d'investissement intéressantes ou encore vous aider à planifier sereinement votre retraite tout en profitant de gains d'impôts. ♦

Offrir sécurité et protection, c'est notre métier.

LALUX met à votre disposition le plus vaste réseau d'agents assisté par 500 collaborateurs dédiés à vous offrir le meilleur service, au plus près de chez vous.

Régulièrement désigné «Assureur Préféré», LALUX vient également d'être élue 4^e marque préférée au Luxembourg, tous secteurs confondus (étude KPMG sur l'Expérience Client - 2019).

Les couvertures de nos produits sont régulièrement adaptées pour répondre aux plus hautes exigences des nos assurés, tant particuliers que professionnels.

LA BIL

Une banque internationale à taille humaine

La Banque Internationale à Luxembourg (BIL) propose des services de banque de détail, banque privée, banque des entreprises et banque institutionnelle, ainsi que des services de trésorerie et de marchés financiers. Depuis cet automne, une Française, Émilie Serrurier-Hoël est à la tête du département Wealth Management (gestion de fortune).

Troisième plus grande banque du Luxembourg en termes de parts de marché, elle est considérée par la Banque centrale européenne comme un établissement d'importance systémique. La BIL a été fondée en 1856, ce qui en fait la plus ancienne banque universelle du Luxembourg. Elle a toujours joué un rôle actif dans le financement et le développement de l'économie luxembourgeoise. Le groupe compte plus de 2000 employés. Le département gestion de fortune participe pour une part importante aux revenus de la Banque. « Nous sommes 250 collaborateurs avec une grande diversité de nationalités, détaille Émilie Serrurier-Hoël (lire p. ci-contre), Head of Wealth Management (directrice du département gestion de fortune). En dehors des commerciaux qui comptent pour deux tiers des collaborateurs, nous avons formé et recruté des spécialistes en gestion de patrimoine, en crédits et en investissements pour répondre à la sophistication croissante des besoins de nos clients. »

Tout un programme

La BIL compte aussi des bureaux de gestion de fortune dédiés en Suisse, au Danemark et au Moyen-Orient, ainsi que



des salles de marchés au Luxembourg et à Zurich. La BIL s'est également dotée d'un bureau de représentation en Suède et en Chine. En outre, les filiales du groupe au Luxembourg offrent des services spécialisés : Belair House (family office et gestion des investissements), BIL Manage Invest (gestion de fonds alternatifs), BIL Lease (solutions de

leasing) et BIL Fund and Corporate Services (structuration financière). Grâce à ce réseau international, la BIL est en mesure d'offrir des services financiers haut de gamme sur mesure et innovants qui contribuent à la prospérité des patrimoines privés et des entreprises et accompagnent les professionnels de la finance dans le développement de leurs

FRANÇAIS ET EXPATRIÉS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE COMMERCIALE

Beaucoup d'entre eux choisissent le Luxembourg et la BIL en raison de son expertise en gestion de patrimoine et de sa maîtrise des dossiers dans un contexte international. La gestion de comptes en multidevises, l'architecture ouverte en terme de produits financiers ou encore la portabilité des contrats d'assurance-vie luxembourgeois ne sont que quelques exemples des avantages qu'offrent la BIL et le Luxembourg aux clients expatriés. Il est également important de mentionner que lorsque vous ne résidez pas en France, il peut être difficile de vous faire accompagner par votre banque

française dans vos différents projets de placement ou de financement. En effet, la banque doit alors maîtriser la fiscalité et la législation en vigueur dans le pays de résidence du client qui peuvent s'avérer totalement différentes de celles de la France. De plus, pour la localisation de leur patrimoine, les clients expatriés recherchent un pays et des banques financièrement solides. Situé au cœur de l'Europe, le Luxembourg est aujourd'hui un centre financier international disposant d'experts hautement qualifiés et d'équipes multilingues. Sa stabilité politique, économique et sociale exemplaire,

son excellent score par les agences de notation (AAA) ainsi qu'un cadre légal et réglementaire moderne sont autant d'atouts pour garantir le meilleur environnement pour des clients exigeants. « Le marché France est définitivement un marché prioritaire pour la BIL où nous travaillons non seulement avec des clients résidant en France, des Français installés à l'étranger, mais également avec des relations d'affaires en lien avec des entreprises et institutionnels français. Notre part de marché sur la clientèle française est en constante progression et devrait encore continuer à croître dans les années à venir. »

TROIS QUESTIONS À... ÉMILIE SERRURIER-HOËL, HEAD OF WEALTH MANAGEMENT

« Nous devons créer des solutions d'investissement ou de crédit plus sophistiquées »

Nommée en novembre 2019 à la tête du département gestion de fortune, la Française supervisera l'ensemble des activités internationales de ce secteur de la BIL menées depuis le Luxembourg.

Qui sont vos clients ?

Ils ont, pour la grande majorité, un profil international. Ils combinent plusieurs juridictions, en fonction de la localisation géographique de leurs actifs : une entreprise dont le siège est en France avec des succursales en Belgique, des enfants qui étudient au Canada, une maison secondaire en Espagne... Nos clients sont également de plus en plus des entrepreneurs. Nous avons la chance de pouvoir leur faire bénéficier de notre offre et des compétences de notre équipe Corporate Banking.

Quelles sont vos ambitions pour le département Wealth Management ?

La BIL a trois valeurs clés qui correspondent bien à la direction que je veux donner aux équipes de gestion de fortune. Créer, collaborer, prendre soin de nos collaborateurs et de nos clients. Les principaux chantiers que je vais mener sont autour de ces trois axes. Le marché actions est très haut. Les investisseurs sont prudents. Les taux d'intérêts étant négatifs depuis quelques années, et cela va durer, il est difficile de trouver des produits qui permettent de procurer des rendements intéressants pour le client,

en fonction de son appétit au risque. C'est pour cela que nous devons créer des solutions d'investissement ou de crédit plus sophistiquées (fonds de private equity, produits structurés, prêt syndiqué...). Comme déjà dit plus haut, nos clients sont de plus en plus entrepreneuriaux et nous devons utiliser nos forces, notamment les équipes de Corporate Banking dont la compétence est reconnue sur le marché local luxembourgeois depuis des années et qui élargit ses compétences aux marchés cibles de la gestion de fortune, notamment pour les clients français.

Une Française à ce niveau hiérarchique, ce n'est pas banal !

J'ai fait toute ma carrière à la BIL, en commençant par un stage en 2006 dans le cadre de ma formation en école de commerce (EM Lyon Business School). J'ai ensuite été embauchée en 2007 en tant que chef de projet puis j'ai pris la responsabilité de l'équipe Process management et organisation, avant de rejoindre les domaines du marketing et de la data. J'ai rejoint le comité exécutif en 2018 comme responsable de la stratégie et du marketing. C'est un désir d'être plus proche des clients



© Olivier Minaire

▲ Émilie Serrurier-Hoël.
Contact : emilie.hoel@bil.com

et des commerciaux qui m'a poussée à prendre la responsabilité d'une ligne commerciale comme le Wealth Management. Et étant moi-même une française « internationale » avec une carrière au Luxembourg, je connais bien les besoins et les enjeux de ces clients investisseurs français sur le territoire ou à l'étranger.

activités. « La raison d'être de la BIL c'est de simplifier la vie quotidienne de nos clients et de tout mettre en œuvre pour rendre leurs projets possibles afin qu'ils puissent regarder l'avenir avec optimisme, avance Mme Serrurier-Hoël. Tout un programme qui reflète bien l'état d'esprit dans lequel l'ensemble des collaborateurs doivent être : proches de nos clients, à la recherche de solutions qui leur permettent de mettre en œuvre leurs projets. Aujourd'hui, le banquier doit être intégré dans l'écosystème du client : son avocat fiscaliste, son notaire... pour obtenir une réponse la plus adaptée à sa problématique. »

Un actionariat diversifié

La BIL est détenue à 90% par Legend Holdings et à 10% par le Grand-Duché de Luxembourg. Legend Holdings est une société d'investissements diversifiés de tout premier plan, basée à Pékin, en Chine, et cotée à la Bourse de Hong Kong. La BIL représente un investissement stratégique à long terme pour Legend Holdings. Ce dernier souhaite développer la marque BIL au Luxembourg et à l'international. La BIL vient d'ailleurs d'ouvrir un bureau de représentation à Pékin. Fin 2018, Legend Holdings comptait

71,14 milliards d'euros d'actifs, des revenus annuels de 45,96 milliards d'euros et employait 75 000 salariés à travers le monde. Fondée par Legend Holdings en 1984, la société Lenovo a acquis avec succès l'activité d'ordinateurs d'IBM en 2004 et a ensuite investi dans la marque pour en faire l'un des leaders du marché des ordinateurs personnels. Le gouvernement luxembourgeois, quant à lui, considère la BIL comme une banque systémique et contribuera à asseoir sa position stratégique dans le secteur des services financiers. ♦

BADENOCH + CLARK

Un nouvel élan pour Badenoch + Clark

Le cabinet de recrutement Badenoch + Clark, avec son équipe de consultants spécialisés par métier et par secteur, adopte une nouvelle identité visuelle, un positionnement renforcé et annonce la nomination d'un nouveau directeur général au Luxembourg.



Le marché du travail évoluant, les professionnels, tout comme les employeurs ont plus que jamais besoin d'un partenaire qui leur permet de saisir les meilleures opportunités tout en délivrant des performances. Avec son carnet de clients internationaux en expansion et une expérience locale reconnue, Badenoch + Clark est bien placé pour garder la première place sur ce segment. Sa position a été renforcée avec le récent lancement d'une nouvelle identité visuelle. Le cabinet aide ses clients à trouver et à attirer des talents dotés de compétences professionnelles recherchées dans un large éventail de secteurs, de la comptabilité à la finance, en passant par les services bancaires et financiers, l'ingénierie, les ressources humaines, les technologies de l'information, les services juridiques, les achats et la chaîne d'approvisionnement ou encore les ventes et le marketing. S'appuyant sur son expertise de 40 ans, cette nouvelle identité crée une cohérence globale dans ses onze régions géographiques, lui permettant de se distinguer clairement sur un marché en totale transformation. Le marché

luxembourgeois est en effet en phase de transition. Ces 20/30 dernières années, la recherche de talents était davantage focalisée sur des profils financiers. Les banques sont désormais en phase de réduction de leurs effectifs et certaines holding choisissent d'autres destinations. En revanche, le Grand-Duché devient attractif pour les services ou les finTech (technologie financière). Ainsi Google est en phase d'implantation d'un centre de données (1,2 milliard d'investissement, et une centaine d'emplois), ou encore AirBnB souhaite implanter un centre de paiement européen à Luxembourg. Le taux de création de start up a d'ailleurs augmenté. En tant que marque du groupe The Adecco Group, l'un des principaux fournisseurs de solutions RH au monde, Badenoch + Clark bénéficie également de la puissance combinée de neuf marques internationales qui créent un écosystème unique au niveau international. Faire partie d'une entreprise mondiale présente dans 60 pays permet d'offrir des solutions RH à 360°, allant de l'intérim à l'embauche en CDI, de services de transition de carrière et de développement des talents.

Un nouveau directeur général

Avec plus de quinze ans d'expérience dans le recrutement dont les six dernières années chez Badenoch + Clark, Stanislas Dutreil prend les rênes du bureau au Luxembourg. « *J'ai toute confiance en Stanislas pour positionner B + C Luxembourg à son meilleur niveau de service, à la fois envers nos clients et nos candidats* », affirme Fabrice Poncé, directeur général de The Adecco Group Luxembourg. Après avoir obtenu une maîtrise en finance et commerce international puis un master en marketing international, le Français a entamé sa carrière en tant que consultant principal dans le domaine de la finance pour Michael Page, puis pour Stanton Wallace à Paris et Korn Ferry à Lyon. Stanislas a ensuite rejoint B + C à Lyon en tant que consultant senior. Deux ans plus tard, il devenait directeur de la région Méditerranée dans la région de Marseille où il a ouvert et dirigé la succursale. En 2017, il était responsable de six succursales allant de Marseille à Lille en tant que directeur exécutif et membre du comité de direction B+C France. Garant du

TROIS QUESTIONS À... STANISLAS DUTREIL, BADENOCH + CLARK LUXEMBOURG

« Apporter un regard neuf sur nos outils »

Le nouveau directeur général de Badenoch & Clark Luxembourg revient sur les caractéristiques du marché luxembourgeois et sur objectifs qu'il souhaite partager avec ses collaborateurs.

Quelle est la spécificité de l'emploi au Luxembourg ?

Majoritairement, lorsque l'on parle de Luxembourg on pense banque, finance, assurance, *private equity*, ainsi qu'aux avantages fiscaux du territoire. Mais l'économie luxembourgeoise, qui a connu une croissance de 3,9% en 2018, est robuste et diversifiée. Elle dispose d'une expertise dans l'acier, les polymères, les matériaux composites ou la fabrication de composants automobiles. Le pays s'appuie sur sa stabilité politique, économique et réglementaire pour promouvoir une forte culture de protection des investisseurs. Le Luxembourg se classe d'ailleurs deuxième sur 128 pays sur le plan de la stabilité politique et de la sécurité. Le nombre de jours de travail perdus en raison d'une grève est l'un des plus faibles d'Europe.

Pouvez-vous nous présenter Badenoch + Clark Luxembourg ?

Nous sommes un cabinet de conseil en recrutement dédié aux profils expérimentés, managers et dirigeants. Pour être plus anglo-saxon, nous sommes la marque de The Adecco Group, dédiée au middle/top management ainsi qu'à l'Executive Search en Europe. La marque existe depuis 1978, et a été créée à Londres. Notre société a

connu une croissance régulière et progressive pour aujourd'hui être présente dans 12 Pays (dont l'ouverture de l'Espagne en 2020), au travers de 40 bureaux et avec plus de 550 consultants sur la zone européenne. Nos innovations sont tournées sur une démarche de recrutement de plus en plus focalisée sur les softskills que les hardskills. Nous investissons également dans plusieurs start-up via The Adecco Group pour mieux traiter la data des candidats et ainsi mieux pouvoir les identifier facilement.

Vous venez d'être nommé directeur général de Badenoch + Clark Luxembourg. Quelles sont vos ambitions ?

Je trouvais intéressant de découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture, une nouvelle équipe et de nouvelles pratiques autour du recrutement. Je découvre un environnement multiculturel exceptionnel, une relation aux autres très différente et une réactivité plus forte nécessaire dans notre activité. Notre bureau du Luxembourg a connu quinze années de croissance, avec une notoriété qui n'est plus à construire aujourd'hui. Mon objectif est avant tout de consolider l'existant pour rassurer mes collaborateurs, tout en apportant un regard neuf sur nos outils, notre offre de service (des ré-



▲ Stanislas Dutreil.

flexions d'élargissement sont en cours) et notre capacité à maintenir, voire améliorer, notre qualité de prestation de service. Je souhaite la renforcer via des recrutements de profils coutumiers d'expériences professionnelles internationales, pour avoir une complémentarité internationale parfaite au services de nos partenaires.

Lui écrire :

stanislas.dutreil@badenochandclark.lu

leadership et de la croissance de B+C Luxembourg, Stanislas jouera un rôle clé dans la poursuite de la consolidation de la réputation de l'entreprise autour de sa qualité de service, sa discrétion et ses prestations aux professionnels et aux clients.

Toujours plus loin

Le Luxembourg possède un vivier unique de talents hautement qualifiés et multilingues (plus de 170 nationalités), faisant de lui un acteur clé pour accéder au marché unique européen. Le Grand-Duché est également consi-

déré comme l'un des pays anglophones les plus compétents au monde, classé au septième rang mondial. « Je suis fier de rejoindre Badenoch + Clark Luxembourg et de travailler avec une équipe aussi internationale et professionnelle, témoigne le Français. Mes premières impressions sur l'équipe sont très positives, je suis impressionné par leur engagement, leur énergie, leur réactivité, leur qualité et capacité à conseiller nos partenaires sur leurs besoins. Je découvre un marché de recrutement intéressant, sur lequel nous devons adapter notre méthode de travail et nos outils pour

progresser et identifier les meilleures compétences en mesure d'apporter une valeur ajoutée aux entreprises dans leur développement. » Avec un réseau déjà bien établi au fil des quinze dernières années et une réputation d'influenceur sur le marché du recrutement luxembourgeois, le Français intégrera un poste stratégique. Grâce à sa capacité à utiliser le réseau européen B+C, il continuera à créer des synergies entre les pays, attirant ainsi de nouveaux talents au Luxembourg pour continuer à distinguer B+C clairement des cabinets de recrutement « locaux ». ♦

GINKGO SOLUTIONS FACILITIES

Des locaux professionnels à la carte

Qu'elles soient simplement de passage ou installées durablement, Ginkgo Solutions Facilities propose un service d'accompagnement unique et personnalisé aux sociétés qui se lancent au Grand-Duché.

Le premier centre d'affaires Ginkgo s'est installé en 2015 au centre de la très convoitée avenue de la Liberté. Il est né de cette idée toute simple que pour bien travailler, pour développer son activité, parfois seul(e) ou en très petite équipe, il convient de trouver une structure fonctionnelle, proposant des services accueillants. Le choix du cœur de Luxembourg, à quelques foulées de la gare et de l'hypercentre, dans un quartier vivant et élégant, s'est vite imposé. « Cela permet de jouir d'une qualité de vie hors du commun : commerces, boutiques, restaurants, tout est là pour profiter de cette belle capitale ouverte et cosmopolite », explique Barbara Brecko, fondatrice de Ginkgo. Mais les plus beaux bureaux ne seraient que des écrans vides et privés d'âme sans un service en rapport. « Nous cultivons cette petite touche de convivialité qui fera la différence et vous donnera cette envie de franchir la porte de votre bureau », promet Madame Brecko qui ajoute : « Chez nous, vous êtes chez vous ! »

Les Français représentent environ 20% de la clientèle de Ginkgo. Le constat est que dans un environnement aussi dynamique que le Luxembourg, beaucoup de sociétés arrivent sur le marché sans forcément bien connaître le pays. « Toutes n'ont pas le temps ni les moyens ou les ressources nécessaires de se consacrer à la recherche de locaux et aux services annexes », remarque Madame Brecko. « Ce qui intéresse aujourd'hui le plus les clients, c'est la flexibilité et la prise en charge complète. » Ginkgo s'adresse ainsi à tout type d'entreprise : de l'indépendant à la startup, de la société qui souhaite ouvrir une succursale à Luxembourg à celle qui a



▲ Barbara Brecko.

© Laurent Antonelli

**« NOUS CULTIVONS
CETTE PETITE TOUCHE
DE CONVIVIALITÉ QUI
FERA LA DIFFÉRENCE. »**

BARBARA BRECKO

besoin d'une surface complémentaire pendant une période donnée.

Concentration et lâcher-prise

L'offre de Ginkgo comprend la mise à disposition de bureaux entièrement équipés, la gestion des charges (électricité, assurance, chauffage, entretien des bureaux, etc.) ainsi que d'une assistance business (accueil téléphonique, accueil des invités, travaux de secrétariat, etc.). Les bureaux proposés vont de 10 à 1 000 m², les salles de réunions de 2 à 300 personnes avec,

pour certains centres, des prestations additionnelles de détente ou de confort : salle de fitness, bibliothèque, salle de relaxation avec des services de massage, yoga, ostéopathe, et même une « boîte à rêves » pour la relaxation ultime, des microsiestes de vingt minutes. « Nous voulons offrir à nos clients la possibilité de profiter de ce que les nouvelles techniques de travail ont de mieux à offrir : un juste compromis entre le travail, la concentration, la détente et le lâcher-prise », détaille Madame Brecko.

Grâce à une offre sérieusement travaillée et éprouvée, Ginkgo promet de s'adapter à tout type de société et de profil. Que le client soit sédentaire ou de passage, du grand groupe étranger qui se lance au Luxembourg à l'entrepreneur qui démarre une activité, chaque société, chaque activité auront une place chez Ginkgo. « Selon les besoins et les souhaits, nous pouvons également accompagner les personnes ou les sociétés dans leur installation au Grand-Duché grâce à un service de relocation incluant la recherche de logement, l'inscription des enfants à l'école, etc. Il s'agit d'une prise en charge de A à Z, le client étant bien entendu libre de choisir le service qu'il souhaite et la durée de son contrat. »

Ginkgo Solutions Facilities dispose désormais de cinq centres, trois dans le quartier de la gare, un à la « Cloche d'Or » et un dans le très dynamique quartier d'Esch-Belval. Un nouvel espace ouvrira prochainement en 2020 au centre-ville de Luxembourg dans un quartier facile d'accès et extrêmement recherché. À suivre ! ♦

Pour écrire à Barbara Brecko :

barbara.brecko@ginkgo-solutions.lu
www.ginkgo-solutions.lu

GRANDE RÉGION

Partage et coopération

C'est au milieu d'un bassin d'emploi à cheval sur quatre pays (Luxembourg, France, Belgique et Allemagne) que se situe la Grande Région, espace unique de coopération transfrontalière économique, mais aussi culturelle et patrimoniale. Une Grande Région dont les objectifs, les stratégies et les moyens d'action ne sont pas toujours bien connus. Bruno Théret, conseiller consulaire au Luxembourg et vice-président du CESGR nous en parle...

Bruno Théret: « C'est une entité très concrète, même si la plupart de ses habitants n'ont pas forcément conscience d'appartenir à l'espace de coopération qu'elle représente. Traverser les frontières est une réalité bien palpable ici, alors que 240 000 travailleurs frontaliers (taux le plus important de l'UE) s'y déplacent tous les jours et que de nombreux « frontaliers de loisirs » circulent les week-ends dans les principales villes de la Grande Région. La coopération et les contacts y sont devenus une évidence. Ils sont pour ainsi dire « transparents ». Un phénomène qui repose sur une longue tradition de coopération née dans les années 70 lors de la crise du charbon et de l'acier avec les commissions intergouvernementales qui ont posé les jalons de cette coopération...

... Et sur une histoire commune ?

B. T.: Les différents territoires de la Grande Région partagent en effet une histoire et une culture communes ce qui a par exemple amené en 2007 la ville de Luxembourg à prendre l'initiative d'associer l'ensemble de ce territoire à son statut de capitale culturelle de l'Europe, énonçant: « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture ». Esch-sur-Alzette, deuxième ville du Grand-Duché de Luxembourg, qui sera à son tour capitale européenne de la culture en 2022, associée à cet événement onze autres communes luxembourgeoises voisines, mais également la communauté de communes françaises du Pays Haut Val d'Alzette. À noter par ailleurs qu'actuellement de grands projets socio-culturels soutenus par le programme Interreg Grande Région rappellent cette histoire commune, ainsi « Pierres numériques » ou « Land of memory ».



▲ Bruno Théret.

Quelles sont les champs d'actions de la Grande Région ?

B. T.: Ce groupement européen de coopération territoriale est actif dans tous les domaines pour lesquels ses membres ont compétence. C'est-à-dire ceux qui touchent à la question du «vivre en Grande Région». Au niveau de la coopération institutionnelle, il existe plusieurs groupes de travail qui rassemblent la plupart du temps les représentants des administrations publiques. Mais la Grande Région se structure aussi à travers tous les acteurs (entreprises, universités, centres de recherches, associations, parlementaires, syndicats, collectivités, diplomates, élus...) qui travaillent à minimiser l'effet de frontière.

Comment s'organise-t-elle ?

B. T.: Elle est la seule euro-région de l'UE qui s'est dotée, il y a 25 ans, d'une structure de concertation permanente aux niveaux politique, économique, social et environnemental. Elle repose sur trois piliers: *le Sommet des exécutifs* (sous forme de GECT avec un secrétariat permanent), représenté par les ministres, ministre-présidents de lands, le préfet et le président de la région Grand-Est, les présidents de départements; *un conseil parlementaire interrégional*, composé des présidents et des représentants des assemblées membres; *un Conseil économique et social*, organe consultatif du Sommet qui a pour mission de traiter sous forme de recommandations ou de propositions des sujets inhérents au développement (économique, social, environnemental, culturel), à la mobilité, à la santé et à l'aménagement du territoire de la Grande Région.

Qui la dirige, de facto ?

B. T.: La coopération institutionnelle est impulsée par le Sommet des exécutifs. Créé en 1995, il rassemble les exécutifs des régions qui composent la Grande Région et compte aujourd'hui onze membres. C'est le land de Sarre qui en assume actuellement et pour deux ans (2019-2020) la présidence. Il a défini six axes de travail.

De quel(s) budget(s) la Grande Région dispose-t-elle pour mener à bien ses missions ?

B. T.: En tant que telle, elle n'a pas de budget propre pour impulser des projets. Mais le secrétariat du Sommet

de la Grande Région coordonne les actions du fonds de coopération qui lui soutient financièrement les projets citoyens de coopération transfrontalière en son sein. Le Sommet de la Grande Région a ainsi pu lancer en 2019 une action pilote pour permettre à ses citoyens de passer les frontières et de partager des moments de convivialité et d'échange au-delà des barrières linguistiques afin de renforcer leur sentiment d'appartenance et leur identification avec la Grande Région. Le programme Interreg VA Grande Région est le programme financier qui soutient les projets transfrontaliers

« LES TERRITOIRES DE LA GRANDE RÉGION PARTAGENT UNE HISTOIRE ET UNE CULTURE COMMUNES. » **BRUNO THERET**

en Grande Région. Pour la période de programmation 2014-2020 il est doté d'une enveloppe de 140 millions d'euros. Il est destiné à cofinancer aussi bien des projets de proximité que des actions d'envergure autour de trois axes.

Des résultats significatifs ont-ils été enregistrés ?

B. T.: Concrètement la Grande Région permet de lever des obstacles juridiques aux frontières, de favoriser des initiatives transfrontalières (micro-projets, sentiers et activités sportives ou culturelles interrégionales comme *slow-up*, pass pour les musées, échanges d'étudiants), d'apporter une réponse appropriée aux problèmes de démographie médicale et à la carence d'infrastructures de proximité dans les espaces frontaliers. La coopération transfrontalière a aussi incontestablement amélioré les conditions de vie sanitaire des populations transfrontalières.

Mais la Grande Région ne fait-elle par « double emploi » avec celles qui la composent ?

B. T.: C'est un outil complémentaire. Dans un espace dans lequel il y a autant de frontières sur un si petit territoire, le développement

économique et la réponse aux enjeux sociétaux de demain (vieillesse démographique entre autres) ne peuvent plus se concevoir à une échelle nationale. Comme l'affirme Jean Rottner, président de la région Grand-Est, «*la coopération transfrontalière représente un enjeu majeur pour nous, c'est tous ensemble que nous œuvrons pour renforcer notre attractivité, faciliter l'emploi et l'innovation, la mobilité, l'accès à la culture et pour nous enrichir les uns les autres de nos savoir-faire*». La réponse se trouve en effet dans la coopération avec nos voisins, dans le codéveloppement.

Quelle est votre ambition pour cette entité ?

B. T.: Qu'elle devienne un véritable espace européen de dialogue et de coopérations où se développent des expérimentations menées au profit des citoyens qui la composent afin d'incarner le « mieux vivre ensemble ». Pour cela nous devons, avec les partenaires sociaux et les citoyens, partager une vision d'avenir basée sur un développement durable qui anticipe les besoins de la société.

Vous êtes très engagé et à de nombreux niveaux. Mais quel est votre rôle et vos missions au niveau de la Grande Région ?

B. T.: Je suis le délégué de la région Grand-Est au CESGR. En tant que vice-président, je prépare entre autres actuellement le prochain Sommet (2021-2022) que j'assumerai en tant que président du CESGR poste que j'occuperai à partir de la fin de l'année 2020. L'intelligence artificielle, la bio-économie, l'industrie du futur, l'économie circulaire, l'aménagement du territoire en Grande Région, le patrimoine touristique et le co-développement en seront les principaux sujets.

Et quelles sont vos missions de conseiller consulaire ?

B. T.: Comme conseiller consulaire, ma mission est de servir les 50 000 Français résidents et les 110 000 frontaliers français qui chaque jour viennent travailler au Luxembourg en facilitant leur intégration et leur lisibilité dans un pays qui compte plus de 48% de non-Luxembourgeois.

Contact : bruno.theret@arcelormittal.com

PAYS-BAS

La fibre libérale

Comme ses deux partenaires du Benelux, les Pays-Bas ont été présents lors de toutes les étapes de la construction européenne. Défendant au plan économique une démarche qui se veut pragmatique, le pays se distingue aussi pour ses avancées sociétales.



© S.F.

▲ Amsterdam.

Les Pays-Bas sont une monarchie constitutionnelle qui repose sur une longue tradition parlementaire, selon un système bicaméral. La première chambre (*Eerste Kamer*, ou chambre haute, équivalent du Sénat en France) comprend 75 membres élus pour une durée de quatre ans au suffrage universel indirect par les douze provinces du royaume. Toutefois, c'est bien la deuxième chambre (*Tweede Kamer*, ou chambre basse) qui permet d'élaborer la politique gouvernementale. Ses 150 membres sont élus pour une durée de quatre ans au suffrage universel direct à la proportionnelle intégrale. Par voie de conséquence, les gouvernements néerlandais procèdent d'une nécessité de coalition.

Réformes structurelles

Après avoir été durement impacté par la crise de 2008-2009, notamment en raison de l'importance de son secteur financier, l'économie néerlandaise a su rebondir grâce au poids de ses exportations, conjugué à une relance de la consommation interne. D'autre part, les autorités du pays ont mis en place en octobre 2012 des réformes structurelles et une politique de consolidation budgétaire qui ont permis un retour de la croissance, à 2,9% du PIB en 2017, puis à 2,6% l'année suivante. À l'instar des pays de l'Europe septentrio-

nale, les Pays-Bas aussi peuvent compter sur une forte tradition de dialogue social et le recours au consensus via les négociations collectives.

Le port de Rotterdam occupe une place cruciale au sein de cette économie dépendante du commerce international, qui concourt à plus de la moitié du produit intérieur brut. Les Pays-Bas sont d'ailleurs le cinquième exportateur mondial (notamment de produits chimiques, de médicaments, de matériel informatique, de production agricole dont elle est le deuxième exportateur européen), mais aussi en raison des importantes réexpéditions de biens.

Si les Pays-Bas comptent quelques fleurons de l'activité industrielle, notamment dans l'agroalimentaire (Philips, Unilever, Heineken...), les activités pétrolières (Royal Dutch Shell, compagnie anglo-néerlandaise), mais aussi la chimie fine, les constructions mécaniques, électriques et électroniques, la part des services reste la première contributrice au PIB néerlandais, à hauteur de 75%.

Comme ses voisins du Benelux, les Pays-Bas présentent la particularité d'un forte densité de population (env. 400 hab./km²), concentrée logiquement en milieu urbain, particulièrement dans les villes d'Amsterdam, La Haye, Rotterdam et Utrecht). Très ouvert sur le mer du Nord, le pays possède un lit-

toral qui s'étend sur quelque 800 km et bénéficie de l'embouchure du Rhin, continuité économiquement précieuse de l'axe rhénan. Par ailleurs, un quart du territoire néerlandais européen se situe sous le niveau de la mer et atteint même plus de 6,76 mètres en négatif, ce qui constitue un record en Europe. Une vulnérabilité qui alimente le soutien et l'engagement du pays en faveur des politiques de développement durable. ♦

* Sources Eurostat, UE (toute l'europe.eu)

LES PAYS-BAS À LA LOUPE

Monarchie parlementaire

Chef de l'État : S. M. le Roi Willem-Alexander

Premier ministre : Mark Rutte

Capitale : Amsterdam

Superficie : 41 540 km²

Population : 17,28 M hab.

Langue officielle : néerlandais

Fête nationale : 27 avril

Villes principales : Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Utrecht, Eindhoven

Adhésion à l'UE : 1957 (membre fondateur)

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB volume (1) : 737 Mds €

Croissance PIB (1) : 2,9 %

Dettes publiques (2) : 54 %

Déficit public (2) : -2,1 %

Inflation (2) : 1,9 %

Taux de chômage (3) : 3,3 %

* Source Eurostat 2017 - 2 : 2018 - 3 : 2019.

L'ENTENTE FRANCOPHONE

Un espace fédérateur

Saviez-vous qu'aux Pays-Bas les associations, fondations et structures françaises et francophones sont, pour une grande partie, structurées au sein d'une « métastructure », sorte de fédération d'associations ? Cette entité s'appelle l'Entente des associations francophones, plus connue sous le nom d'Entente francophone.

L'Entente francophone a vu le jour il y a dix ans à Amsterdam, sous l'égide du consul de France. À l'époque, la communauté française des Pays-Bas avait pour habitude de se retrouver lors d'un grand et bel événement annuel : le 14 juillet à la résidence de France à La Haye. C'est à ce moment-là que la réception dut effectuer une transition vers l'auto-financement ; l'ambassade dut s'axer plus sur la communauté néerlandaise et internationale et ne fut plus en mesure de convier aussi généreusement la communauté française. Révolue donc, l'époque où il suffisait de montrer son passeport français pour voir s'ouvrir tout grand la grille de la cossue résidence de France à La Haye.

Le bal populaire

Le consul de l'époque avait pour mission de créer cette structure dont l'objet était l'organisation d'un bal populaire à Amsterdam, spécialement ouvert à la communauté française. Le paysage associatif se mit à l'ouvrage et, en deux mois, organisa un mémorable bal populaire dans les locaux historiques de l'Institut français des Pays-Bas, l'hospice wallon, bâtiment depuis vendu. DJ francophones, accordéon, tombola, joie et bonne humeur, cette première édition marqua durablement les esprits. Chaque association devait mettre à disposition un ou deux bénévoles et le bureau de l'Entente était uniquement composé de responsables d'autres associations. Parmi les membres fondateurs, on trouvait naturellement les associations reconnues d'utilité publique mais aussi la bienfaisance. Au fil des ans s'ajoutèrent les accueils, les associations FLAM, les structures de parents d'élèves, etc.

Si la fête fut réussie, c'est aussi parce qu'en coulisses certaines précautions avaient été prises pour que toutes les structures représentées soient satisfaites, avec notamment une rotation de la ville d'organisation du bal qui

eut ainsi lieu successivement à Amsterdam, La Haye et Rotterdam avant de revenir à Amsterdam. L'Entente, dotée d'un bureau très actif et inventif, trouva chaque année des lieux de qualité pour accueillir gracieusement l'événement. Les locations de salles coûtent en effet très cher aux Pays-Bas.

Le consulat et l'ambassade fournissaient toujours une aide précieuse pour la bonne tenue de cet événement festif. La dernière édition à Amsterdam fut une légère déception avec une fréquentation en baisse... En effet pendant ce temps, l'ambassade avait élargi son quota d'invitations à la réception du 14 juillet à la résidence. Beaucoup de Français préféraient boire gratuitement du champagne que de payer pour du mousseux ! Le bureau et ses membres

**L'ENTENTE EST LE RELAIS
DES INFORMATIONS ET
ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS
PAR LES DIFFÉRENTES
STRUCTURES QUI
LA COMPOSENT.**

se réunirent et décidèrent d'organiser un autre événement festif typiquement français : la Fête de la musique.

Nouveau concept : la Fête de la musique aux Pays-Bas

La première édition se fit à guichet fermé au Badcuyp, une salle de jazz réputée d'Amsterdam. Le concept prit très bien et nombreuses chorales participèrent, la programmation sur deux salles fut dense. Elle permit de mettre à l'honneur de nouveaux talents ainsi que des valeurs confirmées du paysage musical français et en français des Pays-Bas. Autofinancée, l'Entente tient ses ressources d'une cotisation versée par ses membres et d'une participation spéciale

pour la bonne tenue de l'événement. Elle compte aussi de fidèles sponsors et a également organisé au fil des ans une tombola avec de très beaux lots qui a permis de constituer une petite réserve qui permet, le cas échéant, la location d'une salle à un prix commercial. En échange du paiement d'une cotisation, l'Entente s'est engagée à mettre en valeur le tissu associatif en partageant les événements des différents partenaires sur ses réseaux.

La synergie virtuelle et réelle entre les associations

Lors des différentes réunions, l'Entente se rendit compte qu'elle pouvait aider à être le ciment unifiant les différentes associations et structures. Beaucoup ne communiquaient pas assez entre elles et des initiatives n'étaient pas assez valorisées. Sur idée d'une élue, l'Entente organisa un forum des associations pour mettre toutes les initiatives et les projets de communication en commun. Le premier forum, qui fut un grand succès, eut lieu en octobre 2015 sous le patronage de l'ambassade de France et plusieurs éditions eurent lieu les années d'après. L'Entente est aussi le relais des informations et événements organisés par les différentes structures qui la composent, la page Facebook et le groupe privé Facebook de l'Entente sont ainsi utilisés pour transmettre et partager ces informations. Cette fonction et ce rôle ne semble pas (plus) être pertinents pour l'entente actuellement. Ces dernières années, toutefois, le paysage associatif a changé, les structures semblent fonctionner plus sur elles-mêmes et les synergies se perdent. En 2017 plusieurs membres du bureau de l'Entente sont partis après de nombreuses années de travail acharné. L'an dernier, la Fête de la musique n'a pas pu avoir lieu, faute de bonnes volontés.

L'année du renouveau

Si 2018 fut une année de transition avec un bureau en manque de membres,



© DR

2019 devait être l'année de la reprise pour l'Entente. Deux nouvelles recrues sont venues renforcer l'équipe et la Fête de la musique 2019 fut une très belle édition à laquelle plus de 200 personnes participèrent au Pleintheater, à l'est d'Amsterdam, en pleine canicule. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue fin novembre à Utrecht, Martine Equille, présidente depuis 2017, partagea de nombreux motifs de satisfactions : « L'assemblée 2019 fut une bonne réunion, elle eut lieu à Utrecht, ville centrale pour nos membres. Nous avons passé en revue nos activités, la francophonie des écoles, la Fête de la musique, le sponsoring du spectacle "Formidable Aznavour" et avons fait notre bilan financier qui est très encourageant. »

Bénédicte Levassort, nouvelle recrue en charge de la programmation musicale, partagea son enthousiasme.

Odile Bouineau nouvelle recrue de l'équipe nous confia : « J'ai été chargée de trouver des sponsors pour la Fête de la Musique qui a eu lieu cette année le dimanche 23 juin au Pleintheater à Amsterdam. Ce fut un grand succès grâce à la générosité des sponsors. Nous espérons pouvoir recommencer l'année prochaine ! » Philippe Soulard ajouta : « En tant que trésorier je suis très satisfait, je suis responsable de la collecte des cotisations et participations spéciales indispensables à notre association pour envisager l'avenir avec sérénité. »

Un paysage associatif en transition

La vie associative aux Pays-Bas semble en transition, beaucoup de structures historiques peinent à motiver leurs troupes et faire bouger les foules. À cette situation deux explications

existent. D'une part la vie est agréable aux Pays-Bas, pas de danger ni de problème de sécurité, donc une nécessité moindre de se retrouver entre Français. D'autre part, comme nous l'expliqua Anne Genoud, la communauté française rajeunit de plus en plus et aux Pays-Bas, la vie familiale et sociale est très exigeante et nécessite un énorme investissement personnel. Les parents sont très investis à l'école, dans les clubs de sport des enfants, etc. Pour les Français des Pays-Bas, cela laisse peu de temps pour un investissement supplémentaire dans une structure française ou francophone. S'agit-il d'une situation provisoire ou est-elle là pour durer ? Seul l'avenir pourra nous le dire en attendant l'entente vous donne rendez-vous le dimanche 21 juin au Pleintheater à Amsterdam. Vous avez bien noté ? ♦



CCI FRANCE PAYS-BAS

Le partenaire de choix pour investir

Grâce à une économie florissante, un chômage au plus bas et un système politique stable, les entreprises françaises se bousculent pour venir s'installer à Amsterdam ou Rotterdam. Mais prudence : les Pays-Bas ont beau être au cœur de l'Europe et membre de l'espace Schengen, les règles sont différentes et mieux vaut bien s'entourer, comme en témoigne la Chambre de commerce et d'industrie France Pays-Bas (CCIFPB).

Depuis l'annonce du Brexit, il y a trois ans, plus d'une centaine de sociétés ont déjà déménagé leur siège aux Pays-Bas, et 300 autres pourraient suivre. Si l'on compare les chiffres des échanges commerciaux entre les Pays-Bas et le Royaume-Uni à ceux avec la France, on ne peut s'empêcher de noter que les Néerlandais vendent pour 20 Md € aux deux pays, mais que le Royaume-Uni, sur la même période, vend aux Pays-Bas pour un montant de 16,6 Md alors que la France a facturé pour 11,3 Md. Il faut dire que le Royaume néerlandais fait tout pour attirer les investisseurs étrangers : depuis deux ans, son taux d'imposition sur les entreprises est devenu le plus faible de toute l'Union européenne. Sans surprise, les secteurs les plus porteurs ici sont les biotechnologies, l'informatique, la chimie, la construction et la santé-bien-être.

On forme et on recrute aussi dans la recherche médicale et le développement durable. Les entreprises françaises, et parmi elles les PME et ETI, ont donc une sacrée carte à jouer, sur un marché en bonne santé, stable et compétitif. Le pays compte déjà 1 400 entreprises tricolores, des PME, mais aussi des filiales

de grands groupes comme Renault. Elles emploient environ 130 000 personnes et réalisent 50 Md € de chiffre d'affaires, notamment dans les transports (Air France KLM, Transdev-Connexion...), l'énergie (Engie, Total, Air Liquide...), et l'agroalimentaire (Danone). « *Ce n'est peut-être pas le premier pays auquel*

LES ENTREPRISES FRANÇAISES, ET PARMI ELLES LES PME ET ETI, ONT UNE SACRÉE CARTE À JOUER...

pensent les Français, témoigne Sylvie Craenen, la directrice de la Chambre de commerce France Pays-Bas (lire p. ci-contre), mais une fois qu'ils y ont goûté, ils se rendent compte que c'est un pays très intéressant, orienté vers l'international et ouvert aux produits français. »

Approche fiscale

53% des biens importés par les Pays-Bas proviennent de l'Union européenne. Ce chiffre doit être un encouragement pour les entreprises françaises à consi-

dérer ce marché dont elles n'exploitent probablement pas tout le potentiel, d'autant qu'« *il n'y a que très peu de différences entre les pays européens, renchérit Patrice Labbé, directeur du développement de la filiale de CM-CIC Bail à Amsterdam, spécialiste du financement locatif de biens mobiliers du groupe bancaire Crédit Mutuel-CIC. Dans notre domaine d'activité, seules les implications comptables et fiscales des opérations financières sont différentes d'un pays à l'autre. À noter toutefois que les Pays-Bas facilitent les démarches administratives pour l'implantation d'entreprises sur son territoire et offrent une approche fiscale plus favorable que dans certains autres pays.* » Historiquement, les Néerlandais ont toujours été précurseurs en termes de pratiques commerciales. Et s'ils acceptent de vous recevoir, ce n'est pas pour autant qu'ils feront affaire avec vous ! Il faudra les convaincre et leur apporter la preuve que vous êtes en mesure de faire la différence par rapport à la concurrence. La difficulté que rencontrent les chefs d'entreprise est souvent liée à la demande intérieure : les Néerlandais ayant probablement plus d'affinités avec les produits allemands qu'avec les produits français.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE FRANCE PAYS-BAS ENTRETIEN AVEC SYLVIE CRAENEN

« Les Néerlandais vont droit au but »

La directrice de la CCIFPB nous donne quelques clés pour appréhender le marché néerlandais.

Que propose la CCIFPB aux entrepreneurs français intéressés par les Pays-Bas ?

Dans notre mission, qui consiste à favoriser le commerce entre nos deux pays et à renforcer la relation franco-néerlandaise, nous avons plusieurs rôles, avec notamment notre service Appui aux entreprises qui assiste les entrepreneurs français dans leur diagnostic du marché, la prospection, la croissance externe, le recrutement et la gestion des ressources humaines. Par ailleurs, notre Club affaires, composé de 200 membres entreprises, propose à un réseau d'affaires franco-néerlandais des événements variés toute l'année.

Qu'est-ce qui change fondamentalement dans la façon d'entreprendre entre la France et les Pays-Bas ?

Les Français sont plus focalisés sur les relations et sur les échanges avant de

faire des affaires. Les Néerlandais vont droit au but et souhaitent signer les contrats rapidement.

L'économie est florissante, le chômage au plus bas. Manque-t-on de personnel ? Est-ce pénalisant pour les chefs d'entreprise français ?

Effectivement, le taux de chômage est en-dessous de 3,5%. Il y a donc une pénurie de main-d'œuvre dans la plupart des branches. Un employeur doit donc offrir des conditions et des salaires corrects pour espérer attirer de nouveaux employés. Il faut savoir que les salariés sont souvent déjà sous contrat et doivent être séduits pour quitter leur travail actuel.

Quelles sont les erreurs à éviter quand on est entrepreneur français et que l'on souhaite investir aux Pays-Bas ?

Adopter les pratiques françaises ! Les Français et les Néerlandais sont



▲ Sylvie Craenen.

culturellement très différents et les Pays-Bas sont un marché exigeant avec son propre mode de fonctionnement.

Lui écrire : s.craenen@cfc.nl

Trait d'union

Aux Pays-Bas, la législation en matière de droit du travail est parfois plus contraignante qu'en France, notamment en cas de fin de contrat à l'initiative de l'employeur. C'est pourquoi il convient d'avoir recours à une assistance pour la rédaction des contrats. « La CCI France Pays-Bas nous a mis en relation avec un avocat pour la rédaction d'un contrat de travail et, depuis l'embauche de nos salariés, elle est en charge de la gestion salariale pour notre compte », témoigne Armelle Rinuccini, responsable DRH chez CWD Sellier France, concepteur, fabricant et vendeur de selles d'équitation haut de gamme. Car se lancer sur un nouveau marché implique une analyse approfondie du secteur d'activité sur lequel on souhaite se développer localement.

La CCI France Pays-Bas est ainsi le trait d'union nécessaire. La force de

son réseau de contacts et son professionnalisme contribueront certainement à une bonne implantation aux Pays-Bas. Les principaux prospects des entreprises françaises aux Pays-Bas sont les PME et ETI néerlandaises, puisque 96% des entreprises qui importent ont moins de 100 salariés. Le souci est que les entreprises françaises souffrent aux Pays-Bas d'une image poussiéreuse qu'elles ne méritent pas. Selon l'étude du Service économique régional de l'ambassade de France (SER). Les relations entre la France les deux pays sont pourtant intenses : nous avons échangé plus de 43 Md € de biens en 2018. Et si les échanges de biens demeurent structurellement déficitaires, la hausse des exportations françaises a contribué l'an dernier, pour la deuxième année consécutive, à la diminution de ce déficit. Il atteint désormais 7,8 Md €.

La crise a beau avoir frappé ici comme ailleurs, aujourd'hui, c'est du passé. D'autant qu'aux Pays-Bas, le rapport au travail est bien moins rigide qu'en France. Avec un chômage au plus bas, on embauche à tour de bras. Les profils francophones sont très demandés : des commerciaux, dans l'export, les finances, le contact avec la clientèle. Il y a de nombreux centres d'appels. Et surtout, pas besoin de s'arracher les cheveux à apprendre le néerlandais, parler l'anglais suffit pour travailler ici. La CCI France Pays-Bas joue les facilitateurs : « Nous avons un service de recrutement, avec d'un côté les PME qui souhaitent pour la première fois embaucher quelqu'un aux Pays-Bas, et de l'autre les entreprises internationales à la recherche de Francophones. Nous aidons aussi ces Francophones à la recherche d'un travail. » ♦

Contact CCIFPB : www.cfc.nl



▲ Amsterdam.

© Xandra R. / Shutterstock.com

EMPLOI

Les Pays-Bas manquent de bras

Attirées par des conditions fiscales avantageuses, les entreprises françaises sont nombreuses à choisir de s'installer au pays des tulipes et des moulins à vent, carrefour de l'Europe. Problème : avec un taux de chômage à seulement 3,5% et une croissance solide, la main-d'œuvre est difficile à trouver. Et si les grands groupes du CAC 40 sont bien présents aux Pays-Bas, les PME et ETI tricolores ne se bousculent pas au portillon, alors que de vraies opportunités existent pour elles sur ce marché de 17 millions de consommateurs sur lequel les produits français ont plutôt la côte.

Les Pays-Bas ont adopté fin 2017 tout un train de mesures, dont une baisse de l'impôt sur les sociétés, qui est tombé à 21%, et une suppression totale de la taxe sur les dividendes. De quoi attirer encore plus de chefs d'entreprise étrangers. Les sociétés françaises sont globalement très nombreuses à s'être installées aux Pays-Bas. On en dénombre presque 1 400, employant environ 130 000 personnes et réalisant au total 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires – notamment

dans les transports (Air France KLM, Transdev, Renault, Peugeot ...), l'énergie (Engie, Total, Air Liquide, Schneider, Biothane), le traitement des déchets et l'économie circulaire (Suez, Veolia) ainsi que l'agro-alimentaire (Danone, Andros). Toutefois, malgré des échanges commerciaux avec la France, le marché néerlandais est manifestement encore méconnu des PME et ETI françaises qui ignorent trop souvent que l'offre tricolore « matche » souvent avec des secteurs porteurs de l'économie

néerlandaise, comme l'agroalimentaire (nourriture et vin, agrotech), les énergies renouvelables, les nouvelles technologies, la logistique, la santé et bien d'autres domaines encore.

Portés sur l'innovation

L'attractivité néerlandaise vis-à-vis des investisseurs français est en tout cas au plus haut : « En 2017, les Pays-Bas figuraient au deuxième rang des pays d'accueil des IDE (investissements directs étrangers) français en stock, avec 132,2 Md€ »,

détaille Pieyre-Alexandre Anglade, député LREM pour le Benelux (*lire p. 62*). Pour rappel, et même si c'est symbolique en volume, le Brexit a occasionné le déménagement de l'Agence européenne des médicaments, précédemment implantée au Royaume-Uni et désormais basée à Amsterdam. Un certain nombre de fonctionnaires français sont en poste dans cette agence et contribuent désormais à augmenter la présence française aux Pays-Bas. Les Pays-Bas ont déjà des relations importantes et des flux d'affaires, il s'agit du septième partenaire commercial français, avec 43 milliards d'euros d'échanges de biens, 21 000 sociétés françaises exportent à destination des Pays-Bas. Car ce marché de 17 millions d'habitants, où le revenu moyen par habitant est 30% au-dessus de celui constaté en France, attire les convoitises. « *Il y a un socle existant, sain et déjà très travaillé, le potentiel y est énorme mais ce n'est pas un marché facile, prévient Philippe Lalliot, ancien ambassadeur de France à La Haye. Ce sont de grands commerçants, très portés sur l'innovation et réexportateurs, axé sur le triptyque bon produit/bon prix/bon moment.* » Le prix n'est plus le seul élément pris en compte, la qualité, le bio... sont des critères de plus en plus présents. La distribution y est très concentrée autour de trois enseignes majeures.

Des secteurs en tension

La situation de plein-emploi attise les tensions sur le marché du travail. Nombre de secteurs sont confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qui s'aggrave au fil des mois, essentiellement dans les secteurs techniques, des transports et de la logistique (chauffeurs, planificateurs de transport) et des technologies de l'information et de la communication (TIC), comme les développeurs de logiciels et d'applications ainsi que les spécialistes des bases de données et des réseaux d'ordinateurs. S'agissant de l'environnement, la transition énergétique, l'économie circulaire et la lutte contre le changement climatique constituent des priorités néerlandaises de longue date, tant politiques qu'économiques, alors que le pays reste très dépendant des énergies fossiles (plus de 90% du mix énergétique total). De nombreuses multinationales et PME proposent des emplois pour lesquels le néerlandais n'est pas obligatoire. La maîtrise de l'anglais ainsi que d'une se-

conde langue étrangère sont souvent demandées pour les offres d'emplois dans le commerce international. Si elle n'est pas un pré-requis, la maîtrise du néerlandais est en revanche un atout. Elle permet de se différencier d'autres candidats lors d'entretiens d'embauches. De nombreux employeurs valorisent l'effort d'apprendre leur langue.

Des infrastructures de bonne qualité

Aux Pays-Bas, les expatriés saluent l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Ils disent passer moins d'heures au travail que dans le reste du monde. Ici, la durée de travail maximum est de 45 heures hebdomadaires, mais rares sont les contrats de travail qui excèdent les 40 heures. Les Néerlandais travaillent en moyenne 30 heures par semaine ! De fait, les temps partiels, notamment les 4/5^{es}, sont fortement encouragés, ce qui permet aux salariés de prendre du temps pour eux, mais aussi de s'inscrire à des cours du soir ou même de faire du bénévolat. Légalement, on peut travailler jusqu'à 10h par jour mais

LE NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOIS A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR TROIS DEPUIS LA FIN DE LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 2008/2009.

dans les faits, les journées durent plutôt 8h, avec de courtes pauses déjeuner. Les Pays-Bas disposent d'un réseau autoroutier et ferré très dense. Les infrastructures sont de bonne qualité bien que les embouteillages soient fréquents et les retards de trains assez nombreux. Le réseau de transports aux Pays-Bas est un carrefour pour le reste de l'Europe.

La première question à se poser si vous souhaitez travailler aux Pays-Bas avec vos diplômes est de savoir si vous exercez une profession réglementée. Dans ce cas, vous devez vous adresser directement à l'institution responsable de l'accès à cette profession. Si vous souhaitez exercer une profession non-réglémentée, votre (futur) employeur reconnaîtra lui-même vos diplômes. Cependant, il peut être difficile de connaître la valeur d'un diplôme. Le CWI (*Centrum voor*

Werk en Inkomen) peut vous fournir une attestation de niveau. Les discriminations basées sur le sexe, l'âge, la couleur de peau, la nationalité ou l'orientation sexuelle concernant l'embauche, le salaire et le licenciement sont interdites par la loi néerlandaise. Côté formalités, certes, les Pays-Bas font partie de l'espace Schengen, mais cela n'empêche quelques petites formalités pour pouvoir travailler ou ouvrir un compte en banque notamment. Ensuite, pour obtenir son numéro de Sécurité sociale néerlandais, il faut disposer d'une adresse sur place. Ensuite, il faut prendre rendez-vous à sa mairie, muni un contrat de location de plus d'un an, de son passeport et d'un extrait de naissance.

Le chômage en décline

Avec une population active de 9,1 millions de personnes, le nombre d'offres d'emplois a été multiplié par trois depuis la fin de la crise économique de 2008/2009. Dans le même temps, les créations de postes ont progressé de 9,7% ces cinq dernières années. Fin 2018, plus d'un quart des entreprises néerlandaises souffraient déjà d'un manque de personnel. Dans cette conjoncture, le nombre d'emplois proposés en CDI a augmenté de 3,6% en un an, avec aujourd'hui 5,5 millions d'actifs néerlandais disposant d'un emploi stable. De son côté, le chômage continue sa décline trimestre après trimestre avec un taux de 3,5% alors qu'il culminait encore à 7,8% il y a cinq ans ! Le chômage des 15-24 ans est ainsi parmi les plus bas de l'Union européenne. En 2019, l'économie néerlandaise a poursuivi sa croissance. Selon les prévisions du Centraal Planbureau (bureau central du plan), on devrait encore assister au cours des prochaines années à la création de plus d'un million d'emplois supplémentaires, la plupart dans les secteurs du commerce de détail et des soins et du bien-être. Face à ces tensions, les PME et grandes entreprises ont lancé un appel au gouvernement pour assouplir les règles permettant l'emploi de personnel qualifié en provenance de pays hors de l'Union européenne. Les employeurs plaident notamment pour l'octroi de permis de séjour plus longs. Car l'arrivée massive de demandeurs d'asile aux Pays-Bas depuis 2015 ne s'est pas traduite par l'attribution significative de permis de travail propre à réduire les tensions actuelles. ♦

ENTRETIEN AVEC PIEYRE-ALEXANDRE ANGLADE, DÉPUTÉ FRANÇAIS POUR LE BENELUX

« Une bonne dynamique politique est à l'œuvre entre nos deux pays »

Né à Paris, formé aux relations internationales, le Français est un Européen convaincu. Parti à Glasgow, en Écosse, en échange Erasmus, il avait déjà derrière lui une solide carrière au Parlement européen lorsqu'il a été élu député en juin dernier. Sa zone s'étend du Luxembourg à la Belgique en passant par les Pays-Bas. C'est à Bruxelles qu'il vit depuis huit ans avec sa compagne.

Quelles sont les opportunités d'investissement et d'emploi aux Pays-Bas ?

Aujourd'hui, des secteurs tels que les biotechnologies, l'informatique, la chimie, la construction et la santé constituent de vraies opportunités d'investissement et d'emploi aux Pays-Bas. Parmi les secteurs émergents, on peut citer la R&D et l'innovation (2,6 MD € de soutien à l'innovation en 2018) et la numérisation de l'économie (*smart industry agenda*). Les dépenses de sécurité et de défense augmentent également. À cet égard, le renouvellement des quatre sous-marins néerlandais constitue un projet majeur auquel candidate Naval Group, allié au chantier néerlandais Royal IHC.

Qu'est-ce que change le Brexit dans les relations entre la France et les Pays-Bas ?

Les Pays-Bas ont été un partenaire majeur de la France dans les négociations du Brexit. Le travail du négociateur de l'Union européenne Michel Barnier a été particulièrement apprécié par nos partenaires néerlandais. À l'instar de celles qui nous unissent aux autres partenaires européens, nos relations avec les Pays-Bas ont été marquées par une profonde solidarité tout au long des négociations. Nous étions et sommes toujours en phase avec les trois priorités mises en exergue par l'Union européenne portant respectivement sur les droits des citoyens, la situation de l'Irlande et le règlement financier. Au-delà des



▲ Pieyre-Alexandre Anglade.

© Assemblée nationale

négociations du Brexit, une bonne dynamique politique est à l'œuvre entre nos deux pays depuis l'élection d'Emmanuel Macron. Les points de convergence sont nombreux avec Mark Rutte (*Premier ministre néerlandais, Ndlr*) : sur la réponse à la crise migratoire et au défi de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, sur les questions d'innovation, sur l'urgence climatique qui est un moteur de notre engagement conjoint sur le plan européen (en témoigne l'accord sur la neutralité climat d'ici à 2050 trouvé lors du dernier

Sommet européen). Par ailleurs, sur la scène internationale, nous bénéficions du soutien de nos partenaires néerlandais sur de nombreux théâtres d'opération, que ce soit dans la coalition contre Daesh au Mali, en Syrie et en Irak, ou dans la mission européenne de surveillance maritime dans les eaux du Golfe arabo-persique, lancée il y a moins d'un mois pour contrer la menace nucléaire iranienne.

Avec la situation de plein-emploi aux Pays-Bas, comment les entreprises s'y prennent-elles pour attirer les talents ?

Elles bénéficient d'une politique gouvernementale très favorable puisque les Pays-Bas ont amorcé un mouvement de soutien à la demande intérieure, avec l'annonce d'allègements fiscaux pour les ménages en 2020 (gagés en partie sur une moindre baisse du taux d'IS) et la mise en place d'un futur fonds d'investissements d'avenir.

Dans un pays où la maîtrise de l'anglais est monnaie courante, la barrière de la langue n'existe pas en entreprise et facilite donc d'autant mieux le recrutement de talents étrangers. S'agissant des Français, les profils francophones sont particulièrement recherchés par les entreprises internationales, installées massivement aux Pays-Bas, ce qui facilite donc l'expatriation de nos concitoyens.

Lui écrire : pieyre-alexandre.anglade@assemblee-nationale.fr

LES ÉLUS DE PROXIMITÉ AUX PAYS-BAS

Deux conseillères dans le vent

Aux Pays-Bas, s'il y a officiellement cinq élus conseillers consulaires, seules deux exercent le mandat depuis l'élection au printemps 2014 : Catherine Libeaut, élue Français du monde ADFE, et Hélène Degryse, élue sur une liste indépendante associative « Les pieds sur terre aux Pays-Bas ».

« Un lien entre la communauté et les instances administratives », c'est ainsi que Catherine définit son rôle de conseillère consulaire.

« Pour être ce lien actif, il faut se rendre disponible, aller à la rencontre des Français-e-s, être à leur écoute afin de relayer leurs attentes lors des différents conseils consulaires et aussi dans toutes les autres instances qui les concernent. » Pour Hélène, « être conseillère consulaire, c'est s'inscrire dans la durée par une présence, une disponibilité et une écoute constantes. Les nombreux dossiers, comme l'éducation, le social, la fiscalité, la culture, etc., méritent des élus impliqués et intéressés. Il faut être polyvalent : créatif, explicatif, empathique, pragmatique... ».

Toutes deux ont été vice-présidente du conseil consulaire durant trois ans, soit la moitié chacune de ce mandat nouveau, créé par la loi du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France. Cette réforme a donné une proximité avec les Français de l'étranger en créant un conseil consulaire rassemblant les élus tenus de travailler ensemble au sein du conseil présidé jusqu'alors par le chef de poste, la consule générale de France Anne Genoud aux Pays-Bas.

Des actions communes.

« Il a fallu tout inventer », explique Hélène. Tout en se tenant « à étendre et à enrichir ce lien de proximité et engagé pour être utile à notre communauté », ajoute Catherine. Presque six ans après, les satisfactions sont nombreuses. Elles ont mis en place les infolettres des conseillers consulaires et des calendriers de permanences et ont organisé les vœux et les débats des législatives. Elles ont aussi organisé le seul débat du second tour pour les Français de l'étranger, à La Haye, entre Pierre-Alexandre Anglade et Sophie Rauszer. Et ce n'est pas tout.

« En 2015, j'ai demandé la tenue d'un forum des associations dont la première édition a eu lieu à l'ambassade. Septembre 2019 a marqué l'ouverture de



▲ Catherine Libeaut et Hélène Degryse.

TOUTES DEUX ONT ÉTÉ VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL CONSULAIRE DURANT TROIS ANS.

la classe de 6^e du collège français Amsterdam. À mes yeux, mon investissement de départ est une belle illustration du rôle de terrain qu'un conseiller consulaire peut jouer. Je suis ravie d'avoir été aux côtés des acteurs et d'avoir cru en ce projet immédiatement. J'ai récemment beaucoup travaillé sur l'organisation de journées retraite en facilitant le dialogue entre les organismes étatiques des deux pays et l'administration française. Quelle satisfaction de savoir qu'elles auront lieu à l'automne 2020 ! », s'enthousiasme Hélène.

Un regret marque quand même leur mandat, comme l'explique Catherine : « Une réelle et cohérente coordination pour les élus d'une liste qui a décidé de partager le mandat aurait été à privilégier. En effet, cette situation de partage de mandat ne s'est pas manifestée en

efficacité sur la continuité et le suivi de dossiers. Nous avons perdu en force et en crédibilité en étant deux sur cinq à avoir exercé la totalité de ce mandat. »

« Ce fut d'autant moins évident que des élus avaient à peine le temps d'assimiler le rôle qu'ils étaient remplacés. Le suivi des dossiers et le travail sur la durée sont pourtant les clefs d'un travail utile, concret et réussi », précise Hélène.

Il n'en reste pas moins que ces six années furent particulièrement enrichissantes. « Les plus belles satisfactions sont les victoires quotidiennes : les dossiers dénoués, les informations diffusées, les familles ravies, les événements bien organisés », selon Hélène. « Six ans à acquérir de l'expérience à travers de multiples rencontres ainsi que la perception d'avoir été utile aux Français vivant aux Pays-Bas m'encourage à continuer et à me représenter en 2020 ! », explique Catherine.

La loi « Engagement et proximité » a définitivement été adoptée par le parlement le 11 décembre 2019, faisant des conseillers consulaires des conseillers des Français de l'étranger. ♦

**ANNE GENOUD,
CONSULE DE FRANCE AUX PAYS-BAS**

Un engagement au plus près de la communauté française

En cette matinée claire et froide d'automne, nous avons retrouvé Anne Genoud, consule générale de France à Amsterdam...

Anne Genoud nous accueille dans des bureaux flambant neufs au Boelelaan 7, dans le quartier sud de la ville, à quelques centaines de mètres des gares Amsterdam Zuid et Amsterdam Rai, à quelques encablures du quartier des affaires. Le consulat y a emménagé début 2019, avec une antenne de l'Institut français et les services de Business France, à l'issue d'un long et complexe processus de déménagement et de vente des anciens locaux historiques de l'hypercentre de la capitale des Pays-Bas. Le plateau de bureaux est moderne, clair et fonctionnel. Le tout bien accessible pour les parents avec jeunes enfants et les personnes à mobilité réduite. Ce déménagement a été très bien accueilli par la communauté qui, globalement, y gagne beaucoup en conditions d'accueil et en service.

Le quartier où s'est installé le consulat est en plein renouveau ; l'Agence européenne du médicament (EMA) s'y est tout récemment installée et devrait fonctionner pleinement début 2020. Le premier trimestre 2020 devrait également connaître l'ouverture du Nhow hotel Amsterdam Rai, œuvre du renommé architecte batave Reinier de Graaf. Avec ses 650 chambres réparties sur 24 étages, cet établissement impressionnant est le plus grand hôtel de construction nouvelle au Benelux.

Un rôle varié

Anne Genoud a pris ses fonctions en septembre 2016. Diplomate de carrière, elle a alterné des postes à l'étranger et à Paris au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Anne nous rappelle que le consul général est à la tête d'une équipe qui a pour mission première la protection et l'administration des Français résidant et de passage aux Pays-Bas.

Habituellement, les consuls sont chargés de la délivrance des visas, mais cette fonction a été régionalisée et est prise en charge par le consulat général à Bruxelles. Le consul a un rôle polyvalent. Il a en effet aussi pour mission de favoriser le développement des relations commerciales, économiques, culturelles et scientifiques entre la France et les Pays-Bas. Il vient en cela en appui à l'ambassade de France.

SELON LES STATISTIQUES NÉERLANDAISES, 25 759 FRANÇAIS SONT INSCRITS AUPRÈS DES MAIRIES.

Particularité aux Pays-Bas le consulat se trouve à Amsterdam, capitale du pays, tandis que l'ambassade se trouve à La Haye, siège du gouvernement. Le consulat général à Amsterdam est compétent pour l'ensemble des Pays-Bas, y compris outre-mer dans les Antilles (Saint Martin, Curaçao et Aruba).

Une communauté française jeune et active

Selon les statistiques néerlandaises, 25 759 Français sont inscrits auprès des mairies. Ce chiffre ne tient pas compte des binationaux. Le registre des Français établis à l'étranger, tenu par le consulat général, compte 25 520 ressortissants français dont 15% de binationaux. Il faut souligner que de nos compatriotes (notamment les étudiants)

omettent de s'inscrire auprès du consulat. C'est une situation très fréquente, notamment dans les pays de l'Union européenne. On peut raisonnablement estimer qu'il y a en réalité près de 50 000 Français aux Pays-Bas.

Concentrés sur le « Randstad », qui est la conurbation formée par les quatre villes principales – à savoir Amsterdam, La Haye, Rotterdam et Utrecht – avec 76%, donc 19 576 Français, et plus particulièrement sur Amsterdam (5 749) et La Haye (4 266). Ces deux villes comptent ensemble la présence de 10 015 Français, donc environ 39% de la communauté totale.

Il s'agit d'une population jeune ; 75% ont moins de 45 ans, dont 14% moins de 15 ans, 31% entre 15 et 29 ans et 30% entre 30 et 44 ans. Seulement 4% ont plus de 65 ans. Beaucoup font le choix de repartir en France à l'âge de la retraite.

On note une croissance de 7 à 8% par an de la population française. C'est la tranche des 15 et 29 ans qui augmente le plus rapidement (+37% en trois ans) : étudiants, jeunes professionnels confirmant l'attractivité économique d'un pays et d'une ville qui connaît le plein-emploi. Il y avait 2 759 étudiants français aux Pays-Bas sur la période 2018-2019, soit une augmentation impressionnante de 18%.

Une communauté qui se plaît aux Pays-Bas

La communauté est globalement heureuse d'être aux Pays-Bas et profite d'un cadre de vie agréable. On note assez peu de problèmes sociaux et d'intégration. Pour les Français arrivant en famille aux Pays-Bas se pose toutefois la question de la scolarisation en français, notamment à Amsterdam. Ces

dernières années un groupe motivé de parents d'élèves s'était structuré en fondation pour travailler sur la création d'un collège. L'AEFE a ensuite repris les rênes de ce projet et la classe de 6^e a ouvert en septembre 2019. En septembre prochain la 5^e ouvrira. Actuellement, une solution immobilière est activement recherchée pour accueillir le collège et tenter de répondre à la demande croissante dans le primaire. Compte tenu de la pression immobilière dans la capitale batave, c'est un défi de taille !

Une année 2019 riche en temps forts

L'emménagement en janvier 2019 dans les nouveaux locaux, a permis d'améliorer les conditions d'accueil du public. Le consulat disposés désormais d'espaces fonctionnels, modernes et plus accessibles. Pour les élections au Parlement européen du 26 mai 2019, quatre bureaux de vote ont été ouverts. Le taux de participation a atteint 18,09 % (double de 2014). Anne met en exergue un bel événement culturel qui s'est récemment tenu aux Pays-Bas. Début novembre 2019 eut lieu «Tapis Rouge» le premier festival du film français qui a vu le jour notamment par le soutien du consulat par le biais d'une subvention accordée grâce au dispositif Stafe de soutien aux associations françaises.

En 2018 le consulat a enregistré 4 645 demandes de titres d'identité (dont 2 916 passeports et 1 623 cartes nationales d'identité). Les services du consulat ont établi 688 déclarations de perte ou de vol et 756 actes d'état civil. Le consulat a traité 26 acquisitions de nationalité française. La LEC 2019 compte 17 719 électeurs. L'équipe du consulat général d'Amsterdam se compose de 15 agents. Pour un nombre limité de procédures, elle est appuyée par un réseau de huit consuls honoraires (Terneuzen, Rotterdam, Eindhoven, Groningue, Maastricht, Saint Martin, Aruba et Curaçao).

Une année 2020 qui s'annonce chargée

En 2020 auront lieu les élections des conseillers consulaires, élus de proximité qui représentent les Français de l'étranger auprès de l'ambassade et du



▲ Anne Genoud.

consulat. Les conseillers consulaires participent notamment à des conseils consulaires où sont examinées des questions concernant les Français à l'étranger (bourses scolaires, subventions aux associations etc). Pour information, la consule était jusqu'à maintenant la présidente du conseil consulaire. Les élections se tiendront le dimanche 17 mai et le vote électronique devrait être mis en œuvre. A cet égard, Anne Genoud invite les électeurs à contrôler et mettre à jour vos données de contact via internet. La retraite est un sujet de préoccupation de nos compatriotes. Il est donc important de no-

ter que des journées d'information sur la retraite seront organisées conjointement par la Carsat des Hauts-de-France et la SVB en 2020. Le lien pour l'inscription se trouve sur le site du consulat général et concerne uniquement les Français nés entre 1955 et 1965. Au-delà des traditionnels vœux de bonheur et santé, Anne Genoud présente des vœux de réussite continue à la communauté française. La rédaction souhaite à Anne Genoud de poursuivre sa découverte des Pays-Bas et de continuer comme elle le fait déjà à aller à la rencontre de la communauté française au-delà d'Amsterdam et de La Haye. ♦

LE GAP

Votre partenaire juridique aux Pays-Bas

Gap (Groupe avocats Pays-Bas) : voici un acronyme qui marque les esprits. International, court et puissant, le Gap a tout pour plaire et se faire remarquer, ceci pour de nombreuses raisons.

Le Gap, né en 2013, désigne un réseau d'avocats et juristes néerlandais et français (ou francophones), expérimentés et indépendants les uns des autres. Cette entité propose un point de contact unique pour les activités franco-néerlandaises, à des tarifs intéressants, et donne accès à des relations professionnelles compétentes dans les différents domaines du droit néerlandais. À l'origine, se trouve **Florence van Rossum**. Avocate depuis trente ans, elle est spécialiste du droit du travail néerlandais. Sa niche ? Les entreprises françaises (et francophones) aux Pays Bas. Elle nous explique : « Grâce à ma double culture franco-néerlandaise, je peux expliquer les différences juridiques et culturelles entre les deux pays et les deux systèmes. J'ai eu l'idée de réunir des confrères bilingues afin de former un groupe pouvant aider les clients dans tous les domaines juridiques néerlandais. »

Une grande flexibilité

Les compétences variées des membres garantissent une très grande flexibilité et une réactivité parfaite, en phase avec les demandes du client. Le Gap peut accompagner une société française qui souhaite s'implanter aux Pays-Bas, dès lors, il s'occupera de tout ! Régulièrement, le Gap est impliqué dans des réorganisations internationales où l'un des partenaires est une société française. Le Gap, géographiquement flexible et disposant de bureaux à Amsterdam, peut recevoir ses clients à La Haye, Rotterdam ou même Bruxelles ou Paris !

Les autres membres du Gap

Gwénaëlle Pennec, ancienne avocate au barreau de Paris, dispose de vingt ans d'expérience en droit des sociétés qu'elle met, en plus de son vécu des cultures des deux pays, au service d'entreprises franco-néerlandaises et de particuliers. Elle précise : « Les clients attendent de leurs conseillers une adaptation rapide à la culture de leur entreprise et à leur business et une approche pratique pour la mise en place de leurs projets. »

Rogier Loosen est avocat associé au cabinet *Van Till Advocaten*, Amsterdam. Un des rares avocats à Amsterdam membre

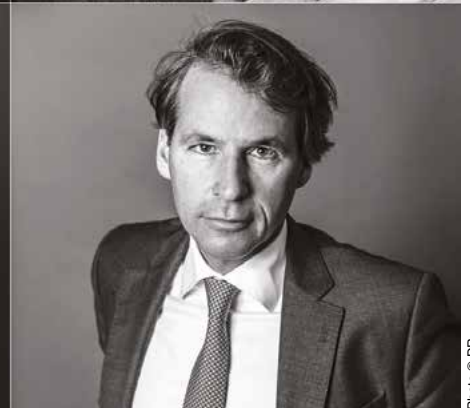


Photo © DR

du barreau de Paris, il dispose d'une grande expérience dans les domaines du droit des sociétés, fusions et acquisitions (notamment aux Pays-Bas et en France), droit des contrats et droit judiciaire. Il intervient aussi dans des dossiers de litiges entre actionnaires. La responsabilité des dirigeants et celle des membres du conseil de surveillance vis-à-vis de la personne morale, des créanciers ou du mandataire judiciaire relèvent également de ses nombreux spécialistes.

Nicole de Taeye est avocate honoraire au barreau de Bruxelles. Elle a travaillé au département francophone de divers cabinets internationaux d'avocats et notaires d'Amsterdam, principalement dans l'immobilier en France. Nicole a créé « France Passage », son bureau à Amsterdam en 2012. Elle assiste des personnes privées néerlandaises en matière de vente ou d'achat d'immobilier en France et fournit aussi des services de traduction juridique.

Ses clients en parlent...

Société Altifers : « Un service de qualité, une très bonne réactivité : nous recommandons vivement. »

Société Qalysta : « Notre activité nous a amené à nous développer en Hollande. Le Gap nous a aidés dans notre implantation et à faire face aux nombreux freins (langue, législation sociale...). Aujourd'hui, l'activité et notre équipe hollandaise se développent. »

Société Cleeng BV : « Nous avons fait plusieurs fois appel au Gap pour nous assister juridiquement et plus récemment nous aider à solutionner un litige lié au droit du travail. La proactivité et le pragmatisme démontrés par les équipes du Gap, nous ont permis de trouver un compromis rapide. C'est un partenaire fiable que nous recommandons. »

Le Gap est un partenaire de choix pour toutes vos transactions en lien avec la France et les Pays-Bas. Qualité, sérieux, crédibilité et flexibilité, voici quelques arguments de poids pour la réussite de vos projets. ♦

Pour plus d'informations : www.legap.eu



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés

La Solution Santé

Jeun**Expat**Santé

Jeun**Expat** Santé vous protège
quel que soit le pays d'expatriation.



Vos interrogations, nos solutions :



- Du rhume à l'angine, **comment suis-je protégé ?**
- Si je suis enceinte au moment de mon expatriation, **que se passe-t-il ?**
- **Que faire** en cas d'hospitalisation ?



- › **La même protection sociale qu'en France**
- › **Pas d'exclusion selon la nature des pathologies**
- › **Sans délai de carence ni questionnaire médical**

Adhérez à l'assurance santé pour

30€/mois

Une adhésion simple et rapide en quelques clics sur www.jeunexpat-sante.com

PROGRAMME VACANCES TRAVAIL

Les clés de la liberté

Voyager durant un ou deux ans avec la possibilité de travailler sur place, comme on le souhaite, pour financer son voyage... La formule connaît un succès grandissant. Plusieurs dizaines de pays ont signé des accords bilatéraux afin de mettre en place ce programme PVT. Près de 47 000 jeunes Français en profitent chaque année, ils ont le choix entre quinze destinations. Pourquoi pas vous ?

L'un des nombreux avantages de l'Union européenne est sa liberté de circulation et la possibilité de travailler dans n'importe quel pays. En revanche, au-delà de ses frontières, les démarches à effectuer sont plus complexes. Elles nécessitent l'obtention d'un visa de travail, conditionné par l'accord préalable d'un employeur prêt à effectuer ces démarches et qui deviendra dès lors votre seule possibilité de travail sur place. Le Programme Vacances Travail permet d'éviter ces contraintes, il suffit de le solliciter auprès de l'ambassade du pays (notamment via le site Internet) où l'on souhaite se rendre et le tour est joué !

Destiné aux jeunes de 18 à 30 ans (jusqu'à 35 ans pour le Canada, l'Argentine et l'Australie) ce programme présente un autre atout: sa grande accessibilité. En effet, aucun diplôme ni niveau scolaire n'est exigé, il en va de même en termes d'expérience professionnelle ou de niveau en langues.

La durée du Programme Vacances Travail court généralement sur douze mois. Néanmoins, certains pays font exception. C'est le cas du Canada où les Français peuvent rester dans ce cadre durant vingt-quatre mois. La Russie propose quant à elle des durées de quatre mois renouvelables jusqu'à un an, et Taïwan un séjour de six

mois renouvelable tout autant. D'une manière générale, s'il n'est possible de ne bénéficier qu'une seule fois du PVT dans chaque pays (mis à part le Canada et l'Australie), on peut tout à fait en réaliser plusieurs dans différents pays. Certaines destinations sont toutefois plus demandées que d'autres. C'est le cas du Canada où, le nombre annuel de places disponibles en PVT est inférieur au nombre de postulants. Par conséquent, votre demande dépendra d'un tirage au sort...

• Pour tout savoir sur les modalités d'accès au programme PVT :

<https://pvtistes.net/le-pvt/>



▲ Retour en images sur le dernier Salon PVT organisé à l'automne dernier à la Cité universitaire de Paris avec 1 500 visiteurs, les destinations PVT représentées, des exposants, des conférences et les témoignages de PVTistes convaincus !



© Miesz Masianka / Shutterstock.com

Argentine, une belle réussite

Si aujourd'hui la crise est bien là en Argentine, les entreprises continuent tout de même d'embaucher des profils bien formés. Et les loyers qui s'envolent, la vie chère, ne découragent pas les amoureux de la pampa ou de Buenos Aires, la ville la plus européenne d'Amérique du Sud !

Pourquoi choisir l'Argentine ?

Sans doute pour découvrir son intense vie artistique et culturelle, en particulier dans sa capitale. L'Argentine est un pays qui compte une forte communauté française, et notamment des entreprises françaises qui peuvent être intéressées par l'embauche d'un Français.

Les conditions.

Comme pour l'Australie, le PVT en Argentine est accessible jusqu'à l'âge de 35 ans. Vous devez avoir suffisamment d'économies pour subvenir à vos besoins en début de séjour (au minimum 2 500 €). Pour partir en PVT Argentine, il est obligatoire de souscrire à une assurance-maladie, hospitalisation, rapatriement et

maternité. Attention, il y a un quota : seuls 1 000 Français peuvent se voir délivrer un visa PVT pour l'Argentine. Un chiffre qui semble suffisant pour l'instant puisque toutes celles et ceux qui en font la demande, et correspondent aux critères établis par l'accord, se voient accorder ce visa !

Témoignage de Marie

« L'Argentine nous a sortis de notre zone de confort de bien des manières. On s'est en effet retrouvés bien des fois dans des hôtels avec un confort très sommaire. Il a parfois fallu prendre sur soi, mais c'est également ce qui est intéressant dans le voyage, relativiser, voir les choses avec un nouveau regard, se remettre en question ! On a malheureusement souvent été confrontés à la pauvreté, surtout dans les petits villages reculés.

La vie quotidienne, m'a un peu déroutée parfois. Par exemple, je me rappelle avoir été assez surprise quand on m'a dit qu'on devait jeter le papier toilette à la poubelle et non dans les WC. Après, à part quelques petites choses, il n'y a pas forcément beaucoup de différences. L'une des choses que je n'ai vraiment pas appréciées, c'est le rapport à l'argent et le fait qu'on catégorise un peu trop les touristes comme très riches ; on n'hésite pas à les faire payer plus. Les activités sont souvent onéreuses et les touristes étrangers se voient souvent obligés de payer deux à trois fois plus cher que les Argentins ou habitants limitrophes. C'est le point qui m'a le plus déçue, je pense. Mais mis à part deux ou trois points négatifs, ce PVT a été une très belle aventure ! On a été éblouis par la beauté des paysages, si grandioses, et par cette diversité ! »



Australie, le vent en poupe

Le succès du PVT Australie ne faiblit pas ! En effet, sur la seule période 2018-2019, quelque 24 413 jeunes Français avaient obtenu un visa Working Holiday pour partir en Australie. Avec 5% de plus que sur la période précédente, c'est la troisième année consécutive que ce chiffre augmentait pour nos ressortissants qui deviennent ainsi les deuxième PVTistes d'Australie après les Britanniques ! Autre nouvelle, les femmes sont plus nombreuses à choisir cette destination (55% des visas).

Pourquoi choisir l'Australie ?

Déjà parce que ce pays n'impose pas de quota, et il est donc aisé d'obtenir ce visa. De plus, partir à l'autre bout du monde à la découverte d'une faune et d'une flore incroyables tout en consolidant ses connaissances linguistiques en anglais, cela en fait rêver plus d'un(e) ! Mais attention, vous serez en concurrence avec des PVTistes venus du monde entier, il faudra donc bien travailler votre profil pour trouver un emploi.

Les conditions.

Il faut avoir entre 18 et 35 ans pour pouvoir postuler, sa durée est d'un an renouvelable, à la condition d'avoir

travaillé dans des régions et des secteurs particuliers durant au minimum trois mois lors de son premier PVT. Il est renouvelable une troisième année à la condition que lors de leur deuxième PVT les jeunes aient passé au moins 179 jours dans les mêmes régions et les mêmes secteurs que ceux éligibles pour le deuxième PVT. Le prix du visa est de 485 \$AU et il faut 5 000 \$AU d'économies.

Témoignage de Corentin

« Pourquoi l'Australie en particulier ? Parce qu'on y parle anglais et qu'il y a des cow-boys, des chercheurs d'or, des camions et du bush... Et parce que depuis plusieurs années, je parcourais ptvistest.net et je commençais donc à

avoir une petite idée de ce que je pourrais y faire... Je ne savais pas trop ce que j'allais trouver en Australie, mais j'ai débarqué dans une auberge de jeunesse où la plupart des gens cherchaient de façon active du travail. Alors je m'y suis mis aussi. Une amie qui bossait depuis plusieurs années à Perth m'a donné le nom d'une société de forage qui cherchait du monde. Alors j'ai pris mon CV et mes trois mots d'anglais sous le bras, et je suis allé au culot frapper à leur porte. Ils m'auraient bien pris, mais je n'avais pas le permis camion australien. Alors je leur ai répondu en substance: "Pas de problème, je le passe et je reviens vous voir." Ça m'a pris un mois, mais le lendemain de l'examen de conduite je signais mon contrat comme aide-foreur, et je commençais trois jours plus tard ! »



Brésil, une formidable nouveauté

Cela fait bientôt deux ans que le Brésil a rejoint la famille des PVT qui ne cesse ainsi de s'agrandir. Il aura tout de même fallu cinq ans entre la signature de l'accord et sa mise en application... Vous pourrez donc désormais découvrir cet immense pays tout en ayant accès à son monde de l'emploi. Une occasion à ne pas rater pour les amoureux de la musique, de la chaleur humaine, de l'Amazonie et du portugais !

Pourquoi choisir le Brésil ?

Par esprit d'aventure ! Vous ferez ainsi partie des premiers PVTistes à partir au Brésil et il vous reviendra la difficile tâche d'expliquer aux Brésiliens, depuis la douane jusqu'aux entreprises, quelle formidable opportunité est le PVT ! Et puis, bien sûr, par amour d'un pays souvent fantasmé, parfois déstabilisant, mais toujours enthousiasmant !

Les conditions.

Il s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans, il faut ne jamais être parti en PVT au Brésil, disposer de ressources financières suffisantes pour subvenir à vos besoins durant les premiers mois de votre séjour au Brésil (2 500 €), avec des billets d'avion aller-retour, disposer d'un certificat médical récent attestant de votre bonne santé, souscrire à une assurance maladie, hospitalisation, rapatriement,

invalidité et maternité pour la durée de votre séjour au Brésil, et enfin présenter un extrait de casier judiciaire vierge. Pour l'instant, 500 places sont disponibles par an.

Témoignage de Laure

« Le Brésil est un pays superbe. Nous sommes arrivés à Salvador après 14 h de vol depuis Toronto, toutes contentes d'avoir du Soleil. Ici, il fait 30 degrés en moyenne toute l'année. Étant proche de l'Équateur, le soleil se couche à 17 h 30 tous les soirs de l'année à Bahia (il ne peut pas y avoir que des points positifs !). On entend partout autour de nous, en Europe, que le Brésil est un pays dangereux. Cela est certainement vrai, surtout dans certaines parties du pays, mais personnellement nous n'avons eu aucun souci. Les Bahianais, sont adorables, ouverts, sociables, aidants... Des gens vraiment chaleureux, et même si nous prenons quelques précautions lorsque

nous nous promenions (appareils photo et argent), nous n'avons jamais eu peur. Mes dix raisons d'aller au Brésil : les capirinhas (les meilleurs de votre vie); la météo (avec 30 degrés environ toute l'année, c'est vraiment le paradis); les kilomètres et de plages de sable désertes; l'apprentissage rapide du portugais (parlant peu anglais, vous serez plongé direct dans le bain); la gentillesse des Brésiliens (rien à redire, ils ne parlent que portugais mais ils sont vraiment adorables); la diversité des paysages (plages, îles, montagnes, forêts...); la nourriture (les viandes, poulets et poissons sont à tomber, les fruits ont un goût sucré et ensoleillé, par contre la nourriture n'est pas des plus légère, beaucoup de cuisson à l'huile); le coût de la vie (1 euro équivaut à 3 reals); le surf (c'est l'occasion d'apprendre, et nul besoin de se taper plus de 22h de vol pour aller en Australie !); la dolce vita : prendre le temps de vivre, aller moins vite, déstresser... »



Canada, un précieux sésame

Et voilà la star des PVT ! Le Canada a un succès fou et les jeunes se bousculent pour y tenter l'aventure, avec ce visa en poche qui leur permettra de travailler s'ils le souhaitent. Seulement, pour pouvoir l'obtenir, il faut être chanceux : plusieurs tirages au sort chaque année font le tri entre les demandeurs. Croisez les doigts !

Pourquoi choisir le Canada ?

Le Canada connaît une situation de plein-emploi et recherche en permanence des profils de jeunes bien formés. Pour partie francophone, le pays est très accueillant pour les Français, en particulier au Québec. Ici, on recrute dans les secteurs de l'éducation, financier et technologique. C'est une formidable opportunité pour les jeunes diplômés qui mettent ainsi tranquillement un pied sur le continent américain.

Les conditions.

Pour accéder au PVT (ou *Working Holiday Visa Canada*) il faut être âgé de 18 à 35 ans, avoir des économies de 2 500 \$ canadiens, n'avoir jamais bénéficié d'un PVT canadien, avoir souscrit une assurance maladie, hospitalisation et rapatriement pour la

durée de votre séjour. Depuis 2016, les candidats sont tirés au sort, avec des quotas définis chaque année. Tous les candidats peuvent s'inscrire dans un bassin de candidats puis, lors de « rondes d'invitations », des candidats sont tirés au sort et ont ainsi le droit d'effectuer une demande de PVT. Cette année, ce sont quelque 15 050 Français qui seront autorisés à recevoir un PVT pour partir au Canada.

Témoignage de Haby

« Je suis partie de France à 22 ans, j'étais en licence Langues étrangères appliquées (LEA) à Paris-4 et vendeuse chez GAP à temps partiel. Ça faisait un bout de temps que j'avais envie de changer d'air, et avec une copine on se disait que ce serait cool de faire un séjour dans un pays anglophone histoire d'être vraiment bilingues. On a pensé à la Zambie où mon père était en poste, puis

elle a découvert le PVT. Et tout est parti de là. J'en ai parlé à mon meilleur ami qui n'a pas hésité une seconde, et on a fini par venir à cinq potes, l'un d'eux étant maintenant mon mari ! J'ai choisi Toronto parce que je voulais devenir bilingue. Mon niveau d'anglais était correct, mais restait très scolaire. Je pouvais écrire une dissertation en anglais, mais avoir une vraie conversation était plus compliqué. Je me souviens par exemple d'une conversation avec une collègue durant laquelle j'ai eu un mal fou à lui donner une recette – je ne savais pas comment dire “viande hachée” en anglais. Il est clair que ça m'a fait un choc d'arriver dans une ville dont je ne parlais pas la langue dominante couramment, mais finalement ce n'était pas si compliqué que ça. Énormément de services sont disponibles en anglais et en français ici, et il y a tellement de Torontois dont l'anglais n'est pas la langue maternelle que ça décomplexe. »



© Marianna Iarovska

Santiago

Chili, de l'Altiplano à la Patagonie

Facile à obtenir si vous correspondez aux critères de sélection, le PVT Chili connaît un succès constant. Né en 2015, il est l'un des six PVT d'Amérique latine. Entre ses villes modernes, à l'image de Santiago, bohèmes comme Valparaíso et son immense nature sauvage, le Chili saura séduire les PVTistes sédentaires comme les plus baroudeurs.

Pourquoi choisir le Chili ?

Le pays connaît une certaine stabilité économique, plutôt rare dans le coin, avec un taux de chômage relativement bas, ce qui en fait une destination intéressante pour trouver un emploi !

Les conditions.

Il faut être âgé entre 18 et 30 ans pour y prétendre, avoir des économies de 2 500 €, n'avoir jamais postulé à un PVT au Chili, souscrire à une assurance-santé et rapatriement pour la durée de votre séjour. Attention, depuis cet été, vous devrez remplir une page sur le site du ministère des Affaires étrangères chilien, en plus de l'envoi de votre dossier par courrier. Le coût du visa est de 115 € et vous devrez le récupérer en vous rendant en personne au consulat à Paris.

Faites rapidement votre demande pour l'année à venir car le nombre de places est limité à 400 !

Témoignages de Fanny et Matthieu

« **Fanny** : il y a deux ans maintenant, j'étais à un point de non-retour dans ma vie professionnelle. Par ailleurs, ayant parlé à Matthieu de nombreuses fois du PVT et étant donné qu'il a eu trente ans en 2017... Il fallait agir ! Une visite à un salon dédié à cette formule a confirmé notre envie de tenter l'aventure. Pourquoi avoir choisi le Chili ? Pour plusieurs raisons ! Et je pense que je rejoindrais aussi celles de Matthieu : la Patagonie (et ses nombreux treks), la Cordillère des Andes, le vin chilien, ainsi qu'en apprendre davantage sur l'écologie (c'est un pays qui a des compétences

dans le domaine). C'est aussi un pays qui a une économie stable, donc plus pratique pour y travailler. »
« **Matthieu** : Je pense que j'étais à une étape charnière au niveau professionnel, j'aime mon travail mais il ne me suffisait plus. Et avec les trente ans qui approchaient à grands pas, c'était maintenant ou jamais. Regarder le train ou sauter dedans, on a tous déjà ressenti ça ! Pourquoi avoir choisi le Chili ? Je pense qu'on pourrait y répondre de cinquante façons différentes ! Pour le désert le plus aride de la planète (Atacama), pour la Patagonie, la Terre de feu... Rien que ces noms donnent un sentiment de liberté et d'aventure ! Pour voir le Pacifique, pour l'Amérique latine, pour apprendre l'espagnol, pour le vin, pour aller au bout du monde, pour marcher dans Valparaíso, puis escalader la Cordillère des Andes... »



Bogota

© Jess Kraft / Shutterstock.com

Colombie, une belle réussite

Longtemps ignorée des touristes en raison des risques sécuritaires, la Colombie gomme progressivement sa mauvaise image et accueille les visiteurs à bras ouverts. Désormais, le pays met en avant ses atouts que sont l'incroyable diversité de ses paysages (de la côte caribéenne à l'Amazonie), son riche patrimoine, sa croissance continue... Mais attention, le chômage reste important et il n'est pas toujours facile de trouver un emploi.

Pourquoi choisir la Colombie ?

400 visas sont disponibles chaque année pour les pvtistes français, et le quota encore jamais atteint permet à chacun d'obtenir son PVT. L'occasion de tenter sa chance dans un pays trépidant et à la faune et à la flore splendides. Ici vous pourrez parfaire votre niveau d'espagnol !

Les conditions.

Il vous faudra avoir entre 18 et 30 ans, disposer de ressources financières suffisantes, à savoir un solde égal ou supérieur à 1300 € le mois précédant la demande, être en possession d'un biller retour, d'un extrait de casier judiciaire, souscrire à une assurance

médicale couvrant la maladie, la maternité, l'invalidité et le rapatriement, valable un an à partir de la date d'arrivée en Colombie, et enfin pouvoir montrer un certificat médical attestant un bon état de santé physique et mentale, et des vaccinations à jour.

Témoignage de Juliette

« Pour la Colombie, ce qui m'a attirée d'abord c'est l'ouverture et la chaleur des Colombiens, les voyageurs parlaient beaucoup de ça et je voulais partir dans un pays où je pourrais vraiment partager avec les gens, vivre avec eux, connaître leurs habitudes et points de vue, me faire des amis... et bien sûr faire la fête ! Ensuite, la richesse culturelle du pays : la

langue, la danse, la musique, les fêtes modernes et traditionnelles, l'art, la civilisation précolombienne... Tant de choses à apprendre ! J'avais vraiment envie de découvrir une culture différente, non occidentale (du moins dans ses racines). Je souhaitais aussi comprendre mieux l'histoire complexe et dramatique de la Colombie et sa transformation actuelle incroyable. Enfin, la nature... La mer des Caraïbes, le désert, les montagnes et surtout la forêt ! Je voyais des paysages magnifiques et variés sur Google que je brûlais de découvrir. En plus, cela semblait facilement accessible en bus et pas cher. Et puis une part d'intuition aussi... Une curiosité et une envie qui ne s'expliquent pas, qui demandent juste à être suivies ! »



© Femlino

Séoul

Corée du Sud, le choc des cultures

Encore trop méconnue, la Corée du Sud attire des jeunes Français curieux de partir à la découverte d'une culture très éloignée de l'Occident. Ici, l'obsession de la propreté, de l'ordre, du respect de la règle, la compétition professionnelle permanente peuvent être déroutants, mais son dynamisme, ses spécialités culinaires et l'hospitalité des Coréens sauront séduire ceux qui ont choisi de sauter le pas !

Pourquoi choisir la Corée du Sud ?

Parce que c'est une destination certes chère, mais avec un confort de vie incroyable et des habitants ouverts et chaleureux, la Corée du Sud est également une bonne porte d'entrée vers l'Asie de l'Est. Quant à la capitale, Séoul, c'est une ville jeune, idéale pour faire des rencontres. Entre tradition et modernité (c'est ici que l'on trouve les premiers abonnés à la 5G), la Corée du Sud accueille désormais plus de 3 000 Français.

Les conditions.

Vous devez être âgé de 18 à 30 ans pour pouvoir en bénéficier.

Il vous faudra justifier de 2 500 euros au moins et présenter une preuve d'assurance santé qui doit couvrir la responsabilité civile, le rapatriement et l'ensemble des risques liés à la maladie, la maternité, l'invalidité et l'hospitalisation. Chaque année, un quota de 2 000 places est proposé aux Français, mais heureusement pour vous, ces quotas n'ont jamais été atteints. Profitez-en !

Témoignage de Jacques

« J'ai 30 ans et je viens de Paris où j'ai étudié dans une école d'ingénieur en informatique. J'ai fait un échange en Angleterre lors de ma dernière année de master. Pour mon premier emploi,

j'ai travaillé en tant qu'architecte technique IT pour un grand groupe en France pendant plusieurs années. Puis je suis ensuite parti à New York pour un VIE en tant que support applicative IT pour les traders dans une grande banque d'investissement avant de m'envoler en direction du pays du Matin calme pour un PVT. Le PVT en Corée du Sud est relativement facile à obtenir. Il faut tout simplement rapporter tous les documents qu'ils demandent à l'ambassade de Corée, et normalement vous devez compter environ une semaine pour recevoir le visa. Si vous avez une idée de votre date de départ, commencez à préparer les documents dès maintenant car certains prendront un peu de temps à obtenir. »



Hong Kong

© ESB Professional

Hong Kong, incontournable

Si Hong Kong aujourd'hui proteste, parfois durement, contre le régime chinois et si l'actualité montre des images chocs des manifestants, le territoire n'en reste pas moins une place financière de premier plan, un endroit attractif pour une jeunesse entreprenante. Ici, on vient surtout pour booster sa carrière, même si les amoureux de trekking peuvent aussi trouver de quoi faire sur les 1 000 kilomètres de sentiers de randonnée pédestre que propose Hong Kong.

Pourquoi choisir Hong Kong ?

Ce PVT permet d'acquérir une expérience professionnelle en Asie, dans un territoire particulièrement dynamique qui boostera votre CV, beaucoup plus facilement que si vous deviez vous faire embaucher. En effet, il n'est pas simple à Hong Kong d'obtenir un simple visa de travail car les entreprises devront prouver qu'elles ne peuvent embaucher un local pour la mission à accomplir et elles passeront le plus souvent par un cabinet de juriste coûteux... autant de contraintes qu'elles évitent avec le PVT.

Les conditions.

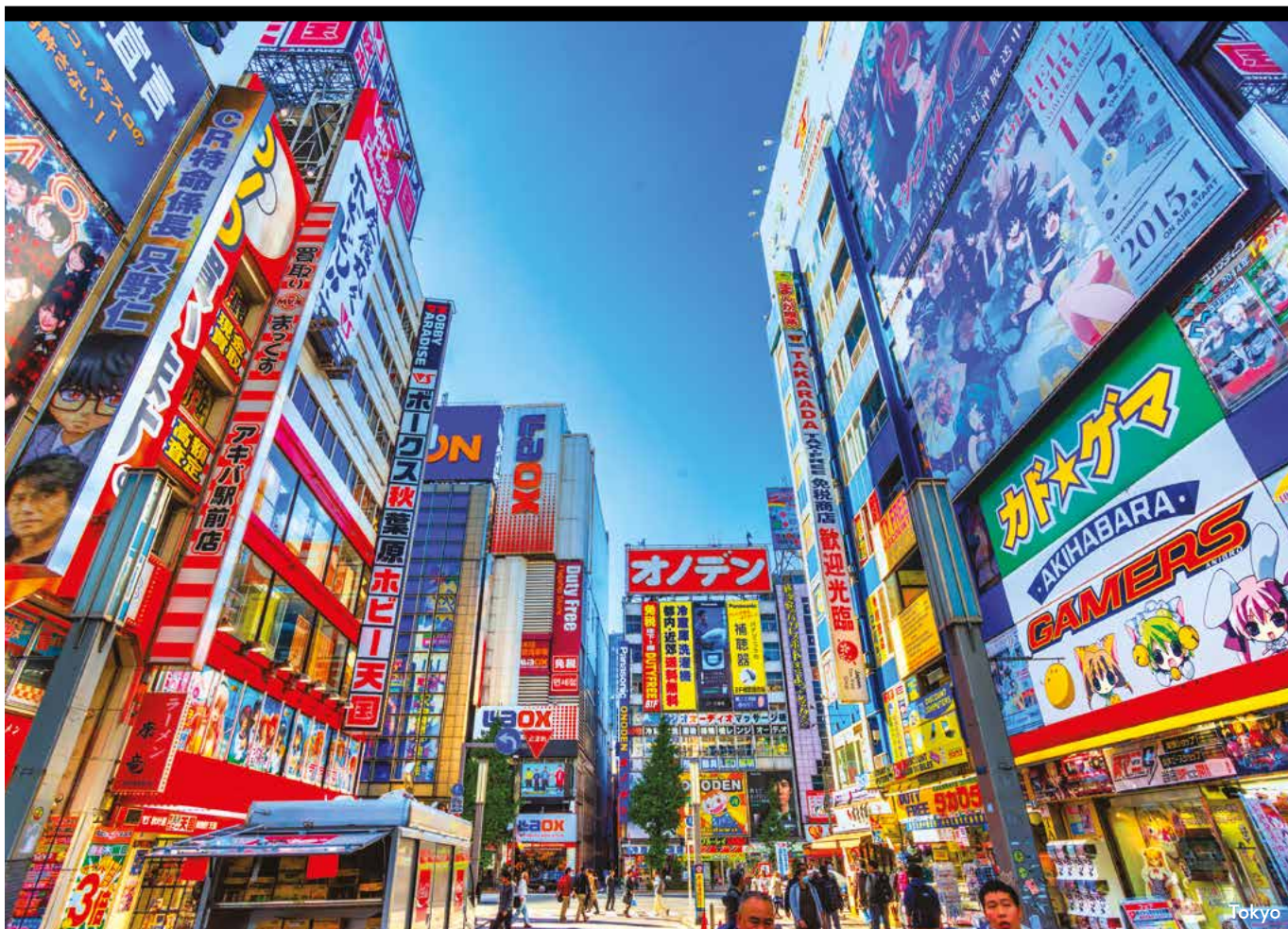
Vous pourrez obtenir un PVT à Hong Kong et y rester au maximum un an si vous êtes âgé de 18 à 30 ans, si vous avez des économies d'un montant minimum de 25 000 \$ HK, et si vous avez une preuve que vous avez souscrit une assurance-maladie, hospitalisation et rapatriement pour la durée de votre séjour. Vous n'avez pas

le droit de travailler plus de six mois pour un même employeur. Le quota des PVT pour les Français est de 700 par an, un maximum rarement atteint, ce qui vous laisse toutes vos chances ! Enfin, cette expérience vous permettra de parfaire votre anglais puisque la langue de Shakespeare est toujours très employée dans cet ancien territoire britannique.

Témoignage de Marie

« Bretonne d'origine (Rennes), je suis arrivée à Hong Kong en 2015, le jour de mes 23 ans, à la fin de mon master 2 en ressources humaines à Paris. Comme beaucoup, j'ai privilégié le PVT qui me permettait de rester un an sur le territoire tout en cherchant mon premier job. J'étais déjà venue passer deux semaines à Hong Kong en vacances, je connaissais donc déjà un peu la ville. Le plus frappant pour moi a été sa densité : nombre de buildings et d'habitants au mètre carré qui explose ! J'ai également été surprise par l'humidité, bien plus importante qu'en Europe. Et j'ai été ras-

surée par le nombre de Français : on est toujours bien entouré à Hong Kong. Avant de partir, mon expérience professionnelle se résumait à mon année en alternance pendant mon master 2. Avant de m'installer définitivement à Hong Kong, j'avais eu quelques pistes grâce au réseau de Français sur place (amis, amis d'amis, etc.). J'ai passé trois entretiens sur Skype pour des entreprises françaises. Je disposais d'un avantage : j'avais déjà un billet d'avion, un visa prêt à l'emploi et une date d'arrivée fixée, ce qui rassure les entreprises. Après ces trois entretiens, deux entreprises m'ont proposé un entretien physique à Hong Kong. Après deux semaines, j'avais décroché un emploi en tant que talent researcher dans un cabinet de recrutement. La première difficulté que j'ai rencontrée a été mon niveau assez faible en anglais. Je manquais de confiance en moi et n'osais pas vraiment parler anglais. La première entreprise qui m'a embauchée m'a donné ma chance et j'ai pu en quatre mois gagner énormément de confiance sur ce point. »



© Luciano Morula - LGW / Shutterstock.com

Japon, populaire chez les jeunes

Le Japon est connu pour ses opportunités d'emplois qualifiés très bien payés, mais nos concitoyens peinent à rejoindre cette destination, sans doute en raison de la difficulté d'apprentissage de la langue et la difficulté d'obtenir un contrat de travail. Dès lors, le PVT devient un recours précieux.

Pourquoi choisir le Japon ?

Quelque 1360 Français ont bénéficié de ce PVT en 2018 (soit 89 de plus que l'an passé), faisant ainsi du Japon la quatrième destination PVT la plus populaire chez les Français. Son succès est en partie dû au fait qu'il est difficile d'obtenir un traditionnel visa de travail, qui s'adresse le plus souvent à une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Les conditions.

Vous devez vous trouver en France au moment de faire votre demande et être âgé de 18 à 30 ans, détenir un billet d'avion retour ou avec la preuve que vous avez assez d'argent pour en acheter un, avoir assez d'économies pour subvenir à vos besoins, être en bonne santé et fournir un certificat

médical. Attention, vous n'aurez pas le droit de travailler dans les secteurs « de la nuit » comme les bars, les cabarets... Par ailleurs, une fois votre PVT obtenu, vous devrez entrer sur le territoire japonais dans l'année qui suit pour le valider. Autre impératif, vous ne pourrez faire votre demande de PVT qu'à la condition de vous présenter en personne au consulat ou au service consulaire le plus proche de chez vous.

Témoignage de Camille

« D'aussi loin que je me souviens, je n'ai pas passé une seule journée de ma vie sans penser au Japon. Mon enfance et mon adolescence ont été marquées, comme beaucoup de jeunes je crois, par les mangas et les films d'animation japonais. Ensuite, au fur et à mesure

des années, mon intérêt pour la culture japonaise s'est étendu à de nombreux domaines : son histoire, ses coutumes et traditions, sa langue, et plus récemment sa spiritualité.

L'idée de me rendre au Japon était une évidence depuis le collège, mais je ne voulais pas me contenter d'un simple voyage touristique de quelques semaines. Une immersion longue était pour moi nécessaire pour mieux comprendre la complexité culturelle et apprécier la variété des paysages du pays. Le PVT était donc le visa idéal pour cela. De plus, je me suis dit qu'avec une vie personnelle et professionnelle stable, il serait plus difficile de mener ce type de projet, donc la fin de mon contrat de service civique représentait l'opportunité idéale pour me lancer et surtout ne pas avoir de regrets. »



Mexique, à la découverte de l'Amérique latine

Terre de contrastes, le Mexique est la destination idéale pour passer des vacances : des plages caribéennes de sable blanc aux spots de surf sur la côte Pacifique, des sommets de la Sierra Madre à la jungle tropicale, vous découvrirez les plus étonnantes civilisations de l'Amérique latine aux noms évocateurs comme les Aztèques, les Mayas, les Olmèques, les Toltèques, les Zapotèques... Pour les financer, un PVT est la solution idéale qui vous permettra de gagner un peu d'argent le temps d'une année passée dans ce pays au patrimoine incroyable.

Pourquoi choisir le Mexique ?

Sans doute parce que c'est le pays idéal pour une première rencontre avec l'Amérique latine, offrant un condensé de tout ce que l'on y retrouve ailleurs : culture précolombienne, villes coloniales, mégapole moderne, forêts, plages... La France a créé des liens forts avec le Mexique depuis plusieurs siècles et les entreprises gérées ou cogérées par les Français sont légion. Un véritable atout pour trouver un emploi dans cet immense pays.

Les conditions.

Il faut être âgé entre 18 et 30 ans, prouver que vous disposez de 2 500 euros d'économies pour subvenir à vos besoins et fournir un billet

d'avion retour (ou avoir 1 000 euros de plus sur son compte), vous devez souscrire une assurance voyage pour toute la durée de votre séjour. Soyez rassuré, le quota de PVT pour le Mexique est de 300 places, un chiffre jusqu'à présent jamais atteint. Attention, vous devrez prouver que vous habitez bien en France au moment où vous ferez votre demande de visa.

Témoignage de Céline

« Je me suis envolée pour le Mexique pour des raisons sentimentales... Mon petit ami étant mexicain et travaillant à Guadalajara ! Je cherchais depuis quelque temps à le rejoindre et le PVT Mexique s'est présenté comme la solution idéale puisqu'il me donnait l'opportunité de pouvoir rester un an dans le pays et de travailler. Donc, dès

que le PVT Mexique a été officialisé, j'étais en route pour le consulat mexicain à Paris ! J'avais visité le Mexique en juillet 2015 et le pays m'avait déjà beaucoup séduit. L'idée de pouvoir continuer à le visiter, de vivre avec mon copain et d'acquérir une expérience professionnelle sur place m'a beaucoup motivée. Je ne dis pas qu'il est simple de trouver quelque chose tout de suite, ça reste une recherche d'emploi mais il y a du travail ici au Mexique et des opportunités à saisir. Les candidatures spontanées peuvent très bien fonctionner. Je connais d'autres personnes pour qui ça a marché. Donc ne lâchez rien à votre arrivée, soyez motivés et persévérants et vous trouverez du travail, j'en suis convaincue ! Il faut néanmoins faire preuve de flexibilité et s'attendre à des salaires qui ne sont en rien comparables à ceux de la France. »



© Victor Maschek

Wellington

Nouvelle-Zélande, les kiwis ont la côte !

Les Français préfèrent de loin s'installer dans l'immense Australie, mais la Nouvelle-Zélande a de plus en plus le vent en poupe auprès de nos concitoyens : s'ils sont cinq fois moins présents ici qu'en Australie, ils sont aussi de plus en plus nombreux à opter pour cette destination. Par ailleurs, la Nouvelle-Zélande est le pays qui a signé le plus d'accords de PVT au monde. En 2018, plus de 70 000 jeunes du monde entier avaient obtenu leur visa pour se rendre en Nouvelle-Zélande.

Pourquoi choisir la Nouvelle-Zélande ?

Moins recherché que l'Australie, le PVT Nouvelle-Zélande offre de nombreux avantages, ne serait-ce que celui d'avoir moins de concurrence ! Ici, les Français se font plus rares et la situation de plein-emploi que le pays connaît leur permet de trouver assez facilement un emploi. À la condition, bien sûr, de maîtriser l'anglais ! Et, gros bonus, vous pourrez découvrir un pays magique, avec des paysages impressionnants, ceux-là mêmes qui ont participé au succès du *Seigneur des anneaux* ou de *La leçon de piano*.

Les conditions.

Vous devez avoir entre 18 et 30 ans au moment de votre demande de Visa Vacances-Travail et posséder

des économies pour subvenir à vos besoins en début de séjour (au minimum 4 200 \$NZ, soit 2 400 euros). Vous devez aussi souscrire à une assurance-maladie, hospitalisation et rapatriement pour la durée de votre séjour. Comme il n'y a pas de quota, c'est une destination pour laquelle il est relativement facile d'obtenir un PVT.

Témoignage de Samuel

« Je voulais partir à l'aventure. En revenant du boulot, j'étais fatigué et je n'avais pas le temps de travailler sur mes projets. De même, arrivé le week-end, je n'avais que trop peu d'énergie pour partir en vadrouille, me lever avant le soleil et aller faire de la photo. Je voulais aller voir autre chose. Après avoir découvert le PVT, je me suis dit que c'était le plan parfait, et donc j'ai décidé

de partir. C'est la première fois que je partais en voyage sans avoir de plan, sans savoir ce que j'allais faire. Je voulais partir dans un pays plutôt "occidental", où je ne serais pas trop perdu. On voit toujours des images époustouflantes venues de Nouvelle-Zélande, du coup je savais depuis toujours que c'était un pays à visiter. Le fait qu'il y ait énormément de ressources disponibles pour les PVTistes a fini de me convaincre. Au début de mon séjour, j'ai fait deux semaines de woofing dans deux endroits différents, sur la péninsule de Coromandel. J'ai adoré partager le quotidien de locaux, au lieu de rencontrer uniquement des voyageurs. J'ai utilisé le site HelpX. Par ailleurs, je fais en ce moment du volontariat pour le Department of Conservation : les soirs de week-end, je m'assois sur la plage non loin de Dunedin, et j'observe les manchots rentrer au nid ! »



Russie, une rareté appréciée

Le plus grand pays du monde, aux formidables richesses, est toujours une source de curiosité pour les Français. L'ancienne nation communiste saura en séduire plus d'un, tant par la variété de ses paysages que par la découverte de ces villes aux noms évocateurs : Astrakhan, Vladivostok, Saint-Petersbourg, Irkoutsk... Si son climat rude ne vous effraie pas, n'hésitez pas à partir à la découverte de l'âme slave.

Pourquoi choisir la Russie ?

Les procédures d'immigration étant ici assez complexes, le PVT est un moyen assez simple pour vivre une expérience professionnelle en Russie. D'autant que vous n'aurez aucun mal à ensuite valoriser cette expérience, la Russie restant un marché à conquérir pour bien des entrepreneurs. Si vous parvenez en plus à maîtriser la langue à la fin de votre séjour, vous aurez gagné le pompon ! Et profitez-en, les PVTistes attirés par cette destination sont encore peu nombreux (sur le quota de 500, seuls 23 visas ont été délivrés en 2018), cette rareté boostera votre CV !

Les conditions.

Vous devrez voir entre 18 et 30 ans, être de nationalité française et disposer d'un passeport français valable jusqu'à au moins 18 mois après la date de début de validité de votre visa, avoir un casier judiciaire vierge. Il vous faudra aussi posséder

suffisamment d'argent pour faire face à vos premières dépenses, sans qu'aucunes sommes ne soient spécifiées. Un billet retour est obligatoire (ou le montant de la somme nécessaire à en acheter un). Si elle n'est pas obligatoire, une assurance-maladie, hospitalisation et rapatriement pour la durée de votre séjour est vivement recommandée. Il vous faut également un certificat médical. Toutes ces pièces doivent être apostillées. Attention, le PVT Russie dure quatre mois, avec la possibilité (néanmoins difficile) de le prolonger jusqu'à douze mois, si vous trouvez un employeur susceptible de vous embaucher sur cette durée.

Témoignage de Romain

« Je suis arrivé en Russie en 2012, j'avais une filière en mon école de commerce sur Sup de Co Montpellier. À ce moment là j'avais une amie russe qui m'a dit : "On n'a pas de département marketing, et comme je sais que ta spécialité est marketing et commerce, c'est exacte-

ment ce dont on a besoin." Ca m'intéressait beaucoup car je ne connaissais pas la Russie ni la langue russe et je me suis dit que c'était une belle expérience. Je suis parti sur un contrat d'un an avec eux. Ça s'est bien passé et à la fin de cette année j'ai entendu dire que l'entreprise voulait se focaliser davantage sur les ventes de biens en ligne et souhaitait délaisser la filiale. Nous avons alors l'opportunité de racheter l'entreprise. C'est ce qu'on a fait ! Quand je suis arrivé j'ai eu un business visa de six mois, c'est-à-dire trois plus trois mois ; on reste sur le territoire russe, on sort une semaine, on rentre de nouveau pour finir ses trois mois et on enchaîne comme ça les visas business. Donc, comme j'avais entendu parler du Visa Vacances Travail, c'est ce que j'ai fait pour la première année mais après c'est plus compliqué parce que si on veut rester pour du long terme, il y a un autre visa qui s'appelle le visa "RVP". C'est un visa de travail qui permet de rester sur le territoire russe pendant trois ans, mais c'est la croix et la bannière justement pour obtenir tous les papiers. »



© FenitOC

Taiwan, une petite île surprenante

Ce « dragon » asiatique est une porte d'entrée vers l'Asie. Accueillante et dépaysante, cette petite île offre de nombreuses opportunités à celles et ceux qui veulent avoir une expérience professionnelle asiatique, mais pas seulement... Anciennement appelée Formose, Taïwan offre aux voyageurs une nature luxuriante (la végétation recouvre 70% de l'île !) et sauvage, des plages tropicales au sable blanc...

Pourquoi choisir Taïwan ?

Réputée pour son dynamisme, proche de tous les autres pays asiatiques que l'on peut visiter lors de son séjour, Taïwan est une destination accessible où l'on peut trouver un emploi même si on ne parle pas chinois. En prime, la découverte d'une nourriture délicieuse et bon marché !

Les conditions.

Vous devez avoir entre 18 et 30 ans pour obtenir ce PVT, avoir des économies pour subvenir à vos besoins en début de séjour (au moins 2 100 euros) ainsi qu'un billet aller-retour ou suffisamment d'argent pour vous en acheter un, souscrire à une assurance-maladie, hospitalisation

et rapatriement pour la durée de votre séjour. La demande de visa est plutôt facile à réaliser. Et sur les 500 places disponibles pour les PVT des Français, seuls 245 Français en ont fait la demande en 2018.

Témoignage de Julie

« Passionnée par la culture asiatique depuis ma plus tendre enfance, j'ai d'abord fait une licence LCE Chinois puis un master 1 en recherche, à la suite de quoi je suis partie à Taiwan en tant qu'étudiante en langue. En 2017, j'ai récidivé avec le PVT. Je ne pense pas avoir vécu de réels chocs culturels vu que je connaissais déjà relativement bien la culture taïwanaise avant même d'arriver. Cependant, je pense que les

personnes qui débarquent sans rien y connaître peuvent ressentir ce choc des cultures. Ce n'est pas l'Europe et les modes de pensées sont différents, la façon de vivre aussi. La toute première fois que je suis arrivée, c'est une amie qui m'a hébergée dans sa famille pendant trois jours et qui m'a beaucoup aidée à me débrouiller à mes débuts. Sa famille était très chaleureuse et accueillante (comme tous les Taïwanais d'ailleurs). À Taiwan, les gens se parlent très librement et j'ai souvent eu l'opportunité de discuter avec des personnes âgées ou des jeunes dans le métro, ou ailleurs sur ma route. L'accueil et la sécurité sont plus qu'excellents. C'est vraiment un pays sans prise de tête, où les gens ont toujours le sourire. C'est sûr que ça change de la France ! »



Uruguay, une pause tranquille en Amérique latine

C'est avec l'Uruguay que notre petit tour d'horizon des PVT prend fin. Ce pays qui n'entre pas dans les circuits touristiques a pourtant beaucoup à offrir. Sa petite superficie permet aux rares touristes de prendre le temps de le découvrir, fait rare en Amérique du Sud où les territoires sont souvent immenses. Le pays possède quelques attraits touristiques, comme ses magnifiques plages. Il est aussi un point de départ pour visiter ses voisins que sont l'Argentine et le Brésil.

Pourquoi choisir l'Uruguay ?

Dix-huit. Vous n'étiez que dix-huit à obtenir un PVT pour cette destination en 2018 (sur trois cents places) ! Une rareté que vous pourrez ensuite mettre en avant sur votre CV, tout comme le fait d'y avoir perfectionné votre espagnol. Vous pourrez aussi aller à la rencontre de ses habitants, réputés pour être chaleureux, ouverts et accueillants. Ici, on prend son temps, on aime flâner, c'est l'occasion de vivre une belle parenthèse latine.

Les conditions.

Vous devez avoir entre 18 et 30 ans au moment de déposer votre demande de visa vacances-travail, avoir des économies pour subvenir

à vos besoins en début de séjour, au moins 2 500 €, souscrire à une assurance voyage pour toute la durée de votre séjour.

Témoignage de Pierre

« Que ce soit avant de partir ou depuis mon arrivée, quand je dis aux gens que je vais vivre un an en Uruguay, j'obtiens systématiquement la même réponse. Une réponse sous forme de point d'interrogation, une incompréhension laconique qui sort en deux syllabes : "Pourquoi ?" Avant toute chose, il est nécessaire de préciser que j'ai mis les pieds en Amérique latine pour la première fois il y a deux mois, et que j'aurais été bien en peine de placer l'Uruguay sur une carte il y a un an. Ce n'est qu'en apprenant l'ouverture du PVT Uruguay que j'ai commencé à m'intéresser au pays. Et plus je me suis

renseigné, plus je me suis dit que la vie y avait l'air agréable. Contrairement à nombre de pays voisins, l'Uruguay est en effet très peu touché par la corruption et les affaires douteuses, et très en avance sur le plan social : avortement, mariage homosexuel, légalisation du cannabis, autant de points qui font encore débat en France, mais qui sont ici acceptés et revendiqués. Une fois arrivé à Montevideo, j'ai aussi été séduit par la mentalité uruguayenne : ici, le maître-mot est "tranquilo", on ne se stresse pas pour des broutilles. Thermos de maté sous le bras, on prend le temps d'admirer le coucher de soleil sur le Río de la Plata, on se pose dans un parc ou on court sur la rambla. Au risque de sombrer dans le cliché, les gens sont adorables, un vrai choc après cinq ans à Paris. On ne se sent pas en insécurité, qu'on soit un homme ou une femme. »



LES VOIX DU MONDE

Vibrez en temps universel



La radio mondiale en français et 16 autres langues. Grâce à l'expertise de ses rédactions basées à Paris et de son réseau de 400 correspondants, RFI propose à ses auditeurs des rendez-vous d'information et des magazines offrant les clés de compréhension du monde.



© AFP L. MARIN



CRYSTAL MOBILITY

Assurances santé et prévoyance internationales

Clientèle expatriée

www.crystal-mobility.com



Contactez-nous directement au :



+33 1 42 56 16 41

relation@crystal-mobility.com

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

présenté par le
chef de l'État
en octobre 2019
prévoit de doubler
les effectifs dans
les établissements
français à l'étranger.

Éducation

De nouvelles ambitions pour le réseau
d'enseignement français à l'étranger

LE POINT

avec les opérateurs publics
et privés, prêts à se mobiliser
pour relever ce défi !



FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR



© Roman Samboroski

L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Un challenge à relever pour cette belle machine

Tout comme son exceptionnel réseau de consulats et d'ambassades à travers le monde, la France possède un réseau d'enseignement à l'étranger tout aussi singulier. Il est en effet le seul à scolariser des Français, bien sûr, mais aussi, pour près des deux tiers, des élèves étrangers. Le gouvernement s'est donné pour mission de le développer sur les dix prochaines années. Un vrai challenge que l'ensemble des opérateurs du monde de l'éducation, publics et privés, va devoir relever !

Début octobre 2019, lors d'une conférence de presse qui associait les ministères de l'Éducation et des Affaires étrangères, les ministres Jean-Michel Blanquer et Jean-Yves Le Drian exposaient le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger voulu par le président de la République. L'objectif est ambitieux puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de doubler le nombre d'élèves des écoles d'enseignement français à l'étranger à l'horizon 2030 ! Les buts d'une telle réforme sont :

- d'accueillir plus d'élèves ;
- d'accompagner la croissance des établissements existants et la création de nouvelles écoles ;
- de mieux associer les familles à la vie des établissements ;
- de mieux accompagner le réseau grâce à une mobilisation accrue des ambassades.

Accueillir plus d'élèves

La réputation des établissements français à l'étranger n'est plus à faire, celle du bac non plus. Quand on additionne les

deux, on obtient d'excellents résultats avec plus de 97% de réussite au bac, et la possibilité de suivre un cursus supérieur en France. La réforme du bac, et celle du lycée qui va vers un lycée modulaire plus compatible avec celui des anglo-saxons, doit permettre aux élèves de choisir des spécialités leur assurant un parcours plus autonome. Pour ce faire, le CNED est partenaire afin de permettre aux élèves qui font le choix de spécialités non enseignées dans leur établissement de ne pas être pénalisés. Autre atout, celui du plurilinguisme avec 168 sections

internationales, qui sera renforcé avec un renforcement de ces sections dans les collèges et les lycées. Enfin, les établissements français souhaitent promouvoir dans le monde les contenus, ressources et services éducatifs francophones produits par les opérateurs publics comme France éducation internationale, Canope, le CNED, l'Institut français) ainsi que la plateforme France Education, accessible à tout le réseau.

Accompagner la croissance

La croissance voulue par le gouvernement doit s'accompagner d'une exigence soutenue de qualité. Ainsi, si l'homologation se simplifie, les établissements devront toujours attester leur conformité aux principes, aux programmes et à l'organisation pédagogique du système éducatif français. Les nouveaux établissements pourront être homologués dès leur 1^{re} année. En outre, le ministère de l'Éducation nationale s'engage à détacher 1000 personnels supplémentaires d'ici 2030. Mais désormais, les personnels détachés ne pourront l'être que pour une durée maximum de six ans. Dans le même temps, ces enseignants nouvellement détachés pourront être mieux formés à l'international. Les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation proposeront une certification spécifique dans le cadre du master MEEF. Dès 2020-2021, tous les étudiants qui le souhaitent pourront suivre cette certification. Ils auront des connaissances supplémentaires en matière linguistique, interculturelle...

Quant aux enseignants déjà diplômés comme pour ceux recrutés localement, ils se verront proposer des formations sur 16 pôles régionaux créés dès 2020.

Mieux associer les familles

Les familles qui optent pour la scolarisation de leurs enfants dans le réseau français font un effort financier parfois important ; elles ne le font jamais par hasard et attendent beaucoup de cet investissement. C'est pourquoi le gouvernement souhaite qu'elles soient davantage associées à la gestion de ces établissements, notamment dans la vie et le projet d'établissement. Elles seront désormais mieux associées à la préparation du budget de leur établissement et leur représentation sera accrue au conseil d'administration de l'AEFE, à Paris.

Soutenir le réseau

La colonne vertébrale de ce réseau d'enseignement est l'AEFE (l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger). Elle va désormais être dotée d'un nouveau service d'appui au développement du réseau (SADR) qui va accompagner les investisseurs publics et privés souhaitant développer une offre d'enseignement conforme aux programmes scolaires français. Le SADR apportera une offre complète, dès en amont du projet, avec son expertise dans les domaines de l'immobilier, de la sécurité, de la pédagogie, de la gouvernance, des ressources humaines, de l'homologation... Pour que le plan de développement soit efficace et

se développe localement, les ambassades sont sollicitées: elles chapeauteront des plans de développement et les postes diplomatiques mèneront une analyse de l'offre et de la demande éducative. Elles devront aussi veiller à ce que le développement de ces nouveaux établissements soit régulé et qu'ils garantissent la qualité des enseignements. Enfin, un conseil d'orientation de l'enseignement français à l'étranger permettra de mettre en œuvre ce plan de développement. Il réunira tous les ans l'ensemble des acteurs de l'enseignement français à l'étranger avec les ministres de l'Éducation et des Affaires étrangères.

Des moyens financiers

Si l'ensemble des acteurs est sur le pied de guerre pour mener à bien ce plan de développement, l'État a également dégagé des moyens financiers pour réaliser ses objectifs. Ainsi, le budget de l'AEFE va augmenter de 25 millions d'euros en 2020. Cette enveloppe devra aider l'AEFE à piloter le plan, en particulier pour accompagner les investisseurs dans la création de nouvelles écoles d'enseignement français à l'étranger. En outre, le système de bourse qui permet aux moins fortunés de poursuivre leur scolarité dans ces établissements homologués va perdurer. Aujourd'hui, il permet à quelque 25 000 élèves d'en bénéficier, dont 40% voient la totalité de leurs frais de scolarité pris en charge. Désormais, tout est prêt pour que ce plan puisse prendre son envol... ♦

FRANÇAIS À L'ÉTRANGER .FR

L'application mobile le Journal des français à l'étranger.

Retrouvez toutes nos actualités directement dans votre téléphone, disponible hors connexion partout dans le monde.

À télécharger sur : Disponible sur App Store Disponible sur Google play



▲ École St Exupéry-Lycée français de Madrid.

© Rawpixel.com

AEFE

Le cœur du système

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public français dédié au suivi et à l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Il est chargé par le gouvernement de piloter le plan de développement de ces établissements d'ici à 2030... Un beau challenge !

L'agence est un opérateur de l'État sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle gère 71 établissements en gestion directe, 156 autres ont passé une convention avec l'AEFE qui permet notamment d'affecter des personnels (établissements conventionnés) et 295 autres sont des établissements partenaires. Soit au total 522 établissements implantés dans 139 pays, qui scolarisent plus de 370 000 élèves dont 40% sont français. Tous ces établissements sont homologués par le ministère de l'Éducation nationale. Autrement dit, cela garantit la conformité au modèle éducatif français et la qualité de l'enseignement dispensé. Ainsi, un élève issu d'un établissement ho-

mologué peut poursuivre sa scolarité sans examen préalable dans un autre établissement homologué ou dans un établissement public en France. Enfin, l'homologation de ces établissements permet aux élèves français qui y sont scolarisés d'être éligibles (sous conditions de ressources) aux bourses scolaires.

Le rôle de l'AEFE dans le développement du plan

L'AEFE est la colonne vertébrale de ce réseau unique au monde. « Notre mission, explique son directeur Olivier Brochet, est de "faire réseau", de garantir la formation de tous les enseignants... Notre agence est au centre du plan du gouvernement, le doublement de nos effectifs est sous notre respon-

sabilité. Il va nous falloir utiliser tous nos atouts! Nous avons par exemple la capacité à former des jeunes au plurilinguisme. Ainsi, quand les autres établissements étrangers apprennent deux langues à leurs élèves, nous allons sur l'apprentissage d'au moins trois langues. Nous avons d'ailleurs 168 sections internationales dans les lycées français à l'étranger, ce qui représente un tiers des sections internationales dans l'ensemble de l'enseignement français. Notre objectif est de doubler ces sections internationales dans les trois prochaines années. »

Garantir la qualité de l'enseignement, cela passe nécessairement par un personnel enseignant très qualifié. « Nous avons aussi un atout important avec la formation de nos

enseignants, ajoute M. Brochet. *Nous allons ouvrir seize pôles de formation à travers le monde, cela nous permettra de renforcer notre offre de formation continue à l'ensemble de nos enseignants et de nos personnels du réseau mais aussi de former les primo-enseignant, en particulier les personnels recrutés localement. Pour développer ces instituts régionaux de formation, nous nous associerons à l'ensemble des opérateurs avec lesquels nous conforterons nos partenariats pour utiliser au mieux l'offre de formation. J'ajoute que nous vérifierons régulièrement le fait que les équipes se forment en continu. Nous vérifions nos homologations tous les cinq ans. Il est important que notre offre de formation soit forte pour avoir des ressources humaines les plus qualifiées possibles.* »

Car l'AEFE gère quelque 6 000 détachés de l'Éducation nationale, pour partie du personnel encadrant, pour partie enseignant, un budget de plus de 400 millions d'euros qui croît cette année de 25 millions... Malgré tout, l'Agence doit aussi faire face à une pénurie de personnels et veiller à la qualité de l'enseignement avec des enseignants recrutés localement. Ainsi, par exemple, le Liban qui scolarise quelque 60 000 élèves dans son réseau n'a que 7 % de ses enseignants qui sont des titulaires français. Pour autant, il obtient d'excellents résultats au bac !

Les atouts des établissements français à l'étranger

Les établissements français de l'étranger doivent faire valoir leurs atouts s'ils veulent exister à l'étranger. « *La réforme du bac, si elle peut être attractive car plus conforme au fonctionnement anglo-saxon, n'est pas toujours simple à expliquer à des familles qui ont elles-mêmes passées le bac français, témoigne M. Brochet. Il faut savoir que nous avons la chance d'avoir dans 80% de nos établissements au moins huit spécialités (sur douze) proposées à nos élèves, avec un important socle en maths. Les familles ont*

plutôt bien compris la réforme, mais nous avons tout de même un important effort d'information, de communication à faire auprès des parents. Nous informons aussi les universités, avec nos ambassades, et leur expliquons que cette réforme formera des jeunes qui répondront encore mieux à leurs attentes. C'est un vrai travail pédagogique. »

Dans le même temps, l'AEFE ne perd pas de vue que ces jeunes bacheliers peuvent intégrer le cursus supérieur français: sur 18 000 bacheliers, 12 000 se retrouvent aujourd'hui dans Parcoursup. L'objectif de l'Agence est d'augmenter ce nombre, faisant ainsi la promotion de l'enseignement

aussi une possibilité pour nous de faire entrer dans le système français des jeunes alors qu'ils ont seulement trois ans. Sans oublier la collaboration avec les parents, qui doit s'intensifier. Notre CA sera enrichi de deux représentants supplémentaires, dont les modalités de désignation ne sont pas encore définies. D'ailleurs, nous allons aussi intégrer un représentant des anciens élèves, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Nous voulons mieux les associer et renforcer notre dialogue, en particulier pour son orientation budgétaire. »

Comment l'AEFE compte-t-elle développer son réseau?

« *Depuis le 1^{er} janvier 2019, nous avons créé un service de l'appui et du développement du réseau qui prend contact avec les nouveaux partenaires validés par les ambassades, conclut Olivier Brochet. Nous identifions ce que sont leurs besoins d'accompagnement pour aller le plus rapidement possible vers l'homologation. Depuis le début de l'année, nous avons déjà signé plus d'une trentaine de conventions d'accompagnement avec des établissements et une ving-*

taine d'autres sont en négociation. Les ambassades vont travailler à réviser leur plan École. Elles devront réaliser des études stratégiques, réfléchir à la place de l'enseignement français dans le pays où elles sont installées, à celle de la concurrence, nous dire s'il y a un intérêt à le développer... Il faudra aussi qu'elles puissent identifier des porteurs de projets et les accompagner jusqu'à leur homologation. Les ambassades analyseront les besoins et les offres sur le terrain. Et si jamais nous sommes directement saisis par des porteurs de projets, nous ferons le lien avec nos ambassades pour qu'elles nous fassent un retour. »

L'AEFE commence tout juste à travailler avec ses partenaires afin d'accélérer le développement de son réseau sur dix ans: si l'ambition est réelle, la volonté aussi, les moyens le sont un peu moins. Reste donc à savoir si tous les acteurs joueront le jeu ! ♦



▲ Olivier Brochet.

© Marie Lopez-Vivanco

« NOUS ALLONS OUVRIR SEIZE PÔLES DE FORMATION À TRAVERS LE MONDE. » OLIVIER BROCHET

supérieur français auprès de leurs élèves. C'est d'ailleurs pour cela qu'il existe une Bourse d'Excellence-Major, pour permettre aux candidatures étrangères d'excellence de poursuivre leurs études en France: ce dispositif des bourses permet de soutenir environ 150 étudiants par an de nationalité étrangère pendant cinq années d'études en France.

« *Notre autre atout est celui de la maternelle, assure M. Brochet. C'est assez unique dans le monde, cet enseignement que nous prodiguons aux jeunes enfants et qui a fait ses preuves. C'est*



© Rawpixel.com

ENTRETIEN AVEC LAURENCE AUER

« Le développement de l'enseignement français est devenu une priorité »

Laurence Auer, directrice de la Culture, de l'Enseignement de la Recherche et du réseau au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, nous explique de quelle manière le réseau diplomatique français est mis à contribution dans la mise en place du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger.

L'ambition affichée par le gouvernement de doubler les effectifs des élèves suivant un enseignement français vous paraît-il réaliste ? Quels sont les enjeux d'un tel développement ?

L'objectif fixé par le président de la République de doubler le nombre d'élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger se fonde sur des observations de terrain. Nos ambassadeurs s'en font l'écho depuis plusieurs

années : de nombreuses familles étrangères désirent offrir à leurs enfants un enseignement international, et notamment français. Elles y voient une porte vers l'excellence universitaire internationale et vers l'emploi. Nous recevons également de nombreux témoignages qui montrent une appétence pour notre langue, mais aussi pour ce qu'incarne notre pays et son système éducatif à l'étranger. Nous n'oublions pas les familles françaises,

toujours plus nombreuses à faire le choix de l'expatriation et que nous accompagnons en assurant une scolarisation des enfants qui s'inscrit dans la continuité avec leur scolarité en France.

Par ailleurs, cette dynamique se retrouve également du côté de l'offre d'enseignement français à l'étranger : le nombre de demandes d'homologation de la part de nouveaux établissements est en forte augmentation.

Pour notre pays, les enjeux sont importants : il s'agit de créer un réseau toujours plus dense et vaste. Les anciens élèves possèdent plus que le français en partage, leur francophonie se double d'une francophilie et d'un socle commun de références culturelles qui en font des partenaires naturels de notre pays.

Pour réussir le défi du doublement, les ministres de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Education nationale ont présenté un plan de développement de l'enseignement français à l'étranger. Les mesures de ce plan nous permettront de conquérir de nouveaux publics en adaptant notre offre pédagogique, dans le respect absolu des règles de l'homologation et de la qualité bien sûr. La place des professeurs dont le professionnalisme fait la renommée de nos établissements est centrale, ils sont les garants de la continuité de la qualité de l'enseignement. Aussi de nombreuses mesures du plan portent elles sur la formation. Enfin, nous souhaitons que les parents d'élèves puissent davantage être associés à la marche des établissements. Je sais leur rôle, les responsabilités qu'ils assument dans les comités de gestion, en particulier. Cet engagement doit être mieux reconnu.

La portée de ces mesures serait courte si elles n'étaient pas accompagnées d'un réengagement budgétaire de l'Etat. La participation du ministère des Affaires étrangères au budget de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) augmentera l'année prochaine de près de 25 millions d'euros, portant la subvention à près de 405 millions d'euros. Cette augmentation permettra de redonner des marges budgétaires aux établissements scolaires et financer le développement du réseau.

Comment le travail des ambassades se met-il en place dans ce plan de développement voulu par Emmanuel Macron ?

Les ambassades sont les pivots du développement de l'enseignement français à l'étranger. Nos ambassadeurs et nos ambassadrices, nos conseillères et conseillers culturels

porteurs de projets. L'expertise des postes diplomatiques est également indispensable pour évaluer la pertinence des projets déposés et de leur opportunité. Le développement que nous souhaitons est en effet quantitatif mais aussi qualitatif. Par exemple, à travers un enseignement des langues renforcé. Enfin,

nous attendons des postes qu'ils jouent un rôle de régulation dans les villes où l'offre se développe: nos autorités politiques ont appelé de leurs vœux un développement harmonieux des établissements. Nos postes doivent s'assurer, par exemple, de la bonne concertation des différents acteurs pour éviter de fragiliser des établissements déjà en place.

De quelle façon le réseau peut-il se mettre au service de ce plan ?

La force de la diplomatie française réside dans la densité de ses réseaux, qu'il s'agisse des ambassades et leurs services culturels, consulaires, des instituts français, des établissements scolaires, des Alliances françaises et des Instituts par exemple. Le rôle de l'AEFE sera également crucial dans le succès du plan, comme celui de la MLF (*Mission laïque française, Ndlr*). Localement, c'est sous l'autorité de l'ambassadeur que l'ensemble de « l'équipe France » se mobilise au service des relations bilatérales et le développement de l'enseignement français est devenu une priorité clairement identifiée de chacun. J'ai la conviction que chacun de ses maillons de ces réseaux renforce les autres: la présence culturelle et économique françaises dans une ville renforce la visibilité de notre pays et l'envie de scolariser ses enfants dans une « école française ». Réciproquement, une offre éducative française riche est en mesure d'alimenter les publics de nos centres et instituts. Les synergies sont donc multiples. ♦



▲ Laurence Auer.

« LES AMBASSADES SONT LES PIVOTS DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER. » LAURENCE AUER

sont au contact des réalités locales, ils perçoivent les dynamiques en œuvre autour de l'enseignement international. Ce sont eux également qui sont contactés par les porteurs de projet d'ouverture d'écoles. Ils ont donc un rôle essentiel à jouer pour stimuler la demande d'enseignement français et identifier des



© CNED - Gettyimages

CNED

Cet établissement historique entré dans le XXI^e siècle

Pour construire son parcours de formation, le Centre national d'enseignement à distance (CNED) est la solution idéale. Mais l'enseignement à distance est aussi un partenaire important dans le système de l'AEFE pour développer le réseau à l'étranger. Le point avec son directeur général, Michel Reverchon-Billot.

Le CNED est une énorme machine qui existe depuis quatre-vingts ans et qui délivre des formations qualifiantes à des jeunes et des adultes en France, bien sûr, mais aussi à l'étranger. Car il n'est pas toujours facile de rejoindre un lycée pour suivre un cursus français quand on vit à l'étranger. Le CNED est donc l'organisme indispensable à toutes celles et ceux qui souhaitent donner à leur enfant une instruction française, leur permettre de passer des diplômes français, du brevet des collèges au bac en passant par des BTS!

Le développement du réseau d'enseignement français à l'étranger vous paraît-il possible ?

Le français n'est pas une langue qui a le vent en poupe, contrairement à ce que l'on peut dire. Je crois sincèrement que si elle n'est pas aussi une langue de l'employabilité, elle aura du mal à

rester attractive. C'est la raison pour laquelle il nous semble que les formations professionnelles sont de bonnes portes d'entrée pour le développement de l'enseignement français à l'étranger. Nous essayons de développer une filière BTS à l'étranger : nous nous adressons soit à des jeunes sortant des établissements français à l'étranger, soit à des locaux qui recherchent une formation diplômante et qui voudraient aller vers des filières professionnelles courtes, pour travailler ensuite soit en France soit localement, en assumant des fonctions d'encadrement. Nous travaillons plus particulièrement avec la Côte d'Ivoire et le Sénégal sur cette possibilité. Nous recherchons des entreprises françaises implantées localement qui pourraient prendre ces jeunes en stage en même temps qu'ils suivraient une formation à distance. Ces élèves devront passer leurs di-

plômes sur place. C'est aussi avec ce type de formations que nous contribuerons à la croissance des effectifs de jeunes inscrits à des formations diplômantes françaises. Une autre piste de développement de l'enseignement français à l'étranger est d'améliorer les compétences des enfants francophones étrangers. Le CNED n'est pas sur le créneau du soutien scolaire, et quand nous intervenons auprès d'élèves scolarisés dans des établissements étrangers nous pouvons leur délivrer une scolarité complémentaire en français, mathématiques et histoire-géographie. Celle-ci donne lieu à un certificat, délivré par le conseiller culturel de l'ambassade de France (à la condition que 75% des devoirs aient été rendus), qui leur permet de réintégrer le système français s'ils rentrent en France. Nous travaillons toujours en lien avec le réseau culturel français, les

Instituts et les Alliances françaises. Je crois d'ailleurs qu'il y a d'autres mécanismes originaux à mettre en œuvre. Nous travaillons ainsi sur les blocs de compétence, en allant de plus en plus sur des offres sur mesure afin de fabriquer des parcours de formation spécifiques.

Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger vous convainc-t-il ?

Ce plan est très ambitieux, et il est nécessaire. Mais, pour qu'il ait une chance de réussir, il doit être porté, accompagné. Nous devons faire partie de la solution. Je crois qu'il y a deux axes forts pour le CNED. Le premier est de développer des établissements « augmentés » en diversifiant l'offre, par exemple en proposant des langues dans des établissements qui ont une offre limitée. Le second axe est de venir en appui des compétences des recrutés locaux. Le CNED forme déjà aux concours de la fonction publique. Mais nous pouvons imaginer aussi de former les enseignants recrutés localement afin qu'ils montent en compétence. Par exemple, les conjoints d'expatriés ont parfois suivi des études d'histoire, de lettres, de langues..., il leur faudra simplement suivre des modules de pédagogie générale pour être en capacité d'enseigner.

Nous devons parvenir à qualifier les gens sur place. Il faut aussi être inventif, notamment pour celles et ceux qui vivent dans des territoires isolés ou peu urbanisés. Dans ce cas, les tiers lieux peuvent être de bonnes solutions. Car l'un des risques de l'enseignement à distance est le décrochage, le plus souvent par manque d'accompagnement. Si l'on trouve des lieux où les élèves peuvent se retrouver, on évitera à certains d'entre eux de se sentir seuls face à leurs difficultés. Il faut remettre du lien et de la relation et recréer ces moments de présence, par exemple grâce aux Alliances françaises dont le réseau est très bien implanté partout dans le monde. Nous travaillons en outre à modéliser l'ingénierie et la typologie de l'accompagnement pour détecter et prévenir le décrochage.



▲ Michel Reverchon-Billot.

© Alain Montaufler

« LE CNED EST UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE. »

MICHEL REVERCHON-BILLOT

Quels sont ces tiers lieux ?

Il n'est pas toujours facile d'ouvrir des lycées français à l'étranger, qui sont des structures lourdes. Il y a une autre piste de réflexion, qui est celle des écoles virtuelles. Ainsi, à Izmir, en Turquie, nous avons des élèves qui suivent des cours à distance et se retrouvent régulièrement à l'Institut français pour faire du lien entre eux, faire société. Il faudrait prendre en compte ces élèves, qui suivent une scolarité originale, dans le développement du plan : notre problème est parfois de

trouver des établissements scolaires pour des enfants qui sont dispersés sur un territoire. Ils peuvent suivre un cursus français à distance et régulièrement se retrouver en présentiel dans les Instituts ou les Alliances. La classe virtuelle n'est pas un lieu de relégation, mais plutôt d'expertise et de compétence. Les services de conversation à distance (*chats*, classe virtuelle...) permettent d'entrer de plus en plus et de mieux en mieux en relation avec les élèves. Nous avons un centre d'appel avec 80 personnes qui répondent aux questions des élèves répartis dans le monde. Nous avons aussi des répétiteurs qui exercent dans des zones de conflit, comme à Tripoli, en Libye. Le CNED est présent dans le plus grand nombre d'endroits possibles. C'est un acteur du développement de la francophonie dans le monde et il contribue aussi à la politique d'attractivité et de rayonnement de la France. ♦

Nous sommes les porteurs de l'offre éducative française. Dans ce cadre général, nous avons un rôle à jouer sur le continuum entre le plan du développement du plurilinguisme... et le plan pour le développement de l'enseignement français à l'étranger. Ce plan est ambitieux, mais nous pouvons atteindre ses objectifs.»

Une offre complémentaire

Le directeur général de France Education International se félicite que, contrairement à ce que nous avons trop souvent connu, le président de la République et le gouvernement considèrent que la langue française, mais aussi le plurilinguisme et l'enseignement fassent partie des outils de puissance de la France dans le monde. Selon lui, «*on ne défend jamais mieux la langue française que quand on s'intéresse aux autres langues*».

Pierre-François Mourier insiste, l'établissement public qu'il dirige présente de nombreux atouts : une véritable expertise dans le réseau plurilingue (170 sections internationales), un nombre appelé à croître d'ici à 2030, dans les DNL (disciplines non linguistiques enseignées en français), une formation ouverte et à distance... «*Mais le distanciel pur n'est pas suffisant*, affirme Pierre-François Mourier. *Nous avons donc des parcours tutorés et certifiants (développement des compétences, module sur la communication et la valorisation des dispositifs d'enseignement bilingue). L'adossement à l'université est très important, nous avons même créé un diplôme universitaire sur l'enfant bilingue.*»

Comment FEI peut s'inscrire dans le plan de développement ?

«*Nous misons sur les Français qui restent longtemps dans les pays pour enseigner*, poursuit Pierre-François Mourier. *Il y a également ceux qui ne sont pas Français mais qui maîtrisent la langue et*

ont le français en partage. Nous sommes un opérateur naturel pour préparer les établissements en vue de l'obtention du label FrancEducation de l'AEFE. Nous pouvons former les équipes éducatives. Ce label sera un élément important du doublement du réseau.»

France Education international a également développé des universités BELC qui forment, lors de stages, à



▲ Pierre-François Mourier.

**« CE PLAN EST
AMBITIEUX, MAIS NOUS
POUVONS ATTEINDRE
SES OBJECTIFS. »**

PIERRE-FRANÇOIS MOURIER

l'enseignement de la langue française pour des apprenants étrangers, et ce sont 1 200 formateurs qui sont ainsi formés chaque année dans ce cadre. Les universités BELC sont organisées dans plusieurs régions du monde, comme à Dakar en 2018 où il y avait des formateurs venus de dix pays. Désormais, un accord a été conclu avec l'AEFE pour former enseignants et cadres dans un parcours dédié. L'or-

ganisme prévoit également de développer ses formations avec ses experts auprès des personnels en formation initiale ou continue, au sein des seize pôles régionaux prévus par l'AEFE.

Des certifications pour les apprenants

Pour Pierre-François Mourier, il est indispensable de délivrer de véritables diplômes aux jeunes passés par l'enseignement français. Ainsi, il existe des certifications en français-langue étrangère reconnues internationalement qui valident les compétences en français, depuis les premiers apprentissages jusqu'aux niveaux les plus avancés. «*Nous délivrons des diplômes dans plus de 80 pays, comme au Costa Rica ou en Allemagne où ces diplômes sont intégrés dans le cursus scolaire. Nous allons mener une expérience en ce sens dès 2020 aux Etats-Unis. Cela participe de l'influence de notre langue. Le plan Macron, c'est aussi accompagner des systèmes éducatifs en y intégrant l'apprentissage de notre langue. Nous sommes donc partie prenante de l'initiative "École et langues nationales"* (ELAN

- Afrique) qui vise à améliorer la qualité de l'éducation primaire de douze pays d'Afrique subsaharienne francophone à travers un enseignement bi-plurilingue français-langue(s) nationale(s).

Ce travail est aussi indispensable si nous voulons avoir des enseignants en français partout dans le monde. Nous avons des pays d'Afrique subsaharienne qui nous demandent de l'aide. Nous allons massivement former leurs enseignants et les évaluer avec des tests en ligne. Nous créons un laboratoire numérique de l'éducation, performant, mais suffisamment rustique pour ne pas être trop énergivore. Nous savons aussi que le plurilinguisme est un véritable atout, c'est pourquoi nous ferons en sorte que l'apprentissage se fasse dans le respect des langues d'origine.» ♦



© Monkey Business Images

MISSION LAÏQUE FRANÇAISE

Le partenaire précieux

Jean-Christophe Deberre, directeur général de la Mission laïque française, revient sur les missions de l'organisme qu'il dirige et analyse les ressorts du plan de développement des établissements français à l'étranger voulu par le chef de l'État.

Que pensez-vous de cette volonté de doubler les effectifs des établissements français dans le monde ?

La Mission laïque française est libre de ses choix, c'est une association indépendante. Nous reconnaissons bien sûr le rôle de l'opérateur public qu'est l'AEFE. Pour autant, la Mission laïque française est concernée par ce plan de développement, justement car l'Etat entend bien s'appuyer sur des partenaires comme nous. Néanmoins, il me semble important de poser comme préalable la difficulté de se développer à l'étranger. Le monde a changé, l'attractivité de l'enseignement français à l'étranger est moins évidente, la concurrence est rude. Nous constatons souvent que la demande se reporte sur des filières bilingues non homologuées, ou encore sur des établissements qui empruntent à l'enseignement français mais ne sont pas homologués, par exemple dans les pays francophones.

Et les zones traditionnellement demandeuses le sont moins actuellement, comme les pays du Golfe ou encore le Liban. Les familles traversent davantage de difficultés financières, et même si nous essayons d'absorber les hausses de coûts, cela reste difficile pour elles. Tout cela implique que nous sachions nous adapter aux réalités d'aujourd'hui. L'enseignement français à l'international doit sortir de sa bulle s'il veut se développer, en particulier autour des compétences plurilingues. Ainsi, nous pensons que le trilinguisme doit se développer dès la maternelle.

Comment sur le terrain est-il possible de se développer ?

La ressource humaine est un vrai défi à relever. La réalité est que les enseignants détachés quittent moins facilement le territoire national. Ils ont une plus grande demande en

matière de sécurité sanitaire, sociale et salariale. La réforme aujourd'hui impose des carrières courtes à l'international, pas plus de six ans. Nous craignons que cela soit un frein supplémentaire au départ. Certains de nos établissements ont de moins en moins de titulaires, avec des enseignants de plus en plus souvent recrutés localement. Nous devons travailler avec ces personnels qui ne sont pas toujours français, et qui ne sont pas forcément familiarisés avec notre système de formation même s'ils maîtrisent parfaitement le français.

Je crois important de souligner qu'il s'agit d'une mission à effectuer à l'étranger, pas seulement d'enseigner. L'Etat doit être capable de valoriser les personnels lors de leur retour, c'est aussi une des clés de la réussite du projet si l'on veut attirer des enseignants. La politique de ressources humaines doit être adaptée à chacun.

Le CNED, un acteur incontournable à l'international

Alors que le CNED a fêté ses 80 ans en décembre 2019, Etienne Rabaté, directeur délégué aux affaires internationales et européennes, présente l'importante activité de l'établissement à l'international.

Quel est actuellement le public du CNED à l'international ?

Nous comptons 23 000 inscrits à l'international, ce qui fait du CNED le premier opérateur de la formation tout au long de la vie en Europe et dans le monde francophone. Le recours au CNED est essentiel pour deux types de public :

- Les familles expatriées qui souhaitent que leurs enfants poursuivent une scolarité française et qui ne trouvent pas d'école à programme français à proximité.
- Les adultes qui désirent profiter de leur expatriation pour acquérir une qualification qui leur permette de mieux s'intégrer professionnellement dans le pays d'accueil ou en France à leur retour.

Pour ce faire, l'établissement s'efforce de répondre à des besoins et des parcours spécifiques à partir d'une offre diversifiée : scolarité à la française, complète ou partielle (trois disciplines du programme), remises à niveau pour une reprise d'études, cursus universitaires, préparation de concours de la fonction publique, formation professionnelle continue... Dans ce cadre le CNED est un acteur important de la formation des enseignants de français langue étrangère, à travers trois parcours complémentaires réalisés en partenariat : ProFle+ avec France Education international, Daefle avec l'Alliance française de Paris et Cursus FLE avec l'Université Grenoble Alpes.

Le CNED a mis en place de nombreuses conventions de partenariat avec les établissements scolaires ; pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous avons environ 18 000 inscrits scolaires à l'international. Si la majorité de ces inscrits sont des élèves isolés qui ne trouvent pas d'école française à proximité de leur domicile, plus du tiers d'entre eux sont scolarisés dans un établissement à programme français qui a recours au CNED pour tout ou partie de son cursus.

Il s'agit par exemple d'écoles de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) qui comprennent un niveau primaire en enseignement direct mais dont les effectifs sont insuffisants dans le secondaire pour constituer une véritable structure scolaire, d'écoles d'entreprise de la Mission laïque française (MLF) qui se créent pour accompagner un projet industriel ponctuel, ou encore d'établissements non homologués fonctionnant entièrement avec le CNED. Ce champ ne cesse de se développer, avec dix nouvelles conventions à cette rentrée, du Cameroun au Kazakhstan, du Mexique à la Norvège. Actuellement 133 conventions lient le CNED et des établissements scolaires : 52 du réseau de l'AEFE, 34 suivis par la MLF, 47 en dehors de ces réseaux.

Ces partenariats modifient la physiologie de l'activité du CNED à l'international : celui-ci ne supplée pas seulement à



▲ Etienne Rabaté.

l'absence d'établissement en enseignement direct, comme c'est le cas traditionnellement pour les inscrits individuels, mais encore il complète et enrichit l'offre des établissements. Le CNED s'affirme ainsi comme un partenaire privilégié des réseaux de l'AEFE et de la MLF, et montre que l'hybridation d'enseignement en présence et à distance peut contribuer au développement du réseau scolaire français de l'étranger.

Mettez-vous également en place de nouveaux types de partenariat ?

Effectivement, le CNED souhaite aller à la rencontre de nouveaux publics, notamment les jeunes adultes de pays francophones, étudiants ou en formation professionnelle. C'est ainsi qu'un partenariat est en cours avec l'Université de Bangui, en Centrafrique, pour la fourniture de compléments de formation destinés à ses étudiants. Une demande croissante concerne également les parcours de BTS (le CNED en possède 17) : des projets sont en cours en Haïti, à Madagascar, au Niger ; d'autres sont à l'étude en Côte d'Ivoire, au Liban ou encore au Sénégal.



Quel regard portez-vous sur ce plan ?

Cela ne va pas être simple. Le message présidentiel est passionnant: pour la première fois, on jette un véritable défi à l'enseignement français à l'étranger. Ce qui est intéressant, c'est ce qui est sous-jacent: «*Surtout, ne ronronnez pas!*» Le Président rappelle que nous avons une véritable force avec ce réseau, et il nous demande de faire fructifier ce patrimoine. Qui n'avance pas recule, cette dynamique nous plaît. Nous aussi nous progressons chaque année, mais lentement: 108 établissements en 2017-2018, 113 en 2018-2019.

Ce défi vous semble-t-il possible à relever ?

La question est de savoir si la langue et la culture française prospéreront uniquement à travers l'enseignement homologué. Il faut savoir que nous aurons de plus en plus d'établissements labellisés. Je crois que l'enseignement français à l'étranger doit être plus ouvert, c'est un outil de coopération culturelle. Nous sommes marqués par notre héritage colonial. À nous de faire en sorte que cet enseignement soit vivace, qu'il intègre la volonté de ces pays d'accueil de renouer avec leur propre héritage. Et sans doute devons-nous être plus ouvert sur les programmes: le socle doit être conservé, mais dans quelle proportion? L'enseignement français peut être un modèle d'ouverture s'il veut continuer à rester attractif. Ainsi, en ce qui concerne l'offre de formation des enseignants, il faut un modèle qui s'adapte. Autrement dit, on ne peut plus enseigner si on ne connaît pas l'enseignement local, notre voisin immédiat.

Nous devons aussi valoriser nos atouts. L'un d'entre eux est la laïcité par exemple, au sens où elle est synonyme de liberté. La laïcité permet, selon celles et ceux qui viennent dans notre système éducatif, de construire un jugement libre. C'est quelque chose d'assez rare dans le monde, qui séduit

les jeunes passés par notre système d'éducation.

Comment êtes-vous associés à ce plan ?

Nous devons avoir une réflexion exigeante pour éviter de perdre du terrain comme c'est le cas actuellement aux États-Unis. Si nous ne parvenons pas à conserver nos positions là-bas, nous



▲ Jean-Christophe Deberre.

« POUR LA PREMIÈRE FOIS, ON JETTE UN VÉRITABLE DÉFI À L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER. »
JEAN-CHRISTOPHE DEBERRE

ne les conserverons pas ailleurs. Nous devons travailler sur notre capacité d'adaptation et de formation. Nous pourrions nous développer en Afrique de l'Ouest où la demande existe, mais où les moyens ne sont pas à la hauteur du prix de notre enseignement, il faut donc trouver un autre modèle de

présence. Par exemple, en Angola, nous développons des lycées avec Total. Nous devons trouver des modèles alternatifs pour répondre aux demandes des parents. Cela implique de reprendre ce qui est tombé en désuétude, comme la coopération scolaire. À nous de trouver des partenaires qui permettent aux classes moyennes d'accéder à des écoles décentes, en tra-

vailleant au cas par cas. Il faut aussi que nous ayons davantage d'enseignants recrutés localement en Europe. Il faut le savoir, l'essentiel des enseignants français détachés sont en poste en Europe, il faut développer leur mobilité. Et, surtout, recruter des personnels locaux et leur permettre de garantir la qualité de notre enseignement.

Pour ce faire, la Mission laïque française est compétente pour aussi former ces personnels locaux. Selon nous, tous doivent pouvoir se former, les locaux comme les Français, les nouveaux arrivants comme les anciens, car il faut créer un corps enseignant cohérent et uni. Pour ce qui concerne les nouveaux diplômés, le master MEF sera sans doute très utile, mais insuffisant.

Il faut le savoir, en limitant les carrières à l'international à six ans, le développement de ce plan reposera surtout sur les enseignants locaux. Et les formations sont souvent dépendantes des particularismes locaux. Nous, nous préférons parler de culture d'établissement. Nous parions sur la capitalisation des projets. Nous avons d'ailleurs créé un Forum pédagogique qui permet un partage d'expériences. Désormais, ce sont plus de 1 000 enseignants qui sont en ligne de leur propre chef ou avec des professeurs ressources qui permettent des échanges entre pairs. Ce sont tous ces outils qui permettront de donner aux professeurs la possibilité de garantir un enseignement original, de qualité, que rechercheront les familles, françaises ou étrangères. ♦

ENTRETIEN AVEC SAMANTHA CAZEBONNE

« Associer l'ensemble des acteurs à la réflexion »

Samantha Cazebonne, députée des Français de la péninsule ibérique et de la Principauté de Monaco, a été missionnée par le gouvernement pour formuler des recommandations afin d'insuffler une nouvelle dynamique à l'enseignement français à l'étranger. Il en est ressorti un épais rapport qui fait un état des lieux sur le réseau, son attractivité, sa force, et ses difficultés.

Dans quel but avez-vous préalablement adressé des questions aux familles françaises de l'étranger ?

Plus de 20 000 personnes ont répondu à la consultation à travers neuf questionnaires dirigés vers l'ensemble des acteurs, qu'il était important d'entendre dans la diversité de leurs perspectives, afin de les associer à la réflexion et à l'évolution : familles du réseau, familles hors réseau, équipes pédagogiques à l'étranger et en France, anciens élèves, élèves, élus consulaires, missions diplomatiques et encadrement. En outre, nous avons auditionné des partenaires, rencontré des opérateurs, des parents d'élèves, des élus consulaires... L'objectif était d'aider au doublement de nos effectifs afin que nous ayons plus d'élèves scolarisés dans le système d'éducation français, ce qui renforce le rayonnement de la France partout dans le monde. C'est un excellent relais d'influence !

Quels problèmes avez-vous mis en avant dans la gestion de l'AEFE ?

Quelles étaient vos préconisations ?

Le problème majeur de l'AEFE est financier. Il relève avant tout d'un écart entre la subvention publique et la contribution patronale à la pension civile des fonctionnaires détachés qui augmente proportionnellement à leur ancienneté, creusant un écart qui s'accroît chaque année. Cela pèse sur les frais de scolarité des familles à travers la participation financière complémentaire (et la participation à la rémunération des résidents le cas échéant), qui ont de plus vu les droits d'écolage exploser avec la mise en place (puis l'abandon) de la prise en

charge des frais de scolarité qui a créé un effet d'aubaine important. J'ai donc préconisé une stabilisation des crédits publics pour laisser le temps à l'agence de se restructurer en équilibrant son budget grâce à des réformes internes indispensables, et à la dotation de l'État augmenté pour 2020 de 25 millions d'euros, qui seront maintenus en 2021 et 2022. Pour accompagner le développement du réseau, si j'ai recommandé l'augmentation du nombre de titulaires détachés (recommandation que les ministres ont suivie), j'ai aussi énoncé plusieurs recommandations en faveur de la formation de l'ensemble des personnels, y compris des contrats locaux, et je me réjouis qu'une grande part de la réforme annoncée il y a quelques semaines concerne l'offre de formation. La faible représentation des familles dans la gouvernance, et notamment pour les décisions budgétaires, constitue selon moi une autre problématique à laquelle il faut remédier. La réforme annoncée leur donne plus de pouvoir à cet égard. Enfin, la prise en compte de la multiplication exponentielle de nouvelles écoles internationales est très récente, et notre réseau accuse un retard qu'il doit désormais rattraper, notamment en développant le plurilinguisme.

Comment serait-il possible de mieux accompagner, de mieux aider l'ensemble des familles françaises installées à l'étranger ?

Je recommande dans mon rapport de veiller à ce que les crédits publics prévus pour les bourses scolaires



▲ Samantha Cazebonne.

augmentent proportionnellement aux nouveaux besoins qui naissent à l'occasion du développement de l'EFE (*enseignement français à l'étranger, Ndlr*) afin que nos écoles conservent une mixité sociale. Il est par ailleurs important de rappeler que les trois quarts des enfants français établis à l'étranger ne sont pas scolarisés dans le réseau des établissements homologués. Je préconise donc de développer l'enseignement français également hors des frontières de l'EFE *stricto sensu*, notamment à travers des filières françaises dans les systèmes éducatifs locaux, à travers des formations hybrides (distance/présentiel) ou encore en appuyant les associations FLAM. Je travaille aussi beaucoup pour l'inclusion scolaire au sein de l'EFE : deux amendements que j'ai portés et qui ont été adoptés en font désormais une mission de l'AEFE et un critère d'homologation. Les associations de parents comme Aledas ainsi que les opérateurs, l'AEFE et la MLF, travaillent en ce sens. ♦

370 000
ÉLÈVES

522 ÉTABLISSEMENTS

ÉCOLE
INCLUSIVE

PLURILINGUISME

RÉSEAU

30 ans
CAP
2030
aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

139 PAYS

RAYONNEMENT

INNOVATION

PARTAGE